

Juin 2022

Vol. CXLII n°6

L'Action NATIONALE



Century Initiative

Objectif 100 millions !

En couverture

Patricia Kramer

Plénitude d'été

Acrylique et encres, technique d'aquarelle sur canvas, 2020, 24" x 30".

Acquéreur M. L'Espérance.

Artiste depuis toujours et artiste-peintre depuis plus de dix ans, Patricia Kramer est d'origine hollandaise. Aujourd'hui, elle se consacre à la peinture à temps plein et vit uniquement de son art. Depuis quelques années, elle a eu l'occasion d'être représentée dans plus de cinq galeries au Québec en plus de présenter son travail lors de plusieurs expositions et événements, multipliant les occasions d'entrer en relation avec le public en une sorte de contrepoint avec l'intimité et la solitude de la création.

Ses œuvres se déploient entre abstraction et semi-abstraction. On y reconnaît ici et là des touches plus concrètes, tantôt des évocations paysagistes, tantôt l'intégration d'éléments urbains. Fascinée par le rapport d'Anselm Kiefer avec la matière et inspirée par le geste ample de Marcelle Ferron, Patricia Kramer use de techniques mixtes qui marient des collages à la peinture acrylique qu'elle applique à la manière de l'aquarelle. Chaque toile est le résultat d'une recherche d'équilibre entre toutes ses composantes et est passée au peigne fin avant d'y apposer la signature.

La peinture de Patricia Kramer est un processus lent. Les premières étapes sont faites de temps et de silence : il s'agit de créer les textures, le relief et la blancheur qui accueilleront la suite. Ces surfaces deviennent le territoire d'une recherche sur l'authenticité du geste, qu'elle veut le plus intuitif possible, mais aussi le plus significatif. Elle explore l'harmonie entre la force picturale et l'instinct de son imaginaire, cherchant à éviter le geste de trop, tout en se laissant porter par des émotions qui circulent librement, sans pression. En création, Patricia est tout entière à l'écoute de sa sensibilité qui dicte ses choix de couleurs et des vibrations dont elle souhaite animer ses toiles. Elle est habitée par la conviction que peindre doit être une expérience qui ouvre tous les sens. Lors de ces moments, ses sensations, rencontres, expériences et souvenirs se placent et interagissent sur la toile, comme dans sa vie.

Au cœur de ce processus, elle tend vers un profond bien-être, d'abord pour elle-même, puis pour procurer une lumière apaisante aux individus qui vivront au quotidien avec ses œuvres. Elle est sensible à la pression qu'impose notre époque à performer toujours plus rapidement et sa peinture est une réponse positive à cette situation. Elle s'inspire à cet égard de la lenteur du *land art* et des formes naturelles de la vie. C'est dans une philosophie du don que Patricia Kramer souhaite transmettre une expérience du bien, du vivant et du rêve, qui requiert temps et ouverture pour se manifester.

Ses toiles ont trouvé preneurs dans différentes régions du Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, aux États-Unis et aux Pays-Bas.

On peut voir plus de 40 de ses œuvres à son atelier sur rendez-vous.

498 rue Notre Dame Est (Chemin du Roy) Trois-Rivières

1.819.909.6513 • kramerpatricia@hotmail.com

www.facebook.com/PKramerArtistePeintre

www.patriciakramer.ca



82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
Numéro sans frais : 1 866 845-8533

revue@actionnationale.quebec
www.actionnationale.quebec

Directeur : Robert Laplante
Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur ; Nicolas Bourdon, professeur de français, cégep Bois-de-Boulogne ; Sylvain Deschênes, rédacteur et infographiste ; Lucia Ferretti, professeure (UQTR) ; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM) ; Denis Monière, professeur (Université de Montréal) ; Hubert Rioux, Ph. D. ÉNAP-Montréal ; Michel Rioux, journaliste ; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix Richard-Arès : Lucille Beaudry (science politique, UQAM) ; Simon Langlois (sociologie, Université Laval). Denis Monière (science politique, Université de Montréal)

Membres du jury du prix André-Laurendeau : Jean Chartier, Pierre-Paul Sénéchal ; Lucia Ferretti.

Animation du séminaire de lecture : Mathieu Bock-Côté

Rectificatif

Les auteurs qui publient dans L'Action nationale sont toujours tenus responsables du contenu de leurs textes. L'article de M. André Larocque publié dans notre numéro de mai comporte une erreur de source et de citation qu'il appartient à son auteur de rectifier. Nous sommes désolés des malentendus que cette situation a pu provoquer.

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



ARTS VISUELS
LITTÉRATURE
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
CINÉMA, THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

sodep
revues culturelles
québécoises

SODEP.QC.CA

Sommaire

Éditorial

- La spirale folklorisante** 4
- Robert Laplante

Articles

- Un Québec pays à douze nations** 11
- Pierre Lincourt
- Le projet du groupe de pression torontois Century Initiative** 16
- Rodrigue Tremblay
- Le pays woke et multiculturel** 30
- Pierre Serré
- Comment peut-on faire société?** 66
- André Campeau
- De la souche et du tronc commun** 87
- Laval Gagnon

Hommage

- Hommage à Robert Poisson

Lectures

Note critique

- L'hospitalocentrisme qui tue**
- Jean Archambault

- GABRIELLE DUCHAINE,
KATIA GAGNON ET
ARIANE LACOURSIÈRE 100
*5060 L'hécatombe de la Covid-19
dans nos CHSLD*

Recensions

- MARIE LAVIGNE ET
MICHÈLE STANTON-JEAN 109
*Joséphine Marchand et
Raul Dandurand. Amour, politique et
féminisme*
- RIEL MICHAUD-BEAUDRY 116
*La retraite en commun. Fondements,
enjeux et propositions*
- CHRISTIAN RIOUX 119
Chroniques du monde qui vient
- MATHIEU LÉVESQUE 127
La couleur CAQ

La spirale folklorisante

Il y en a encore pour s'étonner. La loi 96 a déclenché une autre tempête de fiel. Et ce n'est pas fini. Le racisme anti-Québec est non seulement autorisé au Canada, il fait bon chic bon genre, surtout parmi l'élite soi-disant éclairée, imbue de supériorité morale et de suprémacisme multiculturel.

Mais il s'en trouve encore plus pour faire le gros dos ou, carrément, ne pas même savoir ce que peut radoter le Canada. Le Québec a l'habitude du mépris. Nous avons presque fini par penser qu'il n'aura eu qu'un temps. Nous sommes si prompts à céder aux sirènes de la candeur.

François Legault s'est encore surpassé en matière de superlatifs compensatoires. Il fait des crisettes pour quémander du respect! Faut-il être déconnecté de son propre honneur! Le nationalisme de sa rhétorique l'éloigne des exigences de son propre poste. Et lui commande de se payer de mots au point d'en ignorer ce que c'est que l'orgueil. Comme aux beaux jours de la survivance résignée.

Il ne voit plus que la vie en bleu. Les maisons bleues, la fierté en bleu, les récits scolaires en bleu et la prospérité dans cette teinte si chère à son œil, le bleu ontarien... Le chef caquiste ne se rend pas compte de la posture qu'il tient. L'ancien séparatiste qui n'a rien compris de ce que

cela aurait dû exiger de lui n'a pas seulement viré capot, il se fait le porte-étendard de la dépendance. C'est le rattrapage ontarien qui l'inspire, ce sont les statistiques ontariennes qui le font vibrer. Son projet de société: se voir dans le regard des autres en cultivant les fleurs de rhétorique. Il veut tellement être fier...

Les grosses jobs, comme à Toronto! Tel devrait être son slogan. Ses communicateurs lui éviteront un aveu aussi grossier. Il a déjà commencé à tester ce qui lui permettra de paraître jouer les redresseurs de torts. L'immigration! Il veut le contrôle de l'immigration! C'est d'une indigence politique incommensurable. C'est ne rien comprendre de ce que c'est un État. C'est ne rien comprendre de la place que la politique d'immigration tient dans la doctrine d'État *canadian*. Mais qu'à cela ne tienne! Il réclamera, il fera même le mononc' fâché. Pour la galerie. Pour solidifier le déni.

Le Canada, aussi bien les élites de sa société civile que la machine de l'État, ce Canada des Trudeau n'a d'horizon que d'en finir avec le Québec. Et ce n'est même plus poursuivi sournoisement. Le mépris est désormais la norme quand Ottawa s'avise d'envoyer paître le gouvernement du Québec. Plus aucune règle ne tient, à commencer par celle de la bienséance, dès lors qu'il s'agit de tout mettre en œuvre pour normaliser la province, c'est-à-dire la noyer sur le plan démographique, l'encarcanner dans les normes «nationales» et la saboter sur le plan culturel. Sous l'œil torve des «francophones» en limousine ou en arrière-ban.

Trop de Québécois l'ignorent, mais la folklorisation est une terrible mécanique. D'un côté, elle renforce les stéréotypes en évitant les symboles, en réifiant leur portée rassembleuse en les retirant de la vie pour en faire des artefacts inertes. C'est ce que feront les Maisons bleues,

qui brandiront la fierté comme des vendeurs de voitures d'occasion vantent la bonne affaire. De l'autre, elle nourrit les attitudes qui renforcent les aptitudes à se mettre à distance de soi-même pour se penser dans l'histoire. C'est le volet politique de la chose. Peu importe la poutine, la ceinture fléchée et les sympathiques bourgades des régions tenues pour des refuges de mal dégrossis., la politique devient simagrées pour consommation locale. La gouverne de la CAQ est un efficace lubrifiant sur la spirale folklorisante.

Une politique déconnectée du contexte réel du rapport des forces et de la logique de la domination, une politique de la joue tendue et de l'éternelle minimisation des pertes, voilà ce qui attend le Québec à l'aube de la campagne électorale et d'un autre mandat pour consentir à se laisser dépouiller, à se laisser éjecter de sa trajectoire, à se laisser déposséder de près de cinq siècles d'institutionnalisation.

La loi 96 n'est qu'une demi-mesure et un prix de consolation pour tenter de se convaincre que le Québec n'a pas baissé les bras. La loi 21 ne sera qu'un matériau de plus pour laisser se déployer la vindicte multiculturaliste. Le Canada s'apprête à lancer d'autres opérations pour avancer encore plus rapidement sur la voie de la neutralisation de la province honteuse. Il le fera avec une grossièreté dont le *Globe and Mail* n'aura jusqu'ici donné qu'un avant-goût.

Mais il pourra compter sur une phalange de bonimenteurs qui lui serviront, à Radio-Canada et dans les médias, de porteurs de catafalques. Les vertueux «francophones» n'en finiront plus de banaliser les «anecdotes malheureuses», de minimiser l'anglicisation, de légitimer le dualisme d'apartheid dans les structures institutionnelles.

De jouer les prêcheurs de tolérance et les désamorçeurs de bombes alarmistes. Ils seront bien utiles au brouillage idéologique et au sabotage de l'ordre symbolique. Après tout, ils se feront un devoir de nous ouvrir au monde, de poser au réalisme vertueux et de faire comme si le Canada ne broyait pas ce qui reste de capacité de faire ici société à part. Les puissances déréalisantes que sont devenus les médias servent d'ores et déjà de relais pour une aliénation politique qui fait le lit de la CAQ. Que de frissons dans les salles de rédaction pour prendre la pose du contre-pouvoir! À faire migrer le quatrième pouvoir dans l'arsenal de la cinquième colonne. À faire des manchettes pour nous séparer de nous-mêmes.

Rien de tel qu'une bonne chimère pour se donner l'impression de s'élever au-dessus de l'ordinaire. L'ordinaire de la soumission, de la médiocrité bleue, de la résignation bien-pensante. La campagne électorale qui vient donnera lieu à des prouesses d'insignifiance, au déploiement de prodigieux stratagèmes de fuite du réel pour construire la politique du déni essentielle à la démission collective. Mais le simulacre va fonctionner. Non sans mal cependant, chez ceux et celles qui refusent de se laisser déporter dans un univers où le Québec devient chaque jour plus exotique pour lui-même.

Le consentement à la minorisation s'accompagne fatalement d'une douleur sourde, celle du sentiment de s'éprouver étranger à soi-même. D'abord les insultes et l'autodénigrement, ensuite l'humiliation et puis la honte jusqu'au reniement, comme l'avait si bien décrit l'annexe du rapport de la commission Laurendeau-Dunton. La logique régressive est inhérente à notre encastrement dans ce régime mortifère. Une question nationale se résout où elle pourrit tout, sans épargner aucun destin.

Il faudra de puissantes ressources intérieures pour résister à la distillation du mépris de soi. Et trouver la force de tenir, d'inventer les moyens de reprendre l'initiative. De sortir du labyrinthe.

Il faudra profiter de l'été pour faire le plein de beauté des paysages, de la puissance d'élévation des œuvres et du réconfort des amitiés. L'automne qui vient se dressera comme une dure épreuve pour la volonté de durer. Pour la volonté de faire lever l'horizon. Il faudra se rappeler et se dire en serrant les dents que «Ça ne pourra pas toujours ne pas arriver» (Miron) ◆



Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec

*L'assurance d'une culture québécoise
forte et vivante*

Fière de soutenir

la réalisation de la revue de

L'Action NATIONALE

1 800 943-2519 | www.ssjbcq.quebec



le **R**assemblement
pour un **P**ays **S**ouverain

Québec notre seule patrie

www.rps.quebec

LANGUE
FRANÇAISE



PATRIMOINE
NATIONAL



SOUVERAINETÉ
DU QUÉBEC



WWW.SSJBMAURICIE.QUEBEC

complément+

LIBRAIRIE POIRIER

Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838

Alain
Messier

— *Deuxième édition, revue et augmentée* —

Le *Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838*, c'est l'histoire exceptionnelle de plusieurs Bas-Canadiens. C'est pour faire connaître les méconnus mais surtout les inconnus, ces patriotes oubliés issus de ce vaste mouvement populaire fondé sur des idéaux de liberté d'expression, de réformes sociales et de liberté d'assemblée, qu'existe ce dictionnaire.

Alain Messier

**Dictionnaire
encyclopédique
et historique
des patriotes
1837-1838**



Jean L'Épave
Charles Marchand
François Kanger
Louis Charette
Louis Prigent
Joseph-Ovide Rouss
Thérèse Renier
Eustache Lathier
Clovis Patenaude
Joseph Senné
Siméon Marchessault
Louis Joseph Patenaude

*Deuxième édition,
revue et augmentée*

Guérin

**Plus de 5000
patriotes
répertoriés.**

NOUVEAU
Maintenant offert en
versions numériques

PDF



ePUB

Contactez-nous pour plus d'informations.

info@guerin-editeur.qc.ca

GUÉRIN

514-842-3481 • www.guerin-editeur.qc.ca

Un Québec pays à douze nations

*Question posée dans le contexte de la parution du premier livre
d'Étienne Alexandre Beaugregard Le schisme identitaire [Boréal, coll.
Essais, Montréal, 2022, 278 p.]*

Prenant comme point de départ certains commentaires de Carl Bergeron dans la critique à la fois positive, lucide et constructive qu'il fait de l'ouvrage de Beaugregard, publiée dans *L'Action nationale* (Mars-avril 2022, Vol. CXII, vol. 3-4), j'aimerais présenter deux arguments qui, à mon avis, montrent que la question autochtone est une question nationale et non sociale, incontournable pour l'avenir de notre nation. J'exposerai aussi brièvement mon point de vue sur notre ethnonyme, ou plutôt sur nos ethnonymes.

Dans son solide essai, Beaugregard décrit bien la tectonique des deux plaques idéologiques qui structurent la pensée politique québécoise des dernières années et témoigne du retour d'une vision conservatrice et nationale des choses (l'État unitaire) dans un contexte politique encore dominé par une vision diversitaire et dénationalisée (l'État éclaté).

Dans cette fresque, qui illustre le retour d'une vision conservatrice et nationale des choses, aucune référence aux nations autochtones et au territoire. En effet, cette question

* Traducteur.

a occupé une place importante dans le discours nationaliste et indépendantiste à la fin des années soixante-dix et pendant les années 1980 uniquement. Depuis une vingtaine d'années, elle est l'apanage de la gauche multiculturaliste dénationalisée et de la mouvance antiraciste et décoloniale (que je regroupe ici sous le terme général de bloc de la diversité). Cette question est habituellement abordée par ce dernier dans le cadre plus général du procès de la civilisation occidentale telle qu'elle s'incarne au Québec.

Pourtant, s'il est une question fondamentale pour les nationalistes et les indépendantistes (que je désigne collectivement par le terme bloc national), c'est bien celle des débuts de notre nation en cette partie de l'Amérique du Nord aujourd'hui appelée le Québec, alors occupée par des nations autochtones souveraines.

La jonction théorique opérée entre les minorités en général et les membres des nations autochtones entraîne le congédiement symbolique de notre nation et son remplacement par une majorité raciste.

Bergeron approuve l'initiative de l'auteur qui consacre un chapitre entier à la confiscation de l'écologisme par la gauche dénationalisée :

Refusant de concéder l'exclusivité de ce thème stratégique [l'écologisme] à la gauche, il propose une version de ce que pourrait être un écologisme conservateur et national, plaidant à juste titre que l'écologie est par nature conservatrice. Nous lui suggérons pour notre part qu'il ne devrait pas s'en tenir à l'écologisme (p. 178).

Il suggère ensuite une série de thèmes auxquels Beauregard pourrait appliquer le même procédé. Je me suis permis d'ajouter à cette série de thèmes la question autochtone.

Les auteurs indépendantistes du renouveau conservateur du bloc national (pendant la période de 15 ans que Bergeron fait débiter avec *La dénationalisation tranquille* de Mathieu Bock-Côté) abandonnent la question autochtone au bloc de la diversité, comme si l'éthique de la loyauté (opposée par Beaugregard à l'éthique de l'altérité) interdisait de commencer par le commencement, c'est-à-dire d'interpréter dans une optique nationale les débuts de notre nation née dans le contexte d'alliances avec les nations autochtones, selon un modèle différent de ceux des colonisations anglaise, espagnole et portugaise.

En effet, le bloc de la diversité considère les nations autochtones comme de simples minorités parmi d'autres, ce qui fait de notre nation la majorité blanche et raciste à abattre, privée de son enracinement historique et de la reconnaissance de l'ancienneté de sa cohabitation pacifique avec les nations autochtones alors souveraines sur le territoire. Le bloc national doit donc reprendre avec ces dernières un dialogue de nation à nations, au nom des alliances fondatrices que nos ancêtres politiques respectifs ont conclues avant la Conquête. C'est de toute façon une nécessité, au moins pour des raisons politiques et stratégiques, si nous voulons un jour faire reconnaître notre légitimité et l'effectivité de notre État sur le territoire.

Canadien, French Canadian et Québécois

En passant, un peu de terminologie: presque tous les auteurs (dont Beaugregard lui-même), de quelque tendance qu'ils soient, utilisent le terme Canadiens français pour désigner notre nation avant la Révolution tranquille, et parfois même avant la Conquête. Or, nos ancêtres politiques ont été Canadiens de D'Iberville jusqu'à Papineau.

Selon moi, s'il faut conserver quelque chose, c'est bien la mémoire des fiers Canadiens, qui portaient le « beau nom de nos pères » (Octave Crémazie).

Nos prédécesseurs ont ensuite vécu sous un nom de colonisés depuis le milieu du XIX^e siècle, ce qui ne les a pas empêchés de connaître sur une période de cent cinquante ans une lente évolution qui a mené à l'adoption libératrice de l'ethnonyme Québécois. Je pense qu'il serait inacceptable de revenir à notre nom de colonisés; certains y songent, comme l'écrivain Alexandre Soublière. À ce compte-là, je pense qu'il faudrait alors reprendre le « beau nom » de nos ancêtres que les Britanniques d'Amérique du Nord se sont approprié.

Héritage à conserver, mais aussi à faire fructifier

Il faut accepter le peuple québécois tel qu'il est, nous dit Beauregard, voulant dire par là – lorgnant avec inquiétude du côté des progressistes fous – qu'il faut renoncer à le changer. C'est tout à la fois vrai et faux. L'accepter tel qu'il est, se contenter de ce qu'il est, le célébrer tel qu'il est, reviendrait à signer notre consentement à la fin de l'Histoire et notre mort. Les peuples occidentaux se sont jetés dans le tumulte de l'Histoire parce qu'ils ne se contentaient pas de ce qu'ils étaient et qu'ils cherchaient, non seulement à défendre des intérêts et la survie du groupe, mais aussi à réaliser des valeurs et un destin (p. 180).

Oui, accepter le peuple québécois, même lorsqu'il vote mal (selon le bon mot de MBC), qu'il ne se « libère » pas assez vite à notre goût. Aimer sa parlure, nous reconnaître dans ses forces et ses faiblesses parce que ce sont aussi celles de chacun de nous.

Par contre, la résignation, l'existence façonnée par les diktats de la consommation, le refus d'assumer son plein potentiel, ne sont pas des modalités de fonctionnement acceptables pour une nation qui se respecte.

En prenant comme modèle «notre grande aventure», soit l'établissement de nos ancêtres politiques dans la négociation permanente avec les nations autochtones, sans qu'aucune guerre soit menée contre ceux qui habitaient les territoires englobés dans les frontières du Québec d'aujourd'hui, nous pouvons aspirer à faire entrer à l'ONU le premier État des Amériques créé par la collaboration d'égal à égal entre une nation allochtone et des nations autochtones.

En faisant fructifier ce riche héritage, avec fierté et dans la fidélité à nos origines, au-delà des clivages idéologiques, nous bâtirions pour notre nation les fondations les plus solides qui soient. ♦

Rodrigue Tremblay*

Tripler la population du Canada
d'ici l'an 2100

Le projet du groupe de pression torontois Century Initiative

Le meilleur moyen de résoudre l'opposition des deux groupes français et anglais [au Canada], c'est de noyer la population française sous le flot continu d'une immigration organisée méthodiquement, contrôlée au départ, accueillie à l'arrivée, assurée d'une situation privilégiée dans la colonie.

Lord Durham (John Lambton, 1792-1840) (dans *Report on the Affairs of British North America*, 31 janvier 1839)

Un peuple qui n'est pas maître de son destin doit limiter le recrutement d'immigrants à sa capacité d'intégration. C'est à cette condition que la diversité culturelle peut être enrichissante. Autrement, nos racines et notre identité sont en danger.

Rosaire Morin (1923-1999), journaliste et administrateur, 1966

Avant l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Canada (PLC), dirigé par le premier ministre Justin Trudeau, en 2015, le Canada accueillait, bon an mal an, environ 250 000 immigrants par année ou un million de personnes tous les quatre ans, et cela entre 1990 et 2015. [N. B. : En 2021, le Canada ne comptait que cinq villes de plus d'un million d'habitants, soit Toronto, Montréal, Calgary, Ottawa et Edmonton.]

* Professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Montréal et ancien ministre de l'Industrie et du Commerce québécois.

Or, le 14 février 2022, le gouvernement libéral minoritaire en poste à Ottawa a dévoilé son plan¹ d'accueillir 1,33 million d'immigrants, au cours des trois prochaines années. Si on y ajoute le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile, celui des travailleurs temporaires, des étudiants étrangers² et des visiteurs qui allongent indéfiniment leur présence en territoire canadien, ce nombre devrait facilement dépasser 1,5 million de personnes, soit se rapprocher de la population entière de la ville de Montréal (1,8 million d'h.), à chaque période de trois ans, avec un effet multiplicateur qui ira en s'accroissant.

À ce rythme migratoire extrême, un des plus élevés au monde, le Canada ne sera plus reconnaissable, démographiquement parlant, en moins d'une génération. Une politique majeure de remplacement de population aura été accomplie, presque en catimini, sans débats publics, sans consultation générale et sans avoir fait des études approfondies sur les conséquences probables d'un tel projet.

La population canadienne devrait être informée des motifs et des objectifs politiques et économiques qui sont derrière une telle politique d'enflure démographique. Dans une véritable démocratie³ « du peuple, par le peuple et pour le peuple », en effet, l'adoption d'une politique structurelle à très long terme devrait faire l'objet d'un référendum populaire, ou à tout le moins, devrait être soumise au peuple souverain à l'occasion d'une élection portant sur ce thème principal.

1 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Un nouveau plan en matière d'immigration, Ottawa, 14 février 2022.

2 Immigration Canada, Le Canada bat un record historique en accueillant 450 000 étudiants étrangers en 2021, 25 mars 2022.

3 Rodrigue Tremblay, « Le Canada est-il une démocratie? », Vigile, 21 décembre 2021.

Or, la question d'une immigration ultra massive pour les prochaines décennies n'a reçu aucune attention de la part des partis politiques et des médias, au cours de la dernière élection fédérale⁴.

Rappelons que lors de cette élection générale, le parti libéral du Canada (PLC) obtint 32,6 pour cent des suffrages. De plus, comme le taux de participation à cette élection ne fut que de 62,9 pour cent, l'appui populaire direct que le PLC a reçu de l'ensemble des électeurs canadiens ne fut que de 20,3 pour cent.

Dans les circonstances, il est difficile de conclure que le gouvernement minoritaire libéral actuel jouit d'un mandat clair et légitime de la population canadienne pour changer substantiellement la composition démographique du Canada, au cours des décennies à venir, comme ce serait le cas avec la mise en place d'une politique d'immigration massive sur le long terme.

D'autre part, il est peu connu qu'une proposition de tripler la population du Canada, d'ici l'an 2100, vient d'un obscur organisme politique à but non lucratif, fondé en 2011 par un petit groupe de pression d'hommes d'affaires et de journalistes de Toronto et qui porte le nom de Century Initiative⁵ (Initiative du Siècle).

Dans le passé, quand le gouvernement fédéral voulut mettre de l'avant une politique structurelle d'importance, comme ce fut le cas⁶ pour le projet de libre-échange com-

4 Les principaux enjeux débattus furent: la pandémie; les armes d'assaut; les garderies et le réchauffement climatique.

5 Andy Blatchford, "Influential Liberal advisers want Canadian population to triple by 2100", *Global News*, October 23, 2016.

6 Bernard Conte, *Tiers-Mondialisation de la planète*, 2013, 284 p.

mercial avec les États-Unis, il mit sur pied une commission royale d'enquête pour en mesurer toutes les conséquences. C'était « La Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada », également connue sous le nom de commission Macdonald.

De plus, le peuple fut directement consulté sur la question, car l'élection fédérale de 1988 porta essentiellement sur un seul enjeu : la signature d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, oui ou non. C'est comme cela qu'un gouvernement démocratique procède. Autrement, il faut parler d'un gouvernement oligarchique et autocratique.

• **La proposition du groupe de pression torontois Century Initiative**

Le projet du groupe torontois Century Initiative, est que le Canada – lequel comptait 37 millions d'habitants au dernier recensement de 2021 et qui normalement, selon les projections officielles, devrait en compter 53 millions en l'an 2100 (selon une progression démographique naturelle et une politique d'immigration moyenne) – pourrait compter en l'an 2100, non pas 53 millions d'habitants comme prévu, mais bien 100 millions d'habitants, pourvu que le gouvernement fédéral canadien adopte une politique d'immigration très agressive

À titre d'exemple, selon le plan de l'organisme de Toronto, le Canada compterait, dans à peine 78 ans, plusieurs mégagglomérations urbaines de plus de dix millions d'habitants, un peu comme la Chine d'aujourd'hui. Ainsi, il y est prévu que celle du Toronto métropolitain passerait de 8,8 à 33,5 millions d'habitants; celle du Montréal métropolitain gonflerait de 4,4 à 12,2 millions d'habitants; celle du Vancouver métropolitain grandirait de 3,3 à 11,9 millions

d'habitants, etc. Plusieurs méga-agglomérations canadiennes auraient chacune, autant de population que celle de plusieurs pays indépendants de taille moyenne.

Dans un tel scénario, il est à craindre que l'équilibre politique interrégional au Canada ait de fortes chances d'être rompu avec une province en particulier, l'Ontario, laquelle en viendrait, en l'an 2100, à compter à elle seule la moitié de la population canadienne. Il en irait de même de l'équilibre linguistique officiel anglais-français au Canada, lequel serait rompu en faveur d'une prédominance accrue de la langue anglaise.

• **Conséquences et faiblesses du projet de Century Initiative**

Il est à prévoir que de nombreuses conséquences découleraient de la mise en œuvre du projet démographique du groupe de pression Century Initiative. En effet, il s'en suivrait de sérieuses conséquences tant économiques, politiques, sociales, culturelles, linguistiques, géographiques qu'environnementales, pour le Canada.

La première faiblesse d'un pareil plan vient que sa divulgation ne s'est point fait avec le dépôt d'études et d'analyses approfondies pour en appuyer le bien-fondé, notamment en ce qui concerne l'impact global qu'un tel projet aurait sur le niveau de vie et sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes du Canada.

La deuxième faiblesse vient du fait qu'il n'a guère donné lieu à d'importants débats publics et qu'il n'a pas été suivi de consultations avec les gouvernements provinciaux, notamment avec le gouvernement du Québec, lequel possède des responsabilités et prérogatives historiques en matière d'immigration.

• **Le lobby du Century Initiative et le « Comité consultatif en matière de croissance économique » de 2016**

Selon un des co-fondateurs du lobby Century Initiative, l'homme d'affaires torontois Dominic Barton (1962 –), président de la firme de consultants McKinsey & Co – un Britannique né en Ouganda, et nommé par le premier ministre J. Trudeau ambassadeur du Canada en Chine, en 2019 – une croissance démographique rapide du Canada le positionnerait parmi les 45 pays les plus peuplés de la planète, en l'an 2100.

Ce statut de « gros » pays permettrait alors au gouvernement canadien de jouer un rôle accru sur la scène internationale. Selon cette vision des choses, l'influence internationale du Canada augmenterait considérablement avec une plus forte population, en plus de favoriser la croissance économique brute dans l'avenir. N. B. Le 23 octobre 2016, M. Barton donna une entrevue à la chaîne *Global News* au cours de laquelle il déclara :

C'est un gros chiffre [100 millions] – pour moi, c'est plus qu'un chiffre ambitieux... « Cela changerait évidemment considérablement le pays. C'est une vision différente... Mais je ne pense pas que ce soit de la folie (but I don't think it's crazy!) »

On devrait savoir que tripler la population d'un pays avec des gens de cultures différentes serait susceptible de causer bien plus qu'un choc démographique. Car, en plus de chambarder profondément le Canada au plan de sa population, il est permis d'entrevoir qu'un tel projet provoquerait de multiples conséquences sociales, culturelles et linguistiques (congestion, pollution, surcharge des services publics et des installations de transport et déséconomies d'échelle, ghettoïsation, conflits linguistiques, criminalité, insécurité, etc.).

Et, fait non négligeable, considérant que le système de santé est déjà fortement surchargé et dégradé, c'est tout le système social canadien qui pourrait s'écrouler avec une croissance ultra rapide de la population. Face à des demandes exacerbées artificiellement, il faudrait évaluer quels seraient les niveaux d'imposition qui seraient nécessaires pour assurer le maintien de la qualité des programmes de santé et d'éducation au Canada.

En d'autres termes, le rêve démographique grandiose des promoteurs du Century Initiative pourrait tout aussi bien tourner au cauchemar pour les générations futures. En fait, il pourrait mettre en marche un processus de transformation sociale d'appauvrissement ou de tiers-mondialisation du Canada⁶, avec toutes les conséquences que cela représenterait.

Un fait aussi significatif à rapporter : M. Barton présida un comité fédéral consultatif de 14 membres sur la croissance économique, comité restreint que le gouvernement de J. Trudeau mit sur pied, le 18 mars 2016. [N. B. : Dans mon livre, publié chez Fides en 2018, *La régression tranquille du Québec, 1980-2018*, je précise (note 263, p. 305) que cet important comité ne comptait aucun québécois francophone en son sein, sauf une vice-rectrice de l'Université McGill portant un nom à consonance franco-phonique.]

Ce comité recommanda⁷ que le gouvernement fédéral accroisse les niveaux d'immigration permanente à 450 000 personnes à partir de l'année 2021, soit un accroissement de 50 pour cent par rapport aux niveaux

7 Campbell Clark, "Big Canada concept has some major drawbacks", *The Globe and Mail*, 30 octobre 2016.

atteints de 300 000 immigrants, en 2016, et qu'il hausse graduellement ces niveaux à plus d'un 1 000 000 d'immigrants permanents par année, jusqu'en l'an 2100.

• **Les principaux arguments du Century Initiative pour tripler la population canadienne**

Les deux principaux arguments invoqués par Century Initiative pour tripler la population canadienne en moins d'un siècle sont :

- 1– accroître l'importance politique du Canada sur la scène internationale ; et,
- 2– augmenter le taux de croissance économique brut du Canada en augmentant le nombre de consommateurs et de travailleurs nationaux grâce à l'immigration.

Bref, la « grosseur pour la grosseur » peut-elle être une raison valable pour transformer de fond en comble l'image démographique du Canada ? En effet, de tels arguments reposent essentiellement sur l'idée que le niveau du produit intérieur brut (PIB) devrait être au centre des préoccupations des décideurs de politiques publiques. Qu'en est-il de la qualité et du niveau de vie de la population ?

À moins de vouloir devenir un empire fortement militarisé, le Canada joue déjà un rôle relativement important au plan international. Cependant, au cours des années, ce rôle s'est quelque peu rétréci par rapport à ce qu'il était du temps du premier ministre Lester B. Pearson (1897-1972), prix Nobel de la Paix en 1957. Les causes de ce déclin ne sont nullement dues au manque de poids démographique du Canada, mais plutôt au fait que les politiciens canadiens qui ont succédé à Lester B. Pearson n'ont pas été à la

hauteur. Il y a plusieurs pays très peuplés dans le monde, mais ce sont souvent des pays relativement pauvres et leur masse démographique ne leur procure guère une place enviable sur la scène internationale.

Le deuxième argument (niveau du PIB plutôt que niveau de vie) est un argument de gens d'affaires et non pas celui d'économistes. En effet, depuis 1989, le Canada est en situation de libre-échange commercial avec les États-Unis⁸.

Les producteurs canadiens ne sont nullement limités au seul marché canadien pour écouler leurs produits. Ils sont en mesure d'atteindre des niveaux de production qui génèrent des économies d'échelle en exportant une partie de leur production sur le marché américain. C'est ce que font déjà de nombreuses entreprises canadiennes. En contrepartie, les consommateurs canadiens ont accès à des importations en provenance des États-Unis, ce qui accroît la diversité des approvisionnements et ce qui stabilise les prix.

• Les niveaux de vie dans le monde ne sont pas liés à la taille démographique des pays

En effet, les niveaux de vie (PIB par hab.) dans le monde sont très peu reliés à la taille démographique des pays. Cela semble plutôt être le contraire. C'est ce que montrent les travaux du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Ainsi, le PNUD publie fréquemment un indice mondial de classement des pays en fonction du niveau de vie et de la qualité de vie de leurs habitants, l'Indice de développement

8 L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique (ALÉ), fut paraphé en 1988 et il est entré en vigueur le 1er janvier 1989. Il crée une zone de libre-échange entre les États-Unis et le Canada. Il a été complété en 1994 et en 2020 par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique.

humain (IDH)⁹. Cet indice montre le niveau de développement qualitatif (espérance de vie, instruction, niveau de vie) d'un pays, en tenant compte du potentiel économique.

Sauf exception, ce sont inmanquablement les pays de petite taille ou de taille moyenne qui occupent les premiers rangs, en ce qui concerne les niveaux de vie et la qualité de vie des habitants, et non pas les pays les plus peuplés. Il existe, dans la plupart des cas, une relation négative entre la grande taille démographique de certains pays et le niveau de vie de leur population.

En 2019, à titre d'exemple, les trois pays en tête de liste pour le niveau de vie et la qualité de vie étaient tous les trois des pays de moins de 10 millions d'habitants: La Norvège (5,3 millions d'h.), l'Irlande (5,0 millions d'h.) et la Suisse (8,5 millions d'h.).

Certains souhaiteraient peut-être que le Canada devienne une copie conforme des États-Unis, en vue d'une éventuelle fusion entre les deux pays dans l'avenir. Cependant, est-on vraiment persuadé que le climat social qui prévaut aux États-Unis soit une chose digne d'émulation et qu'il soit à l'avantage des Canadiens de l'importer ?

• Le vieillissement de la population et la pénurie de main-d'œuvre

Deux autres arguments invoqués par le groupe de pression du Century Initiative en faveur d'une immigration super massive: le premier serait de pallier le vieillissement de

9 Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain, Classement des États du monde par l'indice de développement humain*, le 1er septembre 2020.

la population (provoqué par la baisse du taux de fécondité et par l'augmentation de l'espérance de vie); le deuxième viserait à prévenir une éventuelle pénurie de main-d'œuvre causée par le départ à la retraite des «baby-boomers», soit la cohorte de population née entre 1947 et 1966 au Canada.

Il est vrai que ces deux phénomènes nécessiteront des ajustements et des politiques d'appoint à court et à moyen terme, c'est-à-dire jusqu'en l'an 2050 approximativement, soit quand la cohorte des «baby-boomers» aura en grande partie disparu, mais non pas nécessairement à très long terme, sur la base de tout un siècle.

Par exemple, il appert que l'immigration en tant que telle ne modifie pas substantiellement la structure des âges d'une population, essentiellement parce que la majorité des immigrants arrivent au pays à l'âge adulte et que le programme de réunification des familles fait en sorte de faire venir des personnes immigrantes déjà âgées. À ce sujet, les travaux démographiques de Benoît Dubreuil et de Guillaume Marois montrent que l'apport de l'immigration sur une haute échelle n'est pas une panacée pour rajeunir une population qu'elle peut parfois accentuer son problème de vieillissement¹⁰.

• Les moyens de pallier le phénomène du vieillissement de la population d'ici l'an 2050

D'autres pays industrialisés sont confrontés au même problème d'un choc démographique, et ils recourent à d'autres moyens que de compter sur une immigration internationale massive pour y faire face.

¹⁰ Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le Remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, 2011, 320 p.

Par exemple, le Japon est un pays prospère avec une population encore plus vieillissante que celle du Canada, mais il ne s'en remet pas à l'immigration internationale pour faire face au phénomène. En effet, un pays peut plutôt mettre de l'avant des politiques natalistes, avec des mesures visant à hausser le taux de fécondité et à encourager les naissances ; d'autres politiques pour retarder l'âge de la retraite, compte tenu d'une espérance de vie allongée, peuvent être mises de l'avant ; il en va de même de mesures pour faire en sorte de faciliter et d'accroître le rôle des femmes sur le marché du travail ; de même, comme plusieurs entreprises le font déjà, il est possible de recourir davantage à la robotique pour effectuer plusieurs tâches intensives en main-d'œuvre ; et, en dernière analyse, un pays peut faire venir des travailleurs étrangers temporaires, en fonction de ses besoins économiques réels.

Concernant la pénurie de main-d'œuvre, il est important de bien situer cette question dans son contexte économique global.

En théorie, si une industrie en particulier a un besoin de travailleurs spécialisés, une immigration ciblée de tels travailleurs peut y remédier. Cependant, si on parle d'une pénurie généralisée à l'ensemble de l'économie que des variations dans les salaires et les programmes de formation ne peuvent combler, c'est une tout autre affaire. En effet, si le taux de croissance démographique ralentit d'une façon naturelle, les besoins de consommation vont aussi ralentir. Il en ira de même de certaines industries qui doivent s'adapter à une demande fluctuante ou en concurrence avec l'importation.

Il y a danger alors de solutionner le problème d'une pénurie de main-d'œuvre dans une industrie en parti-

culier, mais en créant simultanément des pénuries de main-d'œuvre dans d'autres industries, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, du logement, de l'infrastructure routière et des services privés et publics en général, etc. L'économie peut alors faire face à une spirale sans fin de besoins de main-d'œuvre créés de toute pièce, gonflés par une population qui croît trop rapidement artificiellement, par l'immigration.

• **L'impact politique, linguistique et culturel sur les Canadiens français et sur le Québec français**

À ma connaissance, le groupe de « Initiative du siècle » n'a fourni aucune réflexion sur les conséquences de son projet migratoire extrême sur les Canadiens français en générale, et sur la seule majorité politique qu'ils occupent au Québec. Si le gouvernement canadien allait poursuivre sur la voie d'un « Canada de 100 millions d'habitants » en faisant appel à une immigration ultra massive, la place des Canadiens français au Canada ne pourrait que chuter dramatiquement au cours des décennies à venir.

Au cours du XX^e siècle, en effet, la politique d'immigration canadienne s'est traduite par une baisse continue du poids démographique et politique de la population de langue française au Canada. Ainsi, en 1941, 29,3 pour cent de la population du Canada était de langue maternelle française. Cependant, en 2016, ce pourcentage était tombé à 21,0 pour cent, une baisse de plus de huit points de pourcentage, en 75 ans. Avec la mise en œuvre du projet du groupe Century Initiative, il est possible d'entrevoir une chute au moins aussi importante, au cours des 75 prochaines années. Il s'en suivrait une situation qui menacerait la viabilité même et la pérennité de la langue française au Canada, au prochain siècle.

En ce qui concerne le Québec, la province fondatrice du Canada, son poids démographique dans l'ensemble du Canada pourrait tomber en bas de 10 pour cent à la fin du siècle. Au Québec même, les francophones pourraient se retrouver en minorité sur le territoire de leurs ancêtres, pour la première fois en 500 ans.

Si le gouvernement fédéral de J. Trudeau fait sien le projet de Century Initiative, cela fera *de facto* en sorte, par une politique migratoire extrême, de *louisianiser* le Québec et de marginaliser les Canadiens français.

Conclusion

Quand tout est pris en considération, et surtout si le gouvernement fédéral canadien continue de s'inspirer du projet du lobby Century Initiative pour élaborer sa politique d'immigration, c'est à un véritable tsunami migratoire programmé auquel la population canadienne devra faire face au cours des prochaines années.

Dans une véritable démocratie, l'adoption d'une telle politique gouvernementale à long terme devrait être soumise au peuple pour approbation. Or, ni la proposition du «Canada 100 millions» d'habitants du lobby Century Initiative, ni la politique d'immigration massive qui s'en inspire, n'ont fait l'objet de débats publics. Ces mesures n'ont pas été soumises à la population, soit à l'occasion d'un référendum, soit lors d'une élection générale. Il s'agit d'une entorse majeure au principe démocratique. ♦

Le pays woke et multiculturel

Une analyse des liens entre le Parti libéral du Canada et les minorités d'origine immigrante lors des élections fédérales de 2015, 2019 et 2021.

Les élections fédérales du 19 octobre 2015, du 21 octobre 2019 et du 21 septembre 2021 ont toutes trois porté les libéraux de Justin Trudeau au pouvoir; 2015 en gouvernement majoritaire, 2019 et 2021 en gouvernement minoritaire. Envers et contre toute compréhension la plus élémentaire qui soit, mais comme chaque fois, les interprétations les plus fantaisistes reviennent. «Les électeurs ont décidé du paysage politique pour les quatre prochaines années». «Ce sera encore l'Ouest contre le Centre et l'Est» ou «les villes contre les campagnes» ou «le Québec contre le "Reste du Canada"» (le RdC), comme au temps des belles années du Bloc québécois (BQ). «Rien de tout cela», selon d'autres, plus perspicaces: ces trois élections, qui ont porté Justin Trudeau au pouvoir, traduisent tout le charisme et l'habileté de celui-ci de même que la réussite de son équipe d'élus et... de non-élus. Sans rejeter totalement ces éléments d'explication des résultats réels, il reste pourtant impossible de comprendre quoi que ce soit à la nature du Parti libéral du Canada (PLC) et des gouvernements qu'il a formés sans examiner les résultats globaux (les tableaux sont disponibles dans notre site internet):

* Ph. D. sc. politique. pspedito9@gmail.com

- À la simple lecture du **Tableau A1**, il saute aux yeux que les élections de 2019 et de 2021 se sont soldées par des victoires aux voix pour le Parti conservateur (PC), mais par des défaites aux sièges, lesquels ont couronné le PLC.
- Deuxio, avec moins de tiers des voix, le PLC est néanmoins le parti appelé à former le gouvernement en 2019 et 2021; au fédéral, on ne peut trouver un parti porté au pouvoir avec de plus faibles appuis populaires.
- Tertio, si les distorsions ont bénéficié au parti vainqueur, elles ont parfois légèrement renforcé la position du PC et celle du BQ, comme en 2019 et 2021. Autrement, la « prime au gagnant » provient de tous les tiers partis. Et lors des deux dernières élections, tous les partis ont alors contribué à mettre en selle un parti que plus des deux tiers des Canadiens n'ont pas voulu voir gouverner.

Mais nous nous intéressons au PLC, et plus précisément à la composition de ses appuis et au lien de représentation qui est à la base de son action politique et gouvernementale. Quelle est donc la nature du PLC? La thèse la plus probable veut qu'il soit insaisissable, opportuniste, allant du centre-gauche au centre-droite l'échiquier politique fédéral selon les circonstances. On l'a dit former des gouvernements qui s'appuient sur les classes moyennes, mais qui sont contrôlés par l'élite torontoise et montréalaise, alliant notamment population instruite aux professions intellectuelles et sociales et aux administrations publiques. On l'a également pensé former des gouvernements émanant du centre du pays face aux provinces productrices de pétrole. À cet égard, parce qu'elles mettent l'accent sur les motivations individuelles et non

sur la valeur des votes, les analyses qui ne tiennent pas compte des impacts politiques des institutions sont peu utiles pour comprendre les résultats des élections.

On peut à bon droit se demander ce qu'est la place des minorités d'origine immigrante dans les succès du PLC, en particulier quand on sait que ces minorités lui offrent de forts appuis. Le caractère plus ou moins bloc de leur vote intrigue¹ quand on sait qu'une part des minorités est formée de conservateurs idéologiques ou religieux prompts à appuyer le Parti conservateur (PC) alors qu'une autre est composée d'électeurs franchement de gauche qui appuient le Nouveau parti démocratique (NPD).

Ce texte n'est pas une analyse du multiculturalisme ni du «wokisme», notamment de la manière dont l'électorat réagit à la part de l'un et de l'autre présentes dans l'identité, le programme et la plateforme du PLC et de chacun des partis lors de chaque élection. Il s'agit plutôt de voir comment s'interpénètrent les différents types de clivages expliquant les comportements électoraux, les premiers, qui sont en lien avec l'appartenance à une classe sociale, à une génération, à une région, etc., et les seconds, qui sont de nature identitaire, incluant l'origine immigrante, le lieu de naissance, la culture, les traits physiques qui en font des minorités visibles (ou même audibles), la religion, etc. L'hypothèse consiste à mesurer la place des minorités issues de l'immigration et à déterminer à quel point, malgré leur poids démographique mineur à l'échelle canadienne, elles occupent une place aujourd'hui prépondérante au sein des gouvernements

1 Sans toutefois être comparables aux décennies d'expérience des Québécois face à un vote monolithique (90 % et plus) offert par les non-francophones du Québec à l'endroit du Parti libéral du Québec (PLQ).

libéraux et constante à tous les niveaux de pouvoir. Grâce aux distorsions induites par le mode de scrutin majoritaire, elles parviennent à constituer un poids déterminant quant à l'orientation politique des gouvernements libéraux.

L'élément commun des communautés minoritaires

Comment peut-on parler d'un clivage identitaire au Canada? Dans la perspective multiculturelle, «tous les Canadiens sont des descendants d'immigrants», à l'exception des autochtones. Mais même là, les autochtones pourraient être considérés «issus de l'immigration», puisqu'ils sont originaires d'Asie. Mais alors, comment identifier les populations d'origine immigrée pour les fins présentes? Les populations d'origine française et britannique sont considérées comme «populations natives», c.-à-d. celles dont la place a été consacrée dans l'histoire du pays, notamment lors de ses grandes étapes constitutionnelles et dans ses institutions nationales. Les populations d'origine immigrée sont celles qui ont dû s'adapter à ces institutions, sachant qu'elles ne disposeraient pas du droit, du pouvoir et des institutions qui leur permettraient de s'intégrer sans s'assimiler culturellement et linguistiquement.

Il existe de multiples façons de définir les groupes minoritaires issus de l'immigration. Compte tenu des variables disponibles au dernier recensement, elles peuvent être définies comme étant :

- les communautés dont les membres sont essentiellement immigrants ou enfants d'immigrants, soit les première et seconde générations; ces groupes ont en commun une expérience concrète qui les singularise par rapport à la population native;

- les communautés qui se singularisent par le fait qu'il s'agit de locuteurs utilisant une tierce langue, ce que sont des allophones, soit par leur langue maternelle ou leur langue parlée le plus souvent à la maison. Rarement ces allophones concernent-ils des personnes de troisième génération ou davantage ;
- d'autres communautés appartenant à la catégorie appelée « minorités visibles » par le gouvernement fédéral : sud-asiatiques, chinois, noirs, philippins, latino-américains, arabes et autres ;
- d'autres communautés non immigrantes entrant dans la constitution de la communauté anglophone au Québec ou de l'une des communautés francophones dans les autres provinces.

La diversité des origines pour ces groupes minoritaires constitue un obstacle de taille à l'émergence d'une seule et unique identité culturellement distincte. Une telle identité commune ne peut donc avoir une seule base migratoire, ethnique, culturelle, religieuse ou linguistique. L'identité commune ne peut être que politique. Elle doit être supra-communautaire, c'est-à-dire primer sur les identités particulières et sur tous les autres clivages sociaux. Au-delà de toutes les distinctions culturelles se trouve l'expérience commune d'être minoritaire dans une société majoritairement blanche, instruite et aisée, appuyée par les institutions nationales et globalement aux commandes politiques et économiques du pays.

Si cette expérience « minoritaire » dépasse le Québec et son statut constitutionnel, elle rejoint pleinement la minorité anglophone du Québec, dont les trois quarts sont néanmoins d'origine immigrante, même si son sta-

tut minoritaire est discutable, de même que les minorités francophones hors Québec, en les noyant cependant dans le tout minoritaire. Le besoin de reconnaissance et le désir de justice, voire de réparation, envers chacune des communautés constituantes sont à la base de leur action politique. Le nationalisme québécois rejoint ici le nationalisme canadien pour les membres des communautés minoritaires. Il s'agit de trouver le meilleur moyen de protéger le statu quo politique et l'avenir face aux projets de retrait de l'État fédéral ou d'indépendance du Québec. C'est ici qu'entre en scène un parti dédié à ces objectifs plus que tous les autres : le PLC, construit purement artificiel dépendant des caprices du mode de scrutin majoritaire !

Tous les acteurs politiques sont des construits artificiels

Toutes les institutions politiques et tous les mécanismes de représentation comportent des conséquences politiques qui sont déterminantes quant à l'exercice du pouvoir. Le moindre changement apporté à l'une des composantes change la façon dont ce dernier est exercé, de même que les rapports entretenus par les partis entre eux. Il n'existe donc aucun acteur politique « naturel » car la totalité des partis sont artificiellement produits par les institutions, les lois et les règles utilisées pour sélectionner les élus.

Au cœur de ces mécanismes découpant chaque acteur se trouve le mode de scrutin. Ce dernier a des impacts directs sur la bonne fortune de chacun des partis, depuis le parti gagnant jusqu'à tous les autres partis. Le type de relations définies par les règles électorales engendre la couleur particulière de chaque système de partis : tantôt un bipartisme et un pouvoir exercé en solitaire par un parti qui n'obtient pas la majorité des voix et qui doit de ce fait gouverner pour la majorité des électeurs, tantôt un multipartisme amenant

la collaboration entre partis et la constitution de gouvernements de coalitions majoritaires aux voix ayant négocié entre eux les engagements de leurs gouvernements. Voici les principales raisons pour lesquelles le mode de scrutin majoritaire influence la nature des partis et des systèmes de partis :

- il récompense les groupes à base communautaire ou ethnoculturelle qui votent en bloc, d'autant plus lorsque ces groupes sont suffisamment nombreux pour prétendre à un impact national ;
- il dévalue le vote des communautés majoritaires du fait qu'elles ne votent pas en bloc. Leur impact politique moindre vient de leurs divisions selon plusieurs lignes de fracture. Conséquemment, leur clientèle électorale rassemble des groupes définis sur une autre base que purement communautaire.

Parmi ces derniers groupes, on compte :

- les femmes, dont la répartition est extrêmement stable d'une circonscription à l'autre, qui ne votent pas en bloc et qui n'ont pas de parti spécifiquement dédié à la défense de leurs intérêts ;
- les générations, pour les mêmes raisons, puisque leur répartition est plutôt stable et leur vote, plutôt divisé ;
- les classes sociales, qu'elles soient définies par le revenu, la part représentée par les faibles revenus, la scolarisation, la profession ou la propriété d'un logement ; elles sont fortement divisées et mal réparties sur le territoire ;

- les secteurs industriels et les groupes d'intérêts, y compris les institutions financières, les grandes entreprises étrangères ou canadiennes, les syndicats, les groupes sociaux ou environnementalistes; leur influence trouve sans doute davantage son chemin par les voies du démarchage et des pressions politiques publiques ou discrètes que par le poids du nombre.

À l'opposé se trouvent des groupes géographiquement délimités, mais dont le poids minoritaire oblige à rechercher des alliances. Ces groupes incluent:

- l'Ouest, dont ni les quatre provinces ni aucune d'entre elles ne présentent des résultats électoraux homogènes;
- la minorité nationale québécoise, marginalisée parce que divisée entre les différents partis pancanadiens, mais ne contrôlant aucun d'entre eux.

Cette recette permet à la majorité d'absorber politiquement la minorité en faisant l'économie d'arrangements politiques (un statut particulier au lieu du statu quo) qui en permettraient la survie. Cette situation caractérise de plus en plus les rapports entre le Québec et les partis fédéraux au fur et à mesure que décroît le poids du Québec au Canada; en votant pour le BQ, un parti de protestation, à partir des élections générales de 1993, la majorité québécoise empêche tout un chacun au Québec et dans le Canada hors Québec (CHQ) de nier l'existence d'une voix québécoise forte dans le paysage politique canadien.

Cela dit, les conditions assurant le succès des groupes minoritaires dépendent de différents facteurs qu'il convient d'identifier.

Des règles du jeu qui favorisent les groupes minoritaires qui votent en bloc

Le système politique canadien s'offre aux groupes minoritaires qui se définissent par une identité communautaire. Ces groupes panclassistes, pangénérationnels, panrégionaux, de toutes les formations et de toutes les sphères d'activité, sont :

- capables de voter en bloc pour un parti, ou contre un ou plusieurs partis ;
- suffisamment importants démographiquement pour susciter la convoitise des partis.

Les données du recensement de 2016 disponibles par circonscription permettent d'identifier différentes définitions des groupes supra-communautaires, qui donnent les pourcentages suivants :

- les personnes d'origine immigrante, qui représentent 22 % de la population canadienne ;
- les enfants d'immigrants, qui représentent une autre tranche de 18 % de la population, ce qui porte à 40 % la population canadienne pour qui l'immigration est une réalité bien vivante ;
- les effectifs immigrants récents, c'est-à-dire arrivés au Canada de 1991 à 2016, soit 15 % de la population au recensement de 2016 (14 % sans l'inclusion de 506 455 résidents non permanents en 2016, dont une bonne partie est devenue citoyenne canadienne par la suite) ;
- les effectifs appartenant à l'une ou l'autre des « minorités visibles » autodésignées au recensement. Elles représentent 14 % de la population ;

- selon la langue maternelle, les non-francophones² au Québec, qui représentent 22 % de la population (dont 8 % d'anglophones), et les non-anglophones au CHQ, représentant 28 % selon la langue maternelle (dont 4 % de francophones);
- selon la langue parlée au foyer, les non-francophones au Québec, qui représentent 19 % de la population (dont 11 % d'anglophones), et les non-anglophones au CHQ, qui représentent 17 % de la population hors Québec (dont 2 % de francophones).

Il va de soi que plusieurs de ces groupes s'entrecroisent. Quel que soit l'indicateur retenu, les facteurs qui détermineront leur degré d'influence se résument à quelques-uns. Outre d'être suffisamment nombreux et de voter en bloc en faveur d'un parti, leur répartition géographique doit leur permettre (chose involontaire) de maximiser leur impact sur l'issue du scrutin dans un maximum de circonscriptions, et cela de manière permanente de manière à tisser des liens avec chacun des partis à longue échéance, donc dans chaque circonscription (l'espace) et durant plusieurs élections (le temps). Peu importe le critère utilisé pour les définir, les groupes minoritaires seront d'autant plus capables d'influencer que leur dispersion géographique évitera le gaspillage de votes :

- par surconcentration de leurs électeurs : si 10 % d'électeurs sont suffisants pour assurer l'élection du candidat du parti qu'elle favorise, toute proportion supérieure à ce 10 % des électeurs est inutile;

² Pour la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent au foyer, les données sur les groupes linguistiques ont été calculées après redistribution des réponses multiples au prorata des réponses mentionnées.

- par sous-concentration ou dilution de leurs électeurs : s'il faut à la minorité représenter au moins 15 % des électeurs pour permettre l'élection de son candidat, dès lors qu'elle représente une proportion inférieure à ce 15 %, ses votes sont perdus si son candidat n'est pas élu ;
- par la création de circonscriptions d'une si grande taille qu'elle dilue le poids des groupes minoritaires dans chaque circonscription, ou encore ;
- par la création de circonscriptions découpées sur mesure (par *gerrymandering*), soit pour en réduire l'impact au maximum, de sorte que la carte électorale contribue à l'élection des partis adverses, soit pour en maximiser au contraire l'impact de façon à favoriser l'élection du parti qu'ils favorisent. Dans la mesure où la confection de la carte électorale est effectuée par une commission autonome et à l'abri des influences de toute sorte, cet argument tombe en désuétude.

On devra ensuite trouver des liens clairs ou prédominants entre le vote au PLC et les caractéristiques relevant des groupes minoritaires. Ces liens seront d'autant plus importants dans la mesure où ils sont déterminants pour l'élection du candidat local. C'est ce que révèlent des seuils électoraux, soit le pourcentage d'effectifs d'un groupe minoritaire sur un territoire donné qui permet l'élection systématique des candidats libéraux, et en deçà duquel sont systématiquement élus des candidats des autres partis.

Vérification : les variables corrélées avec le vote PLC

L'examen des liens entre les différentes variables et le vote libéral se fait d'abord par le calcul des corrélations.

L'objectif n'est ni de mesurer les capacités explicatives, ni de trouver le meilleur modèle explicatif, ni de trouver le fractionnement le plus complet et le plus pertinent du territoire. Il s'agit d'observer les meilleures corrélations entre le vote et les différentes variables explicatives, en particulier celles reflétant la présence de groupes minoritaires.

Pour ce faire, il est nécessaire de fragmenter le territoire plutôt que de se contenter de corrélations à l'échelle canadienne. Celles-ci seraient très moyennes et masqueraient nécessairement l'existence de cultures politiques régionales plus fortes, ce que révéleraient des corrélations plus fortes, et parfois contraires d'une région à l'autre. Un territoire découpé en un grand nombre de sous-ensembles régionaux aurait pour conséquence de permettre l'existence de sous-régions rassemblant peu de circonscriptions; du coup, les corrélations devraient être très nettes pour être significatives³. Une solution, même si elle n'est pas idéale, permet d'atteindre des résultats acceptables: restreindre le nombre de sous-ensembles régionaux, vérifier la concordance avec les corrélations d'autres variables explicatives semblables, calculer la moyenne des trois élections. Dès lors il est possible d'obtenir un portrait relativement juste des variables les plus importantes pour expliquer le vote⁴.

3 L'erreur écologique est évidemment toujours possible. Elle se produit lorsque la corrélation entre x et y est positive (ou négative), mais qu'elle est provoquée par une troisième variable. Celle-ci se trouve à masquer l'existence d'une corrélation de signe inverse entre x et y .

4 Bien sûr, il aurait idéalement fallu multiplier les unités d'analyse en calculant le vote par quartier et par municipalité, un travail trop important pour les fins présentes. Mais rien n'indique que d'importantes variations au sein d'une même sous-région n'existeraient pas, étant donné que chaque RMR est potentiellement dotée de sa propre culture politique.

Cela dit, les coefficients de corrélations doivent être élevés au carré pour donner une idée de leur capacité explicative. Dès lors, des corrélations de $+0,5^2$ ou de $-0,5^2$ donnent 25 % d'explication du vote. À $0,6^2$, $0,7^2$, $0,8^2$, on obtient respectivement 36 %, 49 % et 64 % de capacité explicative, et ainsi de suite. Des corrélations de $+0,95$ ou $-0,95$ correspondent à un vote expliqué à la hauteur de 90 %. Sinon, à $0,4^2$, le 16 % de capacité explicative est une indication plutôt... limitée.

Les données de base, les 338 circonscriptions, comptent en moyenne plus de 100 000 personnes. Toutes les caractéristiques ethnoculturelles, religieuses, économiques, générationnelles, etc. de chacune au recensement de 2016 sont disponibles sur le site de Statistique Canada. De là, il est possible de calculer toutes les corrélations entre chacune et le vote de 2015, 2019 et 2021 et de faire ressortir la moyenne des corrélations pour les trois événements. Il sera ainsi plus facile de dégager les plus fortes associations et les plus constantes pour chaque sous-région du territoire canadien et de procéder à un découpage régional qui soit le plus économique possible. Les données disponibles incluent l'âge, les générations, l'immigration, la langue, différentes autres données identitaires dont l'autochtonie et les minorités visibles, ainsi que des données du type socio-économiques, dont la scolarité, les professions, le secteur d'activité, les revenus, la pauvreté et la fréquence des faibles revenus dans la circonscription, la possession du logement. On peut rajouter des données sur l'urbanisation, les provinces et les sous-ensembles géographiques⁵.

5 Étaient disponibles: des variables d'âge (15), de connaissance des langues officielles (6), de Première langue officielle parlée (6), de langue maternelle (3), de langue parlée le plus souvent à la maison (3), de langue parlée le plus souvent au travail (3), de revenu (6), de citoyenneté (4), du statut migratoire (3), de la période d'immigration (5), de la catégorie d'immigration (4), des générations (3), d'autochtonie (5), de minorités visibles (7), du plus haut diplôme

À partir d'un grand nombre de sous-régions par province/groupe de provinces, en respectant la constitution de sous-régions ayant un minimum de 25 à 30 circonscriptions, les ensembles suivants ont été définis :

- la RMR⁶ de Montréal, 39 circonscriptions ;
- le Québec hors Montréal, 39 circonscriptions ;
- la RMR de Toronto, 53 circonscriptions ;
- l'Ontario hors Toronto, 68 circonscriptions ;
- les 4 métropoles de l'Ouest, 57 circonscriptions (Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg) ;
- l'Ouest hors 4 métropoles, 50 circonscriptions (y compris les 3 territoires) ;
- les Maritimes, 32 circonscriptions.

Le Tableau 1 donne les huit premières variables associées positivement à la moyenne du vote libéral pour les trois élections. Le Tableau A2 reporté en annexe (voir site internet) donne les huit premières variables associées positivement ou négativement au vote libéral.

obtenu (4), des taux d'activité, d'emploi et de chômage (3), des professions (5), des secteurs industriels (ou secteurs d'activité, 6). Grâce au recoupement des régions métropolitaines et des provinces (10), il fut possible de dégager et de tester certaines délimitations des régions (6), des sous-ensembles régionaux (7), et même de proposer une variable donnant une idée du degré d'urbanisation de chaque circonscription (6).

6 Les RMR sont les « Régions métropolitaines de recensement », définies par leur marché du travail de manière à être comparables au national et à l'international.

Tableau 1 : Les huit premières variables explicatives positives du vote libéral (par ordre de capacités explicatives) dans les différents ensembles régionaux du Canada, d'après la moyenne des corrélations du vote libéral lors des élections de 2015, 2019 et 2021

RMR de Montréal (n=39)	Québec hors Montréal (n=39)	RMR de Toronto (n=53)	Ontario hors Toronto (n=68)	Ouest - 4 métropoles* (n=57)	Ouest (+terr.) hors 4 métropoles** (n=50)	Maritimes (n=32)
Max = -0,9011	Max = 0,7442	Max = 0,7165	Max = -0,7282	Max = 0,6784	Max = -0,6599	Max = -0,3717
Enfants d'immigrants (+)	Anglais, langue parlée le plus souvent au travail (+)	Taux de chômage (+)	Universitaire, plus haut diplôme complété (+)	Fréquence des faibles revenus (+)	2-4-5 Professions intellectuelles et sociales (+)	Primaire, plus haut diplôme complété (+)
Allophones (LM) (+)	Connaissance d'au moins l'anglais (+)	Minorités visibles (+)	2-4-5 Professions intellectuelles et sociales (+)	Immigrants (+)	Administrations publiques (+)	Unilingues français (Conn. des LO) (+)
Immigrants (+)	Anglophones (LP) (+)	Immigrants (+)	Administrations publiques (+)	Industries de la finance, de l'immobilier, des assurances (+)	Fréquence des faibles revenus (+)	Taux de chômage (+)
Minorités visibles (+)	Anglophones (LM) (+)	Immigrants récents (1991+) (+)	0-1-3 Professions économiques et santé (+)	Allophones (LM) (+) & Allophones (LP) (+)	Locataires (+)	Français, langue parlée le plus souvent au travail (+)
Allophones (LP) (+)	Bilingues, conn. 2 langues officielles (+)	Fréquence des faibles revenus (+)	Minorités visibles (+)	Minorités visibles (+)	Allophones (LM) (+) & Allophones (LP) (+)	Agés entre 55 et 64 ans (+) & Agés soit entre 50 et 64 ans, soit 40 ans ou plus, 45 ans ou plus, 50 ans ou plus, 55 ans ou plus, 65 ans ou plus (+)
Anglais, Première langue officielle parlée (+)	Enfants d'immigrants (+)	6 Professions du commerce (+)	Immigrants récents (1991+) (+)	Enfants d'immigrants (+)	Autochtones (+)	Natifs de parents natifs (+)
Anglais, langue parlée le plus souvent au travail (+)	Anglais, Première langue officielle parlée (+)	% des transferts gouvernementaux dans les revenus (+)	Bilingues (Conn. des lang. off.) (+) & Unilingues anglais (-)	6 Professions du commerce (+)	Autres langues parlées le plus souvent au travail (+)	% des transferts gouvernementaux dans les revenus (+)
Anglais, langue parlée le plus souvent au maison (+)	Immigrants (+)	Allophones (LP) (+) & Allophones (LM) (+)	Immigrants (+)	% des transferts gouvernementaux dans les revenus (+)	Bilingues (Conn. des deux LO) (+) & Unilingues anglais (Conn. des lang. off.) (-)	Immigrants récents (1991+) (+)

Notes : * Vancouver + Edmonton + Calgary + Winnipeg. ** Les quatre provinces de l'Ouest et les trois territoires.

Au Québec, les corrélations sont fort importantes, plus de 0,90 à Montréal et 0,74 hors de Montréal. Dans ces deux sous-régions, les variables les plus importantes relèvent toutes de la langue et des caractéristiques ethnoculturelles ou de l'immigration. À Montréal, deux grandes surprises : la première est l'importance, dans l'association avec le vote libéral, des enfants d'immigrants, des immigrants et des minorités visibles. L'autre est la prédominance des langues tierces face à l'anglais, autant pour la langue maternelle que pour la langue parlée le plus souvent au foyer. De plus, contrairement au reste du Canada, où l'anglais est associé négativement au PLC, cette langue l'est positivement au Québec, ce qui reflète sans doute l'importance des origines immigrantes de la communauté anglophone au Québec.

En Ontario, Toronto diffère passablement l'Ontario hors de la RMR. Alors que l'on connaît une métropole torontoise massivement libérale, il existe pourtant une importante variation du vote libéral. Elle provient justement de l'origine immigrante de la population, en particulier de l'appartenance aux minorités visibles, du fait d'être immigrant ou d'être immigrant récent (depuis 1991). Ces associations sont par ailleurs associées à la pauvreté, soit à la proportion de chômeurs, de faibles revenus, la part représentée par les transferts élevés dans les revenus, de professions liées au commerce et à la vente. Hors Toronto, les appuis libéraux proviennent d'abord des personnes de scolarité universitaire, des professions intellectuelles et sociales, des administrations publiques et des professions économiques et de la santé. Le point d'appui du PLC diffère donc passablement lorsque l'on passe de Toronto au reste de l'Ontario. D'ailleurs, le vote libéral de Toronto semble avoir de nombreux points en commun avec celui de Montréal.

Dans l'Ouest, le vote libéral est passablement différent selon que l'on se trouve dans les quatre métropoles (Vancouver, Edmonton, Calgary et Winnipeg) ou non. En gros, ces dernières suivent le modèle torontois, alliant les variables de l'immigration (immigrants, enfants d'immigrants et minorités visibles, allophones (LM et LP) à celles de la pauvreté (fréquence des faibles revenus, % de chômeurs, emplois dans le commerce et la vente). Hors des métropoles de l'Ouest, le vote rejoint celui de l'Ontario hors Toronto, avec la part de professions intellectuelles et sociales, les administrations publiques, mais aussi la part de populations pauvres (fréquence des faibles revenus, locataires) et les proportions d'allophones (langue maternelle, et langue parlée le plus souvent au foyer ou au travail), d'autochtones.

Enfin, dans les Maritimes, le vote libéral mur à mur n'empêche que les corrélations les plus fortes indiquent l'importance du vote des unilingues francophones, chômeurs et peu scolarisés, travaillant surtout en français et vivant de transferts gouvernementaux et d'une moyenne d'âge minimalement supérieure à 40 ans.

Il ressort donc un PLC fortement associé à la population immigrante, mais également aux proportions d'enfants d'immigrants et de minorités visibles, d'immigrants récents et d'allophones. Appuyé ensuite par les populations pauvres et l'élite politique et économique, le modèle est observable dans toutes les métropoles tandis qu'ailleurs, une fois retiré l'élément immigrant, les caractéristiques économiques demeurent. On peut noter qu'au Québec, la prédominance des immigrants et variables connexes dans les corrélations avec le PLC passe en partie par l'intégration linguistique en anglais. Et puisque la population anglophone est devenue essentiellement une population

immigrante, il n'y a rien d'incongru à ce que les locuteurs anglais du Québec rejoignent les populations allophones hors Québec dans leur appui au PLC⁷.

Les seuils, les groupes minoritaires et les succès du PLC

Au Canada, les liens entre le vote au PLC et les différentes variables associées à l'immigration sont assez clairs. L'existence de comportements libéraux dominants, c.-à-d. donnant une avance au PLC sur les autres partis chez les groupes d'origine immigrante, peu importe leur définition, est une dimension extrêmement importante de la politique canadienne. Il s'agit d'une variable incontournable dans les calculs des partis fédéraux, à la fois durant les campagnes électorales et en dehors de celles-ci. Cette dimension structurelle va organiser le système de partis de manière constante. Notamment en créant, lorsque le vote de la majorité va dans un autre sens, des seuils départageant les sièges.

Ces seuils sont variables selon la définition de la minorité, selon les sous-ensembles régionaux et selon les élections. Il peut même arriver que plusieurs seuils co-existent sur un même territoire, déterminant par exemple tantôt la prédominance des élus libéraux, tantôt celle des conservateurs, celle des néo-démocrates, celle des bloquistes, etc. On peut distinguer trois **types** de sièges délimités par les proportions d'électeurs x :

7 Si le PLC s'appuie sur les autochtones dans l'Ouest hors des 4 métropoles et sur les francophones dans les Maritimes, où ces deux dernières populations y sont respectivement les plus nombreuses par rapport aux autres régions, les proportions y restent malgré tout faibles, soit 14 % d'autochtones dans l'Ouest hors 4 métropoles et 10 % à 12 % de francophones dans les Maritimes selon la variable choisie.

- **sièges PLC du type A**: ces situations révélant des comportements électoraux opposés – une opposition plus ou moins forte – entre les électeurs des minorités et les autres électeurs.
- **sièges PLC du type B**: ces situations réfèrent aux circonscriptions ne présentant aucun seuil départageant les partis, peu importe la présence d'électeurs des minorités. Ceci signifie que ceux-ci ne sont pas seuls à voter pour le candidat libéral. Il faut toutefois ajouter que leur influence existe à partir du moment où le groupe minoritaire représente au moins une certaine proportion minimale de la population. Cette proportion minimale est fixée à 5 % pour le Québec et à 10 % pour le CHQ⁸;
- **sièges PLC du type C**: ces situations ont fait élire des candidats libéraux dans des circonscriptions où le ou les groupes minoritaires ne sont pas suffisamment nombreux pour influencer sur les résultats électoraux. Ils sont présents dans des proportions inférieures à 5 % au Québec et à 10 % dans le Reste du Canada.

Un mot sur le multipartisme par rapport au bipartisme. Les premières situations sont favorables à l'influence des groupes minoritaires, qui forment des groupes moins portés à la diversification de leur vote que les populations natives de troisième génération ou plus. Au Québec, la proportion d'effectifs minoritaires nécessaires à l'élection

8 Cette différence se justifie du fait que des seuils inférieurs à cette proportion ont effectivement marqué quelques élections québécoises depuis les élections de 1970, au point de rendre tous les partis provinciaux sensibles à la présence d'une minorité non francophone. Si 5 % paraît marginal au Québec, certains seuils ont néanmoins été inférieurs à 4 % lors d'élections québécoises, tandis que 10 % de non-francophones hors de Montréal est le seuil maximal atteint depuis 1970; toutes les circonscriptions comptant plus de 10 % de non-francophones ont systématiquement faire élire les candidats libéraux.

des candidats du PLC est moins élevée que celles observées dans le cas du bipartisme provincial de 1970 jusqu'à l'explosion du multipartisme après 2003 puisque le vote francophone s'est montré le seul à se diviser significativement entre plusieurs partis. La même chose vaut au CHQ, où au moins trois partis fédéraux obtiennent le vote de la majorité native même si l'on observe chez les minorités, outre la prépondérance d'un vote libéral, un certain niveau d'appuis envers les conservateurs, autant envers les néo-démocrates.

Analyser la politique fédérale en fonction de seuils faisant basculer les sièges d'un parti à l'autre n'a rien de nouveau, en particulier au Québec, où l'électorat semble agir de manière très cohérente sur le plan linguistique. Au Tableau A3, on trouvera les seuils de la RMR de Montréal et dans le Québec hors Montréal pour les élections fédérales de 1979 à 2021⁹. Lors des élections, il est clair que les partis composent avec le poids réel des communautés tel que médiatisé par le mode de scrutin majoritaire.

9 Un exercice similaire peut être fait pour les élections québécoises de 1970 à 2018. Les seuils mesurés sont de nature linguistique, c.-à-d. basés sur la proportion de francophones selon la langue parlée le plus souvent à la maison et souvent sur les petites municipalités et les quartiers (les secteurs de recensement et les aires de diffusion) des agglomérations de plus de 15 000 habitants. Dans la RMR de Montréal, avec une proportion de francophones inférieure aux seuils, 95 % des sièges (239 sur 253) étaient libéraux, tandis qu'au-delà des seuils, seulement 4 % des sièges (9 sur 211) l'étaient. Hors Montréal, les pourcentages respectifs étaient de 96 % (125/135) et de 7 % (30/417). Au total, pour le Québec, les proportions respectives atteignaient 94 % (364/388) en deçà des seuils et 6 % (39/628) au-delà. En mesure de pénétration, les sièges libéraux hors Montréal représentaient 125 des 572 sièges, constituant un bloc de 22 % des sièges. De même, à Montréal, les 239 sièges du PLC, représentant 49 % du total montréalais, étaient plus nombreux que les 202 sièges remportés par tous les autres partis, soit 41 % du total. Pour l'ensemble du Québec, les sièges au-dessus des seuils représentent 34 % des 1 059 sièges de 1979 à 2021. À l'opposé, les sièges en deçà des seuils comptaient pour seulement 56 % du grand total pour toute la période. Une distorsion importante pour une majorité représentant plus de 80 % de la population.

Cela dit, les seuils des élections de 2015, 2019 et 2021, sont présentés au Tableau 2. Ils ont été mesurés selon les huit indicateurs différents des groupes minoritaires, par région et pour chaque élection¹⁰. Par exemple, dans la RMR de Montréal en 2015, une proportion de 11,24 % de non-francophones (selon la langue maternelle) séparait les sièges majoritairement libéraux de ceux remportés par tous les autres partis, cela sans aucune zone mitoyenne¹¹. Cela signifie que tous les sièges ayant plus de 11,24 % de non-francophones étaient libéraux, et tous ceux en ayant moins, remportés par les autres partis.

Cette proportion passait à 20 % en 2019 et à 24,7 % en 2021. Autre exemple, dans les 4 métropoles de l'Ouest, il fallait au moins 37,5 % d'«immigrants et enfants d'immi-

¹⁰ L'idéal, pour mesurer les seuils, serait de trouver tous les sièges du PLC d'un côté de la limite (pourcentage x d'effectifs minoritaires) départageant ces seuils face à tous les autres seuils de l'autre côté. Une telle situation pourtant est rare. La première règle utilisée, après hiérarchisation des sièges selon leur proportion d'effectifs minoritaires, est l'observation en continu de sièges libéraux ou l'observation en continu plus ou moins un siège. Or, pour améliorer le partage des sièges par les seuils (puisque le seuil reste à déterminer), une seconde règle est souhaitable. Celle-ci permet d'étirer la limite de partage des sièges, d'autant plus que l'on a affaire à plusieurs élections fédérales, à plusieurs partis et à plusieurs «régions» de taille considérable (et donc de plus d'une culture politique régionale). La seconde règle tient en compte que, si généralement la part des sièges libéraux part à la baisse en dessous du seuil pressenti, elle peut repartir à la hausse lorsque sont pris en compte des sièges libéraux qui comptent moins d'effectifs minoritaires que le seuil pressenti. Il est alors préférable de diminuer le seuil tant que la proportion des sièges libéraux va en croissant, ce qui améliore la prédictivité du modèle.

Les zones mitoyennes sont définies selon les mêmes règles, à la seule différence qu'elles ont, en gros, entre 30 % et 70 % d'effectifs minoritaires. On peut par ailleurs définir plusieurs autres strates correspondant à plusieurs seuils, mais l'objectif reste de simplifier la compréhension des résultats.

¹¹ Le pourcentage donné permettent de départager les sièges selon l'arrondissement nécessaire.

grants», en 2015, pour obtenir une majorité de sièges libéraux. Si la même chose a été observée en 2021, il n'existait pourtant aucun seuil en 2019, d'où l'inexistence de sièges du type A dans cette région. Pour peu qu'ils comptaient au moins 10 % d'effectifs «immigrants et enfants d'immigrants», il s'agissait de sièges du type B, et autrement, du type C. Quant à l'idée de donner un seuil global pour tout le Canada, la diversité des situations l'interdit. Ces seuils seraient trop poreux pour signifier quelque règle de partage des sièges.

Globalement, les seuils ont connu des variations significatives selon l'indicateur des effectifs minoritaires et selon l'élection générale. Par région :

- ils ont été les plus faibles observés dans le Québec hors Montréal et à Montréal tout en demeurant discriminants dans ces deux régions ;
- peu importe la définition utilisée, il n'existait aucun seuil dans les Maritimes, ce qui signifie que les victoires libérales étaient indépendantes de la proportion d'effectifs minoritaires ; ces proportions étaient d'ailleurs trop faibles la plupart du temps pour entraîner quelque effet mesurable ;
- dans l'Ouest, en particulier hors des 4 métropoles, il a été fréquent de ne trouver aucun seuil départageant les sièges PLC des autres ; tout au plus, des seuils en 2015 départageant les sièges autres que libéraux de zones moyennes mêlant sièges libéraux aux autres sièges ;
- à Toronto, l'absence quasi totale de sièges remportés par les autres partis n'empêche pas l'existence de seuils. Avec des moyennes d'effectifs minoritaires très élevées, il faut parfois au moins plus de 24,1 % d'effec-

tifs minoritaires (comme pour les «enfants d'immigrants») pour que 47 des 53 sièges torontois soient remportés par le PLC; en se basant sur les enfants d'immigrants seulement, ces 40 % d'«immigrants et enfants d'immigrants» se transforment en aussi peu que 15 % d'enfants d'immigrants, ou 10 % d'immigrants récents, ou 20 % d'effectifs allophones selon la langue maternelle pour que commencent les majorités libérales. Quant aux sièges ayant moins d'effectifs minoritaires que la proportion indiquée par les seuils, certains ont pu avoir été remportés par le PLC, mais la quasi-totalité ne l'a pas été;

- dans l'Ontario hors Toronto, le portrait global est calqué sur celui de Toronto avec quelques points de pourcentages en moins pour chaque seuil.

Ces seuils permettent de classer toutes les circonscriptions (voir le Tableau 3 et le Tableau A4 en annexe pour le détail par région). La zone libérale et celle remportée par les autres partis sont définies tantôt par un seul seuil, lequel départageait les «deux» camps, ou deux seuils départageant trois zones, les deux premières déjà mentionnées ainsi qu'une zone mitoyenne entre les deux camps. Dans l'ensemble du Canada, après avoir fait la somme des sept régions, environ 90 % des sièges comptant au moins la proportion d'effectifs minoritaires mentionnée par leur seuil respectif ont été remportés par le PLC, tandis que seulement 10 % à 25 % des sièges comptant moins que la proportion d'effectifs minoritaires indiquée par les seuils ont été remportés par le PLC.

Quelques observations sont remarquables :

- Tant pour 2015 que pour 2019 et 2021, sur le total des sièges libéraux lors de l'une ou l'autre élection, Toronto a fourni environ un tiers des victoires libérales en vertu d'effectifs minoritaires suffisants (respectivement 47, 47 et 48 sièges). La métropole ontarienne était suivie de Montréal, avec environ 22 sièges en moyenne, de l'Ontario hors Toronto avec 16 sièges, des 4 métropoles de l'Ouest, avec environ 12 sièges, et du Québec hors Montréal avec une moyenne de près de 7 sièges. L'addition des 7 régions a donné environ 120 sièges du PLC. L'apport des circonscriptions provenant des zones en deçà des seuils ne représentait donc qu'environ 25 sièges, laissant près de 30 sièges libéraux en provenance des zones mitoyennes;
- Si le poids de Toronto n'est pas discutable, celui de Montréal l'est. La métropole québécoise est presque déclassée par l'Ontario hors Toronto et les 4 métropoles de l'Ouest;
- En accordant la totalité de leurs sièges en 2015, les Maritimes ont amélioré les calculs des zones libérales pour cette élection. Par contre, en 2019 et en 2021, les proportions y étant inférieures à celles de Toronto et de Montréal, les Maritimes ont eu pour effet de diminuer la proportion des sièges remportés par le PLC, quels que soient les seuils impliqués;
- Il est exact d'affirmer qu'il n'existe dans quelque état de nature aucun château-fort libéral, mais seulement des sièges libéraux remportés dans les milieux comptant suffisamment d'effectifs minoritaires. L'appellation précise de ces «châteaux forts» libéraux devrait renvoyer à leur caractère «non compétitif». La mégasupériorité du PLC ressort dans tous ces milieux non

compétitifs : en dehors de ceux-ci, c'est-à-dire dans les milieux compétitifs, la compétition est forte et le PLC n'obtient en moyenne qu'une poignée de 15 à 25 sièges sur les 115 à 180 sièges disputés.

Les mesures de structure de l'électorat du PLC

L'influence des groupes minoritaires ne peut se limiter aux sièges du type A, révélés par des seuils qui traduisent des renversements du vote de la majorité par le vote des groupes minoritaires. Les sièges du type B ont également une importance dans la structure du vote libéral. Il est en effet possible que, même en l'absence de seuils, plusieurs victoires libérales portent l'empreinte d'effectifs minoritaires dans leurs clientèles locales. Une telle chose est possible dans la mesure où les effectifs minoritaires représentent au moins une proportion minimale de l'électorat, fixée à 5 % au Québec et à 10 % hors Québec. En deçà de ces pourcentages, soit le type C de sièges, il y a très peu de chances pour que les candidats libéraux aient répondu aux attentes de cet électorat. Note : un groupe minoritaire qui a voté en bloc et qui représente 5 % de l'électorat d'une circonscription peut néanmoins représenter un électeur sur sept dans une clientèle libérale constituant 35 % de l'électorat, soit près de 15 % de la clientèle libérale totale. Le Tableau 4 présente la classification des sièges dans chaque région pour chaque élection.

Le fait qu'à l'échelle canadienne une écrasante majorité des sièges libéraux appartiennent aux **types A et B**, soit respectivement plus d'une centaine pour le premier groupe et de 20 à 40 pour le second, est certainement l'élément le plus important à observer dans ce tableau. Rien de surprenant de constater que la rareté des sièges libéraux du **type C** puisque ceux-ci sont plus compétitifs que les sièges des **types A et B**. Par conséquent, Toronto, Montréal, les 4 RMR de l'Ouest et

l'Ontario hors Toronto présentent très peu de sièges du **type C**. Et pour l'ensemble du Canada, un siège du **type C** sur deux provient des Maritimes.

La dernière pièce du puzzle consiste à mesurer l'influence des groupes minoritaires selon les différents types de postes occupés dans les gouvernements libéraux. En principe, les sièges disposant de l'appui des groupes minoritaires disposent de majorités des voix parmi les plus fortes, ce qui leur offre des carrières politiques plus longues, avec plus de victoires et moins de défaites. Ces sièges permettent à leur détenteur d'apprendre le fonctionnement du parti et du Parlement et rendent donc plus habiles leurs occupants. Ils amènent également une exposition plus intense et plus longue aux médias, ce qui rehausse la notoriété de ces élus. Les **types A et B** constituent également les meilleures rampes de lancement pour des candidats vedettes sans expérience, parachutés ou venus de l'extérieur du parti.

Un vote bloc pour le PLC de la part des groupes minoritaires est un facteur qui permet tous ces avantages plus les deux derniers ci-dessous, qui sont pourtant les plus importants :

- la possibilité de demeurer en tout temps député, au pouvoir comme dans l'opposition, ce qui confère une avance quasi insurmontable dans le réseautage entre les députés issus de ces circonscriptions ;
- la constitution d'une force politique basée sur leur trait commun, le fait d'être élu grâce au vote des groupes minoritaires. En outre, le mode de scrutin fonctionne comme prévu puisqu'il fait prévaloir de manière écrasante le lien de représentation sur les caractéristiques personnelles des candidats.

On peut d'abord distinguer les simples députés des membres du conseil des ministres, et parmi ceux-ci¹², un groupe de super-ministres comptant parmi les joueurs les plus importants, face à des ministres « juniors » qui servent souvent à atteindre les quotas d'élus en provenance des provinces¹³, des femmes et des minorités toutes plus exotiques les unes que les autres. Face aux ministres, les simples députés, dont le rôle est d'appuyer le gouvernement en toutes circonstances. Outre le premier ministre, ces huit ministères les plus importants¹⁴ incluent, dans l'ordre et le désordre :

- le Président du Conseil privé
- le ministère des Finances
- le Président du Conseil du trésor
- le ministère des Affaires étrangères
- le ministère des Affaires intergouvernementales
- le ministère de la Défense
- le ministère de la Justice et Procureur général du Canada
- le ministère du Commerce international

12 Uniquement les conseils des ministres formés au lendemain des élections; voir le site du premier ministre canadien. En incluant ce dernier, le conseil des ministres comptait 31 membres en 2015, 37 en 2019 et 39 en 2021.

13 Les trois gouvernements libéraux comptaient au moins un ministre de chacune des provinces atlantiques.

14 Ces ministères, dont les dénominations varient dans le temps, pourraient être complétés par l'inclusion des ministères sectoriels. Il aurait fallu alors inclure une dizaine d'autres ministres, si bien que la présente distinction aurait été caduque.

À nouveau, les différents postes ont été classés selon leur **type** de circonscription, **A** (candidat élu grâce au vote des groupes minoritaires), **B** (candidat élu avec présence des groupes minoritaires) ou **C** (candidat élu sans présence des groupes minoritaires). Dans le **Tableau 5**, la première colonne donne la proportion des effectifs selon les différentes définitions des groupes minoritaires dans la population de chacune des sept régions du Canada.

Cette présence dans la population ne correspond évidemment pas à la place occupée dans chacun des partis; puisque les groupes minoritaires appuient davantage le PLC, leur poids relatif y est plus important que dans la population, et inversement pour les autres partis. Compte tenu également que les proportions du vote obtenues par le PLC lors de ses victoires (respectivement 39 %, 33 % et 32 % pour 2015, 2019 et 2021, voir le **Tableau A5**, en annexe) sont loin de 50 %, le poids des groupes minoritaires au sein du PLC s'y trouve multiplié de 2 à 3 fois. Aussi, lorsque le PLC remporte les élections, il compte des effectifs supplémentaires de la population « native », ce qui fait diminuer d'autant le poids des groupes minoritaires. Tout le contraire accompagne les défaites du PLC: le poids de ces derniers n'y est jamais aussi grand que lorsque les appuis du parti se réduisent à leur vote.

L'arrivée du BQ en 1993 a également eu un impact sur le système de partis puisque les sept partis portés au pouvoir depuis cette date comptaient 4 % de moins de voix que les partis gagnants de la période précédente, eux-mêmes ayant 5 % des voix en moins. Quant au PLC de 2015 à 2021, ses gouvernements comptaient eux aussi une autre tranche de voix en moins, soit -3,6 %, pour une moyenne de 34,9 % des voix en moyenne. La désertion du PLC par les francophones au profit du BQ a indéniablement eu pour effet de rehausser la place qu'y occupaient les groupes minoritaires.

Nombre de gouvernements et période	% des voix	Reculs
15 gouvernements formés de 1896 à 1953	47,0 %	
12 gouvernements formés de 1957 à 1988	42,2 %	-4,8 %
7 gouvernements formés de 1993 à 2011	38,4 %	-3,8 %
3 gouvernements formés de 2015 à 2021	34,9 %	-3,5 %

L'hypothèse initiale était que les groupes minoritaires occupent une présence de plus en plus imposante au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie du PLC. À l'échelle canadienne, cette hypothèse se confirme nettement lorsque sont comparées les proportions représentées dans la population pour chaque facteur, et toutes les proportions représentées par les circonscriptions A et B pour les huit indicateurs et les trois élections.

Cela dit, parmi les élus, l'hypothèse d'un poids de plus en plus imposant semble se confirmer à l'échelle canadienne, de justesse toutefois. L'écart est tantôt palpable entre simples députés et ministres juniors, tantôt entre simples députés et superministres, ou encore entre ministres juniors et superministres. Il est manifeste que d'autres facteurs entrent en compte dans la constitution des conseils des ministres.

Ces derniers tiennent en effet autant de l'atteinte d'équilibres identitaires (femmes, minorités, générations, professions, revenus, etc.) que d'un jeu d'équilibre régional (la répartition régionale des 107 ministres et 394 simples députés est donnée au **Tableau A7**, en annexe). Le ratio « ministres/simples députés » y est supérieur à 0 pour trois

des quatre régions. Avec 19 % des ministres pour 32 % de la population, l'Ouest était la région la plus sous-représentée aux conseils des ministres (-13 %). Avec 13 % des simples députés, cette sous-représentation était plus forte encore dans ce groupe (-18 %). Mais à ce niveau, l'Ouest n'était pas la seule région à être sous-représentée puisque le Québec l'était également, quoique de bien peu : ses 23 % des sièges n'ont fourni que 21 % des simples députés, une sous-représentation de -3 %.

Par ailleurs, la constitution des gouvernements libéraux suit le croisement de deux variables : les **types A, B ou C** de sièges¹⁵ et la taille des agglomérations (la répartition des 107 ministres et 394 simples députés libéraux selon le type de sièges se trouve au **Tableau A8**, en annexe). Globalement, la part des circonscriptions du **type A** diminue avec la taille des agglomérations, tandis qu'au contraire, la part du **type C** augmente. Quant aux sièges du **type B**, leur fréquence la plus élevée se trouve exactement au milieu du continuum, soit 40 % des sièges des RMR de taille moyenne (350 000 à 800 000 habitants). La même chose vaut pour les quatre régions, tant pour les ministres que pour les simples députés, et cela à chacune des trois élections. Le point de bascule se situe entre les agglomérations comptant entre les RMR comptant 350 000 et plus et les circonscriptions à RMR plus petites et hors RMR.

En résumé, les déterminants du « wokisme » au Canada

L'idée de soutenir les populations immigrantes, qui rencontrent nécessairement de nombreux problèmes dans leur parcours d'intégration, est évidemment tout à fait légitime. Pour sa part, le « wokisme », mouvement décou-

¹⁵ Selon les minorités visibles.

lant d'un système politique bloqué et hors de portée pour les minorités, est une version pervertie de ces luttes. Le «multiculturalisme version canadienne» du «melting pot américain», est quant à lui une doctrine qui a l'heureux avantage, pour Ottawa, de réduire le Québec au même rang que n'importe quelle minorité d'origine immigrante. Or pour celles-ci, il n'est point de droit à l'autodétermination. Le Québec n'y est qu'une grosse minorité constamment suspectée de remettre en question le «laisser-aller politique», maître-mot de l'intégration à la canadienne. On pourrait développer bien davantage, mais il importe de revenir au propos central de ce texte.

Pour résumer, le premier élément de ce texte traitait du point commun entre toutes les communautés minoritaires. Celles-ci n'ont pas à se limiter aux seules minorités d'origine immigrante, car il arrive que certaines d'entre elles conservent quelques traits particuliers même après la génération ayant immigré. Il est donc possible de parler d'une multitude de communautés d'origines nationales ou régionales, culturelles, ethniques ou religieuses. Ce qui compte, pour l'ensemble des communautés, est d'avoir en commun le fait de vivre comme groupe minoritaire au sein d'une communauté qui s'est dotée d'institutions à son image. Cela dit, le mode de scrutin majoritaire joue un rôle fondamental dans la définition des acteurs politiques en valorisant les communautés minoritaires votant en bloc en faveur ou en défaveur d'un parti. Plus que tous les autres groupes de nature sociale, générationnelle, industrielle et même régionale, ces groupes qui votent en bloc se retrouvent maintenant, au Canada, en nombre tel et dans suffisamment de milieux pour être désormais le groupe électoral le plus puissant électoralement. Telle est la fin du bilinguisme et du biculturalisme, la fin d'une certaine idée du Canada.

Les corrélations entre les groupes minoritaires, pour lesquels huit définitions ont été testées, et le PLC ont démontré leur primauté par rapport à toutes les autres variables, y compris dans des lieux comme Toronto, pourtant libérale mur à mur (**Tableaux 1 et A2**). Si la compréhension du vote libéral se module selon le milieu étudié, absolument tous les milieux révèlent de fortes associations entre le vote au PLC et les groupes minoritaires, auxquels s'ajoutent des soutiens parmi les populations démunies, peu scolarisées, locataires, travaillant dans des emplois du secteur de la vente, chômeurs et comptant sur les transferts gouvernementaux dans leurs revenus. Ces populations sont appuyées par les personnes de scolarité universitaire, les professions intellectuelles et sociales, les travailleurs des administrations publiques. Ce modèle appelle évidemment à contrôler l'effet de chaque variable, toutes choses étant égales, et d'en arriver à la hiérarchisation de chaque variable ou groupe de variables. Cet exercice n'a toutefois pas lieu d'être puisqu'il s'agit au premier chef de tenir compte des effets du mode de scrutin majoritaire dans l'élection des candidats libéraux.

Les comportements plus ou moins blocs des groupes minoritaires produisent des seuils qui départagent les sièges libéraux de ceux des autres partis (**Tableau 2**). Avec au moins le pourcentage indiqué par le seuil, variable selon la région et l'élection, près de 90 % des sièges étaient libéraux, tandis qu'en deçà, entre 75 % et 85 % ont été remportés par les autres partis (**Tableau 3 et A4**). Les seuils signifient le plus souvent qu'il existe un vote bloc chez le groupe minoritaire et que ce dernier renverse le vote de la majorité. Plus d'une centaine de sièges à chaque élection tombent dans ce type de sièges appelé **type A**, soit environ les deux tiers des sièges libéraux. À ceux-ci s'ajoutent les sièges du **type B** (**Tableau 4**), remportés par le PLC non

pas en vertu de seuils, mais malgré tout marqués par la présence de groupes minoritaires, au moins dans une proportion minimale (5 % au Québec et 10 % hors Québec). Le **type C** rassemble les sièges qui comptaient peu ou pas d'effectifs minoritaires. Globalement, les sièges **A et B** ont représenté entre 125 et 160 sièges remportés par le PLC, autant en 2015 qu'en 2019 et en 2021.

Cet aspect du vote est synthétisé au **Tableau 5** (et **Tableau A6**) dans différentes mesures de structure de l'électorat libéral, soit chez les simples députés, les ministres juniors et les superministres. Ainsi, les groupes minoritaires voient leur poids dans la population être multiplié de 3,5 fois en moyenne au point de constituer la quasi-totalité des sièges libéraux tout particulièrement parmi les postes de ministres, notamment à Toronto, Montréal, dans les 4 RMR de l'Ouest et dans l'Ontario hors Toronto. Il s'agit d'une force incontournable contrôlant les députations libérales, une force qui s'accroît au fur et à mesure que l'on augmente dans la hiérarchie du parti.

En conclusion, le lien de représentation, produit dominant des élections

À force d'étudier les résultats électoraux, limiter l'impact des groupes minoritaires à la présence d'individus eux-mêmes d'origine immigrante apparaît non seulement erroné, mais une erreur de débutant. Le lien de représentation est le produit dominant des élections. À cet égard, le mode de scrutin majoritaire fonctionne parfaitement, le système de partis fédéraux (un bipartisme à parti dominant, le PLC) et les partis eux-mêmes en sont les manifestations les plus éclatantes. Le mouvement « woke » et le multiculturalisme canadien s'appuient sur des forces de distorsion structurelles et non sur quelque conjoncture passagère. L'œil du

spécialiste autant que celui du militant ou du profane est tellement absorbé par l'actualité immédiate qu'il peine à saisir les transformations qui se produisent sur une longue période de temps.

Donc, au Canada, le mouvement «woke» et le multiculturalisme canadien sont des forces considérables qui ne sont pas constituées exclusivement d'individus d'origine immigrante. Les élus libéraux qui ne sont pas eux-mêmes issus des minorités en sont néanmoins les premiers porte-parole. À l'inverse, certains individus d'origine immigrante sont d'ardents adversaires du multiculturalisme en raison de leur lien de représentation, c'est-à-dire lorsqu'une majorité de leurs électeurs qui s'y opposent.

Pour le Québec, la première implication est celle d'avoir assisté en douce à l'implantation d'un nouveau nationalisme canadien totalement coupé de ses racines historiques, prompt à l'utilisation de la force du nombre pour réduire à néant le problème Québec/Canada. Dans l'optique multiculturelle, un gouvernement fédéral fort est la seule option garantissant l'accès aux promesses de richesse du pays. Foin du droit à l'autodétermination du Québec, exit un éventuel statut particulier, ou même la simple reconnaissance du Québec comme nation.

Les secondes implications ont trait aux prétentions d'intégration des immigrants par le Québec au sein d'un creuset intégrateur ayant le français pour caractéristique première. Et la nécessaire protection de ce creuset à l'encontre de la politique de laisser-aller linguistique commune à toutes les langues en situation de domination. Dans cette nécessité reconnue et partagée de faire sauter les obstacles à l'intégration, l'État québécois cherche également à implanter une politique de laïcité des agents de l'État en position

d'autorité. Là encore, comme pour le libre choix linguistique, l'affirmation d'un Québec peuplé de citoyens égaux face au multiculturalisme canadien génère des chocs brutaux. Les tribunaux fédéraux engagés dans cette lutte ne manquent pas d'appuis trouvés au sein des Chartes des droits et des libertés québécoise et canadienne.

Travailler à l'intégration des immigrants devrait impliquer de pouvoir contrôler davantage celle-ci. Or l'augmentation des quotas de travailleurs temporaires a permis à Ottawa de mettre en place un système de recrutement alternatif qui représente désormais autant d'immigrants que les volumes portant la griffe du Québec. Ce contournement des critères de sélection du Québec sur son propre territoire et l'imposition de volumes d'immigrants extraordinaires, compte tenu de la taille de sa population et de ses capacités d'intégration linguistique, ne peuvent qu'avoir des impacts délétères à moyen terme pour les Québec français.

Enfin, cette transformation du nationalisme canadien présage de transformations en cours au Québec lui-même. La disparition de la minorité anglo-québécoise, qui constitue aujourd'hui moins de 2 % de la population, n'a pas empêché la constitution en 50 ans d'une communauté de locuteurs anglophones issus d'une flopée de sources (immigrante ou native, née au Québec ou ailleurs au Canada, assimilée ou intégrée à la sphère anglophone), laquelle dépasse aujourd'hui 1,1 million d'individus. Or, après un sommet favorable au français au début des années 90, la vulnérabilité du français s'est accentuée au cours des 30 dernières années, une fragilité que les volumes hyperélevés d'immigration vont poursuivre. Non seulement le mur qui séparait la majorité francophone de son indépendance en 1995 est toujours présent, mais il s'est de plus élargi depuis.

Quant à la transposition du «wokisme canadien» à un «wokisme québécois», elle implique la reconnaissance exclusive du statut de «victime» aux minorités d'origine immigrante et est incapable de composer avec un Québec dominé par le Canada anglais. Sans fondements historiques, sans compréhension des rapports politiques, constitutionnels et juridiques entre le Québec et le Canada anglais, le Québec court le risque de reproduire la dérive du Canada, un pays incapable de recomposer son fédéralisme, de faire face à sa nouvelle réalité et de protéger le fait français. ◆

Itinéraire d'un chercheur-citoyen
au Québec

Comment peut-on faire société?***

«La société n'est rien, mais on n'a pas autre chose» disait Pierre Maranda¹ dans ses cours d'anthropologie à l'Université Laval. Énoncé absurde? Énigmatique? Aveu d'impuissance? Proposition de recherche? On peut aborder cet énoncé sous plusieurs angles. Reste qu'il indique la place que devrait tenir la société dans les préoccupations humaines : elle est incontournable.

Tout le monde se fait une idée de la société. Je vais donc commencer par là. La société est une affaire personnelle avant d'être une expérience problématisée et un objet de recherche. Mon expérience de la société est coupée en deux. Voici 30 ans, en 1992, j'ai commencé à étudier la société, objet d'anthropologie. J'ai d'abord cherché à l'envers, en commençant par l'exclusion, puis en poursuivant avec la colonisation.

* Anthropologue.

*** Une version préliminaire (abrégée) de cet article a fait l'objet d'une communication à l'occasion du Cercle de paroles organisé par Concertation-Femme et la Bibliothèque d'Ahuntsic le 23 février 2022. Au préalable, la communication avait été commentée par Lucie Bernier, Maysoun Faouri et Sylvie Payette qui organisent les Cercles. Je les remercie de la pertinence de leurs suggestions en soulignant que mes propos n'engagent que moi. Les personnes participant à ce Cercle ont contribué à l'avancement de l'article. Je les en remercie.

1 Anthropologue (1930-2015). Dans le prolongement du structuralisme de Claude Lévi-Strauss, il a travaillé sur la formule canonique et le cube sémiographique, des moyens analytiques applicables aux mythes.

Mes recherches et mon enseignement m'ont porté vers les principes de regroupement social et les moyens de faire société. Je me suis penché sur les rapports sociaux, leur aménagement et leur transformation, en me tournant vers les fondements de la société². Aujourd'hui, après la fin d'un terrain de quatre années dans le quartier où j'habite, je m'interroge sur la société humaine, porteuse d'enjeux contemporains.

Disons-le tout de suite, je n'ai pas l'intention d'offrir des réponses ou des solutions, tout au plus des questions de recherche. Mon questionnement porte sur le mot « société ». Que recouvre ce mot ? Que dit-il ? De quoi parle-t-il ? Offre-t-il des ressources pour s'en sortir ? Dans un contexte où l'isolement augmente et les identités polarisent, quelles pistes de recherche l'anthropologue peut-il esquisser ?

La société, une affaire personnelle

Toute ma vie, je me suis fait une idée de la société.

Je suis né à Montréal. Dans Ahuntsic où j'ai habité la moitié de ma vie. Mes parents y sont nés et y ont vécu toute leur vie. Ils évoquaient souvent la Crise des années 1930 qu'ils avaient vécues différemment même s'ils habitaient des rues voisines l'une de l'autre. Mes grands-parents étaient nés sur des fermes, derrière Vaudreuil à peu de distance de Montréal du côté paternel et, pas loin de Trévise en Italie du Nord-Est, du côté maternel.

2 Cet article reprend la problématique de Robert Lowie sur les principes de regroupement en société (*Primitive Society* paru en 1920 et *Social Organization* paru en 1948) et de Maurice Godelier sur les fondements sociaux (*Au fondement des sociétés humaines*, paru en 2007). Je n'entends pas élargir leurs questions, mais relancer leur proposition, sans perdre de vue le travail de Jacques Donzelot relatif aux mêmes préoccupations (*Faire société*, avec Catherine Mével et Anne Wyvekens, paru en 2003).

Leur installation à Montréal après la Première Guerre mondiale change leur vie, celle des enfants qui vont y naître et le cours des héritages à transmettre. En passant d'un monde agricole à un monde urbain et industriel, d'un monde où on cherche à thésauriser à un monde où on investit, ils sont entrés dans la mutation contemporaine au début du XX^e siècle, en composant avec le libéralisme, chacun à leur manière.

Né Canadien français catholique, vers la fin d'une société repliée sur elle-même et pratiquant religieusement le sacrifice, je me suis débattu avec le mot société. Il amalgamait la plupart des règles qu'il fallait suivre, des normes auxquelles se soumettre. Nos parents étaient les premiers instruments de la contrainte, suivis d'assez près par la directrice de l'école primaire et le curé de la paroisse. Au nom de l'autorité qu'ils exerçaient, pas grand-chose ne leur échappait de la vie des jeunes qu'il fallait éduquer dans un monde de turbulences, celui des années 1960.

La seule mention du mot société déchaînait entre mes sœurs et moi, à la maison, ou avec mes amis au collège, des discussions passionnées sur la liberté comme antidote au poison normatif. Je vous laisse imaginer le contenu du mot liberté pour de jeunes Québécois rejetant la tradition canadienne-française catholique encore vive à l'époque. Jusques là, nous habitions la maison des parents. Quitter la maison familiale et quitter l'école, allait-il nous libérer de la société? Telle était notre vision des choses. La mienne en tous cas.

Certains parents encourageaient leurs enfants dans cette voie (la liberté), d'autres se braquaient dans la discipline. Dans ce cas, il fallait claquer la porte pour partir. Mes sœurs et moi avons quitté la maison des parents et nous sommes recomposés à l'intersection des identités en

ébullition (générationnelle, sexuelle, culturelle, sociale, économique). Au cours des deux décennies qui suivent (1970-1980), le mot société s'efface, son poids décline. Il est plus ou moins oblitéré par le mot identité.

Au Québec, le régime a été transformé, la société, touchée : réagencement des relations entre hommes et femmes, libéralisation, laïcisation, restauration de la langue, démocratisation de l'éducation, émergence d'un sujet québécois. Tout ça bouillonnait en même temps et nous projetait de tous bords tous côtés en cassant les moules qui avaient servi pour fabriquer le monde de mes grands-parents et celui de mes parents.

J'ai joint une grande corporation où j'ai escaladé quelques échelons dans la hiérarchie gestionnaire, mes sœurs plus résistantes ont préféré les coopératives (alimentation et habitation). La visée néolibérale d'un individu sans passé et sans lien social, est devenue un prisme par lequel le monde était vu et même construit : un je-gestionnaire prenait place, un travailleur autonome s'installait, plus ou moins sans société en dehors du travail.

Dans ce contexte, je n'étais pas seul à vivre les fragmentations, les désaffiliations, les démariages, les polarisations qui se multipliaient. Il a fallu que je voyage dans le monde pour me rendre compte que toutes les sociétés ne sont pas de même facture, que tous les destins individuels ne sont pas fabriqués dans le même moule et que les enfermements ne prennent pas tous la même forme. Souvent, le choc culturel n'est pas vécu à l'aller, mais au retour en prenant la mesure des écarts entre plusieurs mondes.

Confronté par mon vécu et mes voyages, je commençais à voir autre chose et autrement au tournant de 1990. La

société n'était plus un système de contraintes pour l'individu qui cherche son chemin dans le monde. La société était ce que l'individu défait, délie, dissout en réalisant les missions corporatives pour lesquelles il est salarié. Certains se moulent dans le nouveau régime. D'autres, dans la mesure des moyens dont ils disposent, se repositionnent.

Chercher la société, à l'envers

Entre société contraignante dont des jeunes cherchaient à s'éjecter et identité mythique dont plusieurs faisaient la quête, nous étions passé d'une société du sacrifice et du repli sur soi (1840-1970) à une société de la performance et du dépli de soi (à partir de 1970-1980). Autrement dit le régime avait basculé, pas seulement moi. Au-delà de la société répressive et de l'identité recherchée qui ont marqué les quarante premières années de ma vie, il y avait place à des questions et des problématiques.

En optant pour l'anthropologie sociale au début des années 1990, j'ai viré à 180°. Mais au-delà du voyage, que fait l'anthropologue? Première caractéristique: il arrive par le dehors, dans des sociétés autres puis dans la sienne. Deuxièmement: il n'est pas dans l'instantané. Ses terrains vont durer un an ou deux, voire quatre ou cinq et même huit ou neuf ans. Troisième élément: le point de départ est le sujet local dont il va explorer le monde, les parts connues et inconnues. Et dernier élément: son approche de la composition des mondes est qualitative et comparative.

Au fil d'un peu plus de deux décennies (1992-2016), j'ai cherché la société à l'envers, depuis les vies bouleversées, chamboulées. Durant cette période j'ai étudié, enseigné et cherché. Il faut du temps pour constituer son anthropologie. Ça ne relève pas de la quête ou du voyage, mais d'une

application de la pensée à la science du devenir humain et des formes de vie humaine, sociale. Dans le cours de sa pratique, dans l'exercice de son métier, l'anthropologue est pris entre... le sujet humain et l'objet de recherche.

En recueillant les témoignages de gens plus ou moins sans société, je me suis penché sur l'exclusion. J'ai rencontré des travailleurs vieillissants, des fonctionnaires mis en disponibilité, des jeunes de la rue, souvent des gens isolés, plus ou moins aptes à former une collectivité. J'ai croisé des organisations divisées par l'âge et par l'évaluation individuelle. Au regard de ce sujet humain, j'ai travaillé sur le processus d'exclusion, ses logiques et ses effets. J'ai noté qu'il y avait de l'auto-exclusion induite, et surtout que la part symbolique de ce processus agissant dans la société, clivait celle-ci.

En me tournant vers les archives et la littérature, je me suis penché sur des formes sociales à petite échelle, un village en Gaspésie, Grande-Vallée, et une filiation dans le Haut-Saint-Laurent québécois. Le sujet n'était plus abordé en tant qu'individu, mais en tant que collectivité, aux prises avec une situation socio-historique particulière. A priori j'aurais pu poursuivre avec l'exclusion comme objet de recherche, mais des lectures en « études coloniales et postcoloniales », m'ont mené vers la colonisation (en tant que processus et régime) où des sociétés sont en rapport asymétrique avec d'autres sociétés.

La colonisation est un objet de recherche exigeant avec lequel on ne finit pas de se colleter. J'associe la colonisation à une double exclusion, à la fois cognitive et politique. Le sujet colonisé ne détient pas les moyens cognitifs et politiques pour changer la donne. Nombre d'institutions avec lesquelles il doit composer sont hétérogènes, elles ne sont

pas de son fait. C'est aussi le cas des repères symboliques. On observe des gens n'ayant pas accès aux forêts avoisinant leur village ou encore des familles exclues sur une terre.

Ne souhaitant pas présenter des portraits de société à mes étudiants du collégial, je me suis tourné vers la mutation anthropologique qui traverse les sociétés de part en part: le passage à l'agriculture et à l'élevage, puis le passage à l'industrie et au capital³. Dans l'optique d'un anthropologue, une société s'étudie à petite échelle, celle de la localité, du village ou du quartier. Or, peu importe l'échelle, toutes les sociétés sont complexes et se transforment. Toute société demande une attention patiente, longue, pour saisir les systèmes de relations qui y sont manifestes et les processus sociaux qui les traversent.

En comparant les sociétés, des correspondances ressortent, lesquelles renvoient à des structures communes, dont homo sapiens serait porteur⁴. Plus on se penche sur les commencements générés par homo sapiens, plus on met le doigt sur des constantes qui débordent les particularités. Poser le problème anthropologique du devenir humain,

3 Il y a plusieurs fils conducteurs pour appréhender les grandes mutations anthropologiques. Au cours du néolithique, homo sapiens invente deux écritures (celle des mots, celle des nombres) et déploie une vaste intelligence syntaxique, arithmétique. La mutation contemporaine, quant à elle, est caractérisée par l'invention de l'écriture du code (informatique) et le déploiement d'une intelligence dite artificielle.

4 À partir d'écrits produits en anthropologie, j'ai lu sur les Urus de Chipaya en Haute-Bolivie, ce qui m'a mené au régime inca et à la colonisation espagnole. Sur les sociétés iroquoises au Québec en Amérique du Nord-Est et les sociétés touarègues au Niger dans le Sahara sont venues par la suite. Au Québec, sur les Algonquins et les Innus, ceux-ci tout récemment. Les Rapanui et l'aire des sociétés polynésiennes couvrant l'océan Pacifique, de même que les Pawnees et les sociétés des Plaines au Centre de l'Amérique du Nord font aussi partie de ma base comparative.

soulève le problème des formes de vie sociale et, donc, de la société. La plupart des gens retiennent la diversité, la différence entre sociétés. Or on peut observer des constantes d'une société à l'autre. Toutes les sociétés ont des maisons, des parentés, des rituels, des associations, des assemblées, une langue, des politiques partagées, des récits communs.

Au sein des sociétés, s'associent des personnes de parentés différentes et s'assemblent des personnes issues d'associations et de parentés distinctes. Les personnes vivent et se gouvernent dans une langue. La langue n'est pas un simple outil de communication. Elle est l'assise de l'être au monde d'une société et du soi. La projection et l'organisation d'un ensemble humain passent par une langue. Les réflexions de chacun aussi. Ce serait dans les associations multiples du sujet de langage d'une société⁵ que la collision entre émotions et intérêts est minimisée: le passage au symbolique du sujet, ses relations, leur multiplicité dans de nombreux groupes sociaux, réduirait le risque de collisions⁶.

Pour enseigner le cours *Enjeux contemporains* au collégial, je me suis déplacé, sans perdre de vue le mot société qui demeurerait mon objet de science, donc de débats, de nouvelles questions et de re-problématisations. Sans que ce soit définitif, j'associais de plus en plus souvent le mot «société» au concept «rapport social». Au fil des années d'étude, d'enseignement et de recherche, la rela-

5 Nous parlons une langue dont nous sommes sujet locuteur en y circonscrivant un langage propre à notre condition sociale, notre éducation, nos actions, lectures et réflexions. Le sujet est individuel et collectif.

6 On trouve cette idée relative aux associations multiples du sujet chez Robert Lowie (dans *Primitive Society*) et chez Hannah Arendt (dans *Condition de l'homme moderne*).

tion comme point focal avait déplacé la personne, l'individu, lequel n'était plus au point de départ de la recherche. En posant les relations au centre, la perspective a changé. Il y aurait du « nous » à plusieurs niveaux, ceux de la société et ceux de l'humanité⁷.

Dans cette perspective, une hypothèse émerge : la société, un aménagement de rapports sociaux en mutation. Les comparaisons entre sociétés font ressortir que les positions dans les rapports sociaux (tant en société qu'entre sociétés) ne sont pas toutes équivalentes, certaines attestant d'une asymétrie, alors que d'autres tendent vers la symétrie, certaines permettant des marges de manœuvre, d'autres non. Les rapports sociaux se constituent sur la base de relations qui sont un lieu de tensions, d'émotions. Cette analyse en termes de rapports sociaux n'est pas originale. On la trouve chez l'anthropologue Alain Testart⁸.

Chercher la société, au plus près

L'année 2015 a marqué un point tournant. Des préoccupations m'ont mené vers la production de trois dossiers analytiques, prenant comme point de départ soit un conte bas-laurentien, un mythe pawnee, une littérature de guerre en Europe. Au fil de ces dossiers, mon autopoïèse d'an-

7 Les sociétés n'ont comme vecteur ni l'unité, ni l'identité, mais un aménagement de rapports sociaux qui tend à minimiser la casse. Aménager un rapport social ne veut pas dire changer de position dans un rapport qui se maintient. Ça veut dire déhiérarchiser et recadrer le rapport.

8 Alain Testart, 2021, *Principes de sociologie générale 1. Rapports sociaux fondamentaux et formes de dépendance*, Paris, CNRS Éditions. Testart avance que l'anthropologie, dans sa pratique comparative, peut proposer une sociologie générale des rapports sociaux. Le rapport social renvoie à une forme plus instituée, hiérarchisée, régulée des relations. Comme lui, j'appelle position la place que chacun tient dans un rapport social. La transformation de régime et le système de propriété font aussi partie de son objet de recherche.

thropologue était recadrée vers le passé récent et le proche avenir, le gouvernement de soi et des autres, l'émergence d'un sujet collectif et l'*adjacentéité* du chercheur⁹. Sur quelles bases ce déplacement a-t-il pu se faire ?

En 2016, avec l'anthropologue David Aubé, nous cocréons le *Studarium*, cabinet de travail commun fait pour échanger par écrit à propos de nos objets de recherche respectifs. La discipline de l'écriture est rarement interrompue, à peine quelques fois par année, pour une rencontre de vive voix ou une vacance méritée. Nous visons l'application de la pensée à l'anthropologie. Nos échanges contribuent à des réflexions et productions distinctes, propres à chacun de nous. Nous ne sommes ni subventionnés, ni dirigés par d'autres.

Dès nos premiers échanges, David insiste sur un point : pas d'anthropologie sans terrain. En mars 2017, j'entre sur un nouveau terrain en devenant membre de Solidarité-Ahuntsic, Table de concertation du quartier où j'habite. Et en août 2017, je m'associe à la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville. Je suis toujours membre de la Société d'histoire à laquelle je contribue, avec l'aide de Jacques Lebleu, coordonnateur du bulletin semestriel. Mes articles dans le bulletin sont en lien avec le terrain. Les articles de Jacques et d'autres collaborateurs témoignent de la transformation locale et contribuent à l'avancée des connaissances¹⁰.

9 *Adjacentéité* de l'anthropologue : à la fois situé, voisin, proche, contre (en face et au contraire). Ce serait un accompagnement qui peut prendre soin du sujet et s'y opposer. Paul Rabinow (1944-2021) a développé cette position de terrain, dépassant ainsi l'observation participante classique en anthropologie sociale.

10 Les bulletins (*Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville*) sont disponibles sur le site de la Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC) et à la bibliothèque d'Ahuntsic.

En juin 2021, après quatre années, je me retire. Simple césure suivie d'un réalignement ou rupture plus nette en vue d'une production écrite? Rien n'est définitif. Mais la matière recueillie pendant ces 4 années fait l'objet d'un retour en vue de produire de nouvelles connaissances. Ce matériel porte le titre *Relations ahuntsicoises*: procès-verbaux, documents, rapports et articles, récits de vie, entretiens formels, et informels, notes auto/ethnographiques, et ethnographiques, archives, romans, statistiques, photos. Ce à quoi j'inclus ma production écrite au cours de ces années.

En cherchant, je n'ai pas prédisposé l'exclusion sociale, la (dé)colonisation ou la mutation anthropologique. J'ai privilégié une route ouverte, laissant aux relations locales, le soin de faire émerger des notions nouvelles, aptes à constituer des objets de recherche qui sont à découvrir, sans présupposer la méthode de construction de l'objet. Les notions de maison, forme de vie, espace public et localité ont pris une place significative dans l'objet de recherche¹¹. Ce n'était ni envisagé ni préfiguré au moment de franchir le seuil du terrain.

Du côté du sujet humain, j'ai rencontré des citoyens, des bénévoles, des intervenantes, des dirigeantes, des agentes, des élues (des femmes en majeure partie). Ahuntsic est un quartier de Montréal (centre-nord) dont la population est de 80 175 habitants (selon le recensement 2016, données colligées par Centraide à la rue près). Parmi les habitants, 22 % sont seuls, 32 % ont immigré pendant leur vie, 20 %

11 Ces notions sont envisagées depuis une anthropologie critique de la modernité. La maison est à la fois résidence, habitation et institution. La forme de vie éclaire un ensemble de pratiques indicatives du devenir du sujet humain. L'espace public renvoie à la rencontre autonome entre humains désignant le politique à l'œuvre, cet espace entre les humains dont il est question chez Hannah Arendt. La production symbolique de la localité est observée dans ses fragments épars, dans les liens qui y sont créés.

ont de faibles revenus. Près de la moitié des ménages locataires paie plus de 30 % de leur revenu en loyer. La Table de concertation Solidarité Ahuntsic est un centre névralgique du champ communautaire qui comprend une soixantaine d'organismes, des élus municipaux et provinciaux, des agents de l'État et quelques citoyens du quartier¹².

Tracés à gros traits, tels sont les éléments du sujet humain et de l'objet de recherche entre lesquels je m'active. Le mot société ne disparaît pas sous les allers-retours entre sujet et objet, il demeure l'attracteur. Il donne un sens à la poursuite du travail et motive mon retour occasionnel sur le terrain pour une rencontre. Sans aller jusqu'à représenter graphiquement l'objet, sans prétendre avoir fait le tour du sujet, je cherche de nouvelles interprétations, mais ce sont des questions auxquelles je fais face. Je demeure pris dans une démarche exploratoire, entre ce sujet que je me refuse à réifier et cet objet en cours de construction.

Hypothèses sur deux sites de recherche

Il faudra quelque temps pour décortiquer tout mon matériel. La question actuelle, sur ma table de travail, n'est pas de savoir s'il y a ou s'il n'y a pas société, mais de saisir ce que mon matériel de terrain aurait à dire à propos du mot société. Cette question est centrée sur les rapports sociaux.

¹² À Montréal, les tables de concertation sont des instances regroupant des organismes communautaires de divers secteurs et réseaux d'intervention (services familiaux, santé mentale, intégration sociale, etc.), organismes qui œuvrent à rendre meilleures les conditions de vie des gens. Les tables peuvent prendre des formes différentes selon des orientations locales. Solidarité Ahuntsic regroupe près de 70 organismes en plus des instances gouvernementales qui interviennent localement et de citoyens participants. Au Québec, une «Table» renvoie à des associations et des rencontres entre perspectives différentes, le plus souvent consensuelles, mais plurielles, touchant à la reproduction sociale dans une localité.

Notons que si les gens ont à dire à propos de la société, ce qu'elle est, et même sur la classe sociale et leur position dans la société, peu ont à dire sur le rapport social en tant que tel, puisqu'il s'agit d'un terme analytique. Voyons deux des quatre sites de ce terrain multi-situé¹³.

Premier site de recherche : la marchandisation du domicile et du soi.

Deux romans où il est question de la localité ahuntsicoise permettent d'esquisser le sens de la transformation du régime, allant d'une société à maisons, installée au Sault-au-Récollet sur l'île de Montréal vers 1820, vers une localité urbaine circonscrite dans la Ville de Montréal en 2012. *La terre paternelle* de Patrice Lacombe paru en 1846 et *Paul à la maison* de Michel Rabagliati paru en 2019 sont des romans de facture très différente. Or, tous deux posent la maison (à la fois habitation et institution) au centre de la trame narrative, en permettant de dégager une perspective sur les rapports sociaux.

Mon propos n'est pas de résumer ces romans, mais de souligner que, dans les deux cas, la famille est touchée. Or si, en 1820, un atome de parenté perdure et se recompose, ce n'est pas le cas en 2012. Le contemporain serait marqué par l'isolement de personnes, une forme de vie solitaire plutôt que solidaire. L'isolement du sujet serait accentué par une culture de l'écart et du refus relationnel, couplée à une recherche de résonance avec la nature. La seule mesure statistique des isolés dit le nombre de personnes vivant seules, mais ne dit rien du vécu subjectif dans la solitude.

¹³ L'anthropologie du contemporain favorise cette approche à la fois exploratoire et comparative qui consiste à travailler sur plus d'un site de recherche pour étayer l'étude de cas.

Autre point de comparaison. Vers 1820, la propriété de la maison familiale est perdue, engouffrée dans la marchandisation naissante du domicile des gens, dans le passage du régime seigneurial au régime entrepreneurial. En 2012, le propriétaire de la maison demeure, alors que le soi est soumis à la marchandisation avec le produit de son travail. Un monde de travailleurs autonomes a émergé. Si les pathologies sont différentes, elles n'en traduisent pas moins des bouleversements : dans le premier cas, le noyau familial se transforme avec de nouvelles relations, dans le second, l'isolé se reproduit sans société.

Dernier point : le rapport social de propriété immobilière interpelle¹⁴. Bien transmis entre générations sous un régime ? Domicile ancestral volatilisé sous un nouveau régime ? Assise d'un isolement social refermé sur lui-même ? Lieu de télétravail et de contention du soi ? Les modalités de ce rapport social ne sont pas toutes exposées dans les deux romans, même si sont explicites des effets qui lui sont attachés. Un processus de marchandisation opère, des effets de marché jouent, sur le domicile des gens, sur le soi qui travaille.

Une société de marchés est-elle hégémonique¹⁵ ? Le capitalisme est une forme de société de marché orientée par la propriété privée de capitaux et le rendement de ces capitaux. Plus ceux-ci sont élevés, plus les écarts seraient marqués au sein de la société qui les tolère. Tout marché est objet de régulations sociales. Un des problèmes est de

¹⁴ Pour élargir le propos sur le logement : Louis Gaudreau, 2020, *Le promoteur, la banque et le rentier*, Lux.

¹⁵ Les propos d'Axel Honneth sont susceptibles d'éclairer cette perspective. Par exemple, l'entretien intitulé *Capitalisme, critique et liberté sociale*, paru dans la Revue du MAUSS 2018/1 no. 51.

cerner le sens des régulations pour saisir de quel côté elles penchent, de qui elles prennent soin, qui elles protègent. Le marché peut s'avérer une expérience d'injustice et d'inégalité.

Si l'hypothèse d'une société de marchés à plus ou moins haut rendement se vérifie, le rapport social (par exemple, propriétaire/locataire et d'autres aussi) serait vécu comme une transaction économique, sous le regard d'une rentabilité économique, sans options pour en sortir. Face à la marchandisation imprégnée de plus en plus dans les liens sociaux, l'intérêt individuel calculateur du sujet local domine, faisant disparaître d'autres aspects du lien social. Ce serait ainsi que la raison gestionnaire empiète sur les relations sociales et occupe une position dominante dans la société.

Passons au deuxième site: la (dé)marchandisation du monde vécu.

En 2017, j'ai rallié le communautaire de mon quartier. Même si j'avais croisé des entreprises d'insertion et le chantier d'économie sociale à l'occasion d'une recherche subventionnée sur les travailleurs vieillissants entre 2003 et 2005, le communautaire continuait de m'apparaître comme une assise du mouvement. Or, ma participation à un comité de pilotage (2017-2018) et au conseil d'administration de la Table (2019-2021) de même que la lecture d'articles de Marie-Andrée Couillard et de Francine Saillant, attestent d'une institutionnalisation de l'ensemble organisationnel communautaire¹⁶.

¹⁶ Anthropologues qui ont étudié le communautaire au Québec, l'une sous l'angle des organismes de femmes, l'autre sous celui des réfugiés.

Mon hésitation entre mouvement et institution ouvre le paradoxe du communautaire¹⁷. Voyons les éléments de ce paradoxe dans le cadre du cas étudié. À grands traits, ces éléments seraient, d'une part une raison gestionnaire qui s'incruste dans les rouages communautaires avec des effets sur la société (sur les liens sociaux), et d'autre part, des initiatives qui débordent cette raison, s'en détournent pour susciter des collectifs (atomes de société ?)¹⁸ allant à l'encontre d'une marchandisation des liens sociaux. Une disposition humanitaire interviendrait pour démarchandiser des objets, des liens sociaux.

Le communautaire a été échafaudé sous l'impulsion du mouvement social. L'émergence du champ communautaire a été le fait de gens du quartier appuyés par un député provincial et par des intervenants du CLSC, lui aussi émergent dans les années 1970¹⁹. Ce champ a été constitué dans un vide laissé ouvert par l'effondrement paroissial et un resserrement sur la parenté restreinte au détriment de la parenté étendue. Peu ou pas rémunérés, les gens du communautaire (des femmes en grande majorité) participaient à cette innovation où l'entraide et la démocratie étaient au fondement.

Le champ (Organismes et Table de concertation) a été installé dans un espace intermédiaire, à l'écart de l'État pour palier aux maisonnées en manque de ressources

17 Le paradoxe, comme le rapport social, est un terme pour conduire l'analyse.

18 En d'autres termes, une structure élémentaire de société, non identique à la parenté. L'atome de société est un système de relations qu'on peut concevoir et observer. Il s'organiserait à même la société.

19 Centre local de services communautaires. Pour une étude historico-critique de cette institution issue du mouvement social: Anne Plourde, 2021, *Le capitalisme, c'est mauvais pour la santé*, Écosociété.

matérielles et symboliques pour se maintenir dans les structures inégalitaires de marchés interconnectés. À la différence du CLSC que l'État a intégré, le communautaire est un montage organisationnel plus fragile. Des conventions et du financement lient ce champ et l'appareil étatique, au provincial comme au municipal. Un organisme philanthropique, Centraide, avance aussi du financement, ce qui le lie aussi au communautaire.

La gestion des organismes sociaux requiert du travail non-salarié qui jouxte avec le travail salarié dans le mode de production de services sociaux. Depuis 20 ans, les emplois communautaires salariés se sont stabilisés et sont devenus une voie de transit vers l'emploi mieux rémunéré des fonctions publiques. Ils sont souvent comblés par des gens qui n'habitent pas le quartier. L'emploi dépend d'un financement aléatoire et le taux de roulement est élevé. Cette organisation du travail permet de réduire le coût de la reproduction sociale.

Il y a plus. Dans le champ communautaire, on tendrait à gérer le problème social. Le mode de subvention, accordant du financement à la vulnérabilité des gens, assurerait une gestion de la pauvreté, donc le maintien des inégalités. Il ne s'agit pas de stigmatiser le communautaire dans un mauvais rôle ou comme mauvais joueur, mais d'indiquer qu'il opère des interventions susceptibles de reproduire et non transformer le régime en place. Les organismes et la Table de concertation sont régis par la loi sur les compagnies et rendent des comptes.

Le développement d'organismes par services ciblés à des populations spécifiques pourrait aussi induire de la privatisation, de la marchandisation en tarifant les services offerts. Des entretiens ethnographiques suggèrent cette

possibilité. On progresserait dans ce sens, non pour y inscrire tous les organismes communautaires et les services offerts, mais pour aligner certains services, notamment en haussant le coût de l'accès par la population ciblée. Cela dit, il n'en demeure pas moins qu'un quartier comme Ahuntsic est bien pourvu de tels services pour soutenir les familles.

Le champ communautaire est aussi pris dans des situations de propriété immobilière, parfois épineuses. À la fois locataire et locateur, la Table de concertation est enchevêtrée dans des relations de propriété, des disputes de loyer, des menaces d'éviction, des problèmes d'entretien, des abolitions de postes et des moyens de contestation qui la positionnent dans la transaction économique. Pour assurer l'appareil organisationnel, on fait appel à la raison gestionnaire et l'analyse coût/bénéfice.

Pourtant, et tel est l'autre côté du paradoxe : dans ce communautaire-là, associé avec des bibliothèques ou des écoles, dans des assemblées et sur des comités, on observe une culture à même laquelle des personnes, en collectifs, ouvrent des espaces publics, pratiquent de nouvelles médiations, mènent de nouvelles luttes. On activerait des intelligences citoyennes et une énonciation démocratique portant sur le rapport social. Une disposition humanitaire prendrait le pas sur le reste. Par exemple en ce qui a trait aux sans-logis et aux mal-logés, des démarches de démarchandisation d'immeubles sont menées à terme.

Comment ceci est possible ? Des personnes sortent de leur maison (logement, parenté), en rencontrent d'autres et entrent en relation dans des espaces publics. Elles parlent ensemble du devenir humain et de formes de vie en vue

de transformer les rapports sociaux. Donc, faire société ne serait pas laissé au hasard : des cercles de paroles, des jumelages, des cercles de lecture de même que certains comités et ateliers seraient des moments privilégiés de vie associative et citoyenne. La création d'espaces publics traduirait un faire société.

Le problème soulevé loge entre ces espaces publics, le Capital et l'État. Deux paradigmes touchant la reproduction sociale peuvent être évoqués : 1) La réduction des liens sociaux à des valeurs marchandes et au processus de marchandisation favorise le capitalisme qui s'étend (l'analyse coût/bénéfice et la raison gestionnaire vont en ce sens). 2) Par contre, l'assujettissement du capital à des concepts et des moyens locaux, sociaux, favoriseraient un ordre culturel relevant d'une disposition humanitaire (une analyse allant en ce sens serait conduite en termes de rapports sociaux, dans une perspective historico-critique).

Le paradoxe communautaire serait installé sur la faille entre ces deux paradigmes, au croisement de deux cheminements analytiques, à même la relation entre Société, État, Capital. Je préfère ne pas m'avancer trop dans ce sens. Le paradoxe communautaire est observable, mais les moyens de le dépasser ne sont pas tirés au clair. Le tout semble fonctionner comme un régime colonial où le monde vécu des gens est colonisé par la marchandisation. Dans quelle mesure la société peut se décoloniser ou être décolonisée, autrement dit sortir de ce processus qui empiète sur la reproduction sociale ?

Projection : re-problématisation de la reproduction sociale et recherche d'équipement

Tout au long des quatre années du terrain, la reproduction sociale des rapports sociaux a été au centre de mes préoccupations, même si elle n'était pas présumée en tant que telle au départ. S'il y a lieu de reprendre à neuf le problème de la reproduction sociale, alors ce qui a trait à la maison et au soi, au communautaire et à la localité, à l'héritage et à la transmission, sera à revoir sous l'angle de la mutation anthropologique en cours²⁰.

Comment poursuivre mon trajet laborieux, mon itinéraire de terrain, mon cheminement analytique? La recherche pourrait répartir des conditions d'habitabilité humaine et de bonne vie, sans penser que les jeux sont faits et en sachant que le contemporain est ce qu'il faut assembler ensemble. Tout ne serait pas joué. Reproblématiser la reproduction sociale voudrait dire élaborer une problématique de l'habitabilité locale contemporaine.

A priori, l'habitabilité locale recouvre ce qui a trait aux ancrages territoriaux, institutions sociopolitiques et repères symboliques qui font sens depuis le sujet. Curieuse pratique d'évoquer en fin de texte, l'habitabilité sans l'avoir balisée. Mon travail des dernières années a porté sur la maison, le communautaire et la localité. Il coulait de source de repositionner ces termes dans une construction qui les connecte avec la culture.

²⁰ Avec Bruno Latour, il faut se demander si on ne devrait pas plutôt parler de mutation cosmologique. À ce propos les entretiens qu'il a donnés entre janvier et mars 2022, notamment à *La grande Librairie* sur TV5 sont éclairants.

Élaborer une problématique, suppose de problématiser localement (dans mon cas, Ahuntsic), dans le cadre d'un État-nation qui, même incomplet considérant sa position dans le Canada et le monde, fait du sens: le Québec. La recherche à même la matière sociale d'une localité urbaine serait conduite dans l'optique d'une reconceptualisation de la culture en incluant l'objet «habitabilité²¹».

Si nous n'avons pas grand-chose de plus que la société (comme le suggérait Maranda), les formes de vie en société, que nous construisons localement, ou plus exactement que nous devenons ensemble localement, sont un point focal sur le terrain. En optant pour étudier la culture d'habitabilité qui se déploie dans une localité urbaine, il est envisagé de se pencher sur un rituel (le Cercle de paroles) et un chantier citoyen émergent. ◆

21 Un terrain asphalté est inhabitable alors qu'un terrain jardiné soutient l'habitabilité humaine. Un logement insalubre est inhabitable alors qu'une cuisine collective favorise l'habitabilité. L'éviction est un processus d'exclusion d'une habitation alors que la coopération peut construire une habitation.

De la souche et du tronc commun

On dit que les mots qualifiant notre langage sont le reflet de nos conditionnements. Depuis le début du 21^e siècle *grosso modo*, l'expression « québécois de souche » connaît une résurgence troublante dans le débat sur l'identité nationale et le type de société que devrait constituer le Québec moderne. Troublante parce que répandue notamment dans les médias, l'expression suggère une nette connotation négative dans l'appréciation du patrimoine historique, culturel, religieux et linguistique de la population de souche française et ses descendants, et questionne donc la légitimité de ses valeurs, coutumes et traditions.

Dans ce cas-ci, les mots sont lourds de sens. Une souche, c'est ce qui reste après qu'on ait coupé l'arbre. On le fait pour dégager le terrain, parce que l'arbre dérange, qu'il est trop vieux ou qu'il est malade. Ou tout simplement parce qu'on n'en veut plus. Quelqu'un dont j'ai oublié le nom a déjà dit qu'une souche c'est « un arbre qui n'a plus d'arbre ». Que des racines, souvent encombrantes.

Mettons les choses à leur place. « Québécois de souche » ramène pour de mauvaises raisons à la période dite de « grande noirceur » d'avant les années 60, celle

* Journaliste à la retraite.

d'une société d'origine française, perçue comme repliée sur elle-même, rurale et ouvrière, unidimensionnelle, contrôlée par le clergé catholique et une élite ultramontaine, dominée économiquement par le capital anglo-saxon canadien et américain.

Un tronc commun

Comme s'il fallait à contresens rappeler l'évidence, l'histoire a largement documenté la période de la Révolution tranquille des années 60 et 70 comme la transition rapide et la transformation profonde, en terre d'Amérique, de la nation québécoise vers une société originale, francophone, laïque, d'une culture ouverte sur le monde, disposant d'un État national interventionniste de tendance social démocrate.

Cette histoire commune, ce tronc commun sans cesse en croissance, déploya vigoureusement ses plus belles branches dans l'originalité d'une production culturelle unique et universelle et un idéal humaniste d'exception. Expo 67 donna le signal que le Québec était une société ouverte sur le monde, tel qu'en témoignera par la suite son impressionnant bilan en immigration, un des plus haut taux au monde. Tout en mettant en place des mesures législatives pour protéger et promouvoir sa langue et sa culture, cette société originale a accueilli généreusement et intégré dans une réelle harmonie des centaines de milliers d'immigrants de toute provenance.

En forte majorité, ces Québécois d'adoption ont pris racine dans le terreau francophone, devenant des familles, des étudiants, des citoyens, des enseignants, des commerçants, des chercheurs, des développeurs. Ces concitoyens se sont intégrés en douceur à la communauté francophone, l'ont

enrichie, amenée plus loin, participant activement avec leurs compatriotes descendants «de souche» à la croissance d'un solide et productif tronc commun formant la nation québécoise, dans son originalité et sa diversité.

La conception et l'accouchement d'un monde nouveau représentent un défi grandiose et gratifiant, mais ils constituent aussi une aventure exigeante et éprouvante. L'improvisation peut mener à des déconvenues surprenantes comme elle peut être aussi un rendez-vous intuitif avec la lumière. J'ai le sentiment qu'elle a été les deux, et pour cette raison même, bâtarde. Il a fallu forcer l'accouchement collectif, utiliser les forceps politiques pour sortir les nouveau-nés des entrailles catholiques de la nation, compter sur la sagesse ancestrale et la vitalité nationale. Cela allait marquer les assises patrimoniales et provoquer bien des éclosions dans l'ADN culturel.

Misant sur cet élan historique, plusieurs des leaders engagés dans l'avancement de cette société distincte ont mené le Québec à deux rendez-vous avec la souveraineté en 1980 et 1995. Des rendez-vous ratés qui ont malheureusement provoqué beaucoup de désillusion, de cynisme, et de division. Et dont les effets délétaires sont encore tragiquement présents.

La régression

Comme d'autres, je m'intéresse à ce que devient le Québec, comme société distincte en Amérique. Je me questionne, j'essaie de voir, de comprendre ce qui se passe, d'être lucide. Je me suis donc posé cette question. Comment se fait-il qu'une cinquantaine d'années plus tard on puisse s'autoriser sans nuances et maladroitement à réduire voire à rabaisser le statut culturel des citoyens d'origine fran-

çaise composant la majorité, au triste statut de « québécois de souche » ?

Où est donc passé le tronc ? Cette « partie principale de la tige de l'arbre, généralement verticale et sans ramification sur une hauteur importante entre les racines et le houppier », nous indique-t-on dans sa définition. Soyons précis. Où est donc passé le « tronc commun » de la société québécoise, ce socle indispensable et rassembleur de toute communauté nationale qui se traduit essentiellement au Québec par la vigueur de sa langue, l'originalité de sa culture, la laïcité de ses institutions, l'égalité entre les hommes et les femmes. Et j'ajouterais ses mesures sociales d'avant-garde comme les garderies.

Ne soyons pas naïfs, bonasses... En arrière-plan de l'affrontement constitutionnel canadien déjà vicié au sujet de la charte québécoise (loi 21) et de la rude bataille qui s'annonce sur la langue, se dresse, toujours et encore, la question fondamentale du pouvoir qu'exerce la nation québécoise sur le seul territoire qu'elle contrôle politiquement dans un environnement anglophone nord-américain. La fascination invitante qui s'exerce sur nombre de citoyens francophones, surtout dans la région montréalaise, de se fondre dans ce multiculturalisme anglo-saxon constitue en quelque sorte la version canadienne du grand rêve du creuset américain. Sommes-nous devant un nouveau miroir aux alouettes ? Je le crois.

Ce multiculturalisme, imposé par Trudeau le père, poursuivi par son fils et bien soutenu au Québec par une présence fédérale omniprésente et économiquement puissante, érode avec de plus en plus d'efficacité la fibre nationale francophone, particulièrement à Montréal, terre d'accueil privilégiée des immigrants non francophones. Ce métis-

sage multiculturel débridé entraîne une balkanisation de l'espace politique à Montréal, son isolement du reste du Québec, et une dévalorisation du projet national québécois dans sa capacité d'intégrer la diversité. En d'autres termes, le tronc commun québécois est en péril, et pire encore, il est considéré comme une menace à l'orthodoxie canadienne. Comme si on voulait l'amener (ou le ramener) à l'état de souche.

L'anglais s'impose dans la métropole montréalaise comme une nécessité. Bien plus, à cette portion inquiétante des immigrants qui optent pour l'anglicisation, s'ajoutent de plus en plus de Québécois francophones. Ce faisant, ils s'immergent dans un univers culturel anglophone et rapidement choisissent cette société faussement qualifiée de minoritaire en sol québécois, et largement dominante en Amérique du Nord.

De plus, on constate la présence croissante de l'anglais dans l'écosystème culturel francophone, particulièrement dans l'univers du spectacle et de la chanson, notamment dans les émissions télévisées de variétés, une industrie largement subventionnée et fortement concentrée à Montréal. Il y a des soirées de l'émission *En direct de l'univers* qui sonnent *Directly from USA*. Que comprendre de ce phénomène bien réel dans l'évolution de la société québécoise, phénomène qui modifie la langue elle-même et induit une mentalité individualiste et une ouverture culturelle superficielle?

Un défi exigeant

Consécutivement, les vingt premières années du 21^e siècle ont de diverses façons fissuré, ébranlé et jusqu'à un certain point disloqué l'écosystème collectif de ce que constituait

traditionnellement l'univers national québécois. Le néolibéralisme a fait son œuvre pendant le long règne du Parti libéral en faisant en sorte que l'État québécois ne serait plus considéré comme le dépositaire historique d'une société francophone originale, une société distincte de facture sociale-démocrate, avec des institutions nationales et civiles influentes, bien implantées et actives sur le territoire. Au plus il serait devenu le gestionnaire des services à la population et aux individus, consacrant ses efforts au développement économique pour les financer.

On le sait, de puissantes forces externes sont en cause : la généralisation de l'anglais comme langue internationale et véhicule culturel, le néolibéralisme, la mondialisation financière, la puissance de l'économie numérique, la crise environnementale, la promotion par le gouvernement fédéral d'une image multiculturelle du Canada, la reconfiguration chaotique des relations internationales.

Parmi les facteurs internes associés à l'essoufflement du nationalisme et l'affaiblissement de l'univers francophone, il faut noter la déprime référendaire, la procrastination fédérale envers la promotion du français, le prosélytisme multiculturel pancanadien, les aspirations environnementales de la jeunesse combinés à la diversification des courants sociaux, idéologiques et politiques, l'émergence de nouveaux partis, l'inefficacité de l'accueil et de l'intégration des immigrants, l'urbanisation accélérée souvent débridée de la conurbation métropolitaine, le délestage des régions intermédiaires et éloignées, l'abandon des communautés rurales et l'hyper centralisation de la gouvernance québécoise.

Pour une société comme pour un individu, la liberté, toujours relative à l'environnement dans lequel elle s'exerce, implique de faire des choix. Et de les assumer. Aujourd'hui

comme hier et pour demain encore, la question principale pour les Québécois francophones et francophiles est et demeurera celle-ci: voulez-vous assumer pleinement la nation distincte que vous êtes en participant au concert des nations dans ce grand jardin qu'est la communauté internationale?

L'arbre est-il dans ses feuilles? ♦

Hommage à Robert Poisson

Le 26 mai dernier avait lieu à Drummondville une soirée hommage à Robert Poisson en reconnaissance de son engagement et de sa contribution à la vie nationale

Ne saura-t-on jamais ce que le Québec doit à Robert Poisson ? À lui comme à des milliers et des milliers d'autres qui ont bâti leur milieu avec le pays chevillé au cœur. À lui personnellement bien sûr, mais Robert Poisson est tellement exemplaire. La force de ses convictions, la constance de son engagement et la fidélité aux idéaux qui continuent de l'animer font de lui à la fois un exemple et une inspiration.

Ne saura-t-on jamais ce que Drummondville lui doit ? Lui dont l'attachement au milieu ne s'est jamais démenti. Des hommes comme lui sont des bâtisseurs. Il est un bâtisseur comme on disait des tailleurs de pierre qu'ils étaient des bâtisseurs. Que répondait le maçon de Notre-Dame-de-Paris quand on lui demandait ce qu'il espérait en taillant les pierres d'un mur dont il ne verrait sans doute jamais l'achèvement : je bâtis une cathédrale ! Robert Poisson a bâti, trouvant dans le sens de l'action dans l'engagement et non pas dans les succès immédiats, mais bien dans la longue durée.

Ne saura-t-on jamais ce que le combat pour l'indépendance doit à Robert Poisson? Il lui doit, c'est sûr, une inébranlable confiance dans la capacité du Québec à se hisser à la hauteur de ses rêves, à se réaliser pour lui-même et pour ce dont nous pouvons témoigner à la face du monde. Robert Poisson a taillé sa pierre. Il continue de faire ce qui s'impose pour que l'horizon se lève.

À l'image des grands chênes qui font la beauté des paysages de la Saint-François, Robert Poisson a toujours porté haut et fort l'idéal qui nous anime et qu'il a su, avec toute la modestie qui est la sienne, partagé au jour le jour. Je suis honoré de l'avoir croisé sur ma route. Je suis fier de me réclamer de la confiance que sa force tranquille inspire.

Avec lui nous savons toute la portée de l'amitié, toute la chaleur des aspirations partagées. Avec Robert Poisson nous savons «Que ça ne pourra pas toujours ne pas arriver» (Miron).

À un grand et admirable compagnon de lutte!

Robert Poisson, salut!

Robert Laplante
Directeur L'Action nationale

PLUS

pour le

QUÉBEC

359, boulevard Albiny-Paquette
Mont-Laurier
(Québec) J9L 1K5
1 866 440-3091

124, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K1
1 844 750-1650

mh.gaudreau@parl.gc.ca
mhgaudreau.quebec



Marie-Hélène Gaudreau
Députée de Laurentides-Labelle


@MHGaudreauBQ



Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères

 **BLOC**
Québécois

1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



CHRISTINE Normandin

Députée de Saint-Jean
à la Chambre des communes



450 357-9100 | 100, rue Richelieu, bureau 210, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3
christine.normandin@parl.gc.ca | www.christinenormandin.quebec



Gabriel Ste-Marie

Député fédéral de Joliette

120, Place Bourget Nord, Joliette
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca
450 752-1940 \ @gabrielsmarie
www.gabrielstемarie.quebec



Le Québec sans compromis, jusqu'à
l'indépendance nationale.

SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

DÉPUTÉ DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT



2770 rue Richand,
Bureau 108
Saint-Hyacinthe
J2S 8B6 | 450 771-0505



975 rue Boulay
Suite 202
Acton Vale
J0H 1A0 | 800 463-0505



Édifice de la Justice
Bureau 100
Ottawa
K1A 0A6 | 613 996-4585



SUIVEZ-MOI SUR
LES MÉDIAS SOCIAUX



Le magazine des essais québécois

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

arrivage d'été prévu le 21 juin!



Le numéro Printemps 2022 des Cahiers de lecture de L'Action nationale est gratuit pour les nouveaux abonnés.

abonnements et achats
actionnationale.quebec

Lectures

Lectures

Note critique

L'hospitalocentrisme qui tue

- Jean Archambault

GABRIELLE DUCHAINE,

KATIA GAGNON ET

ARIANE LACOURSIÈRE

100

**5060 L'hécatombe de la Covid-19
dans nos CHSLD**

Recensions

MARIE LAVIGNE ET

MICHÈLE STANTON-JEAN

109

**Joséphine Marchand et
Raúl Dandurand. Amour, politique
et féminisme**

RIEL MICHAUD-BEAUDRY

116

**La retraite en commun.
Fondements, enjeux et propositions**

CHRISTIAN RIOUX

119

Chroniques du monde qui vient

MATHIEU LÉVESQUE

127

La couleur CAQ

Jean Archambault*

Les résidents de CHSLD privés de
leurs droits fondamentaux

L'hospitalocentrisme qui tue

**GABRIELLE DUCHAINE, KATIA GAGNON ET
ARIANE LACOURSIÈRE**

5060 L'hécatombe de la Covid-19 dans nos CHSLD
Boréal, 2022, 254 pages

La parution du livre *5060 L'hécatombe de la Covid 19 dans nos CHSLD* en mars 2022 ne s'est pas faite sans tambour ni trompette. Oh! non... Tout le gratin médiatique s'était donné rendez-vous. *La Presse* et Radio-Canada étaient aux premières loges: présence, le 27 mars, des trois journalistes de *La Presse* à la messe du dimanche soir sur le petit écran avec *Tout le monde en parle* et Guy A. Lepage; préface très évidente de notre pourfendeur national, Paul Arcand; mention de la parution du livre par Michel David, chroniqueur au journal *Le Devoir* et conjoint de Katia Gagnon. Puis c'est au tour des politiciens de l'Assemblée nationale, surtout ceux des partis politiques de l'opposition, d'exiger à partir des faits révélés dans le livre que le gouvernement Legault dise toute la vérité sur le scandale du CHSLD privé non conventionné Herron. Ce sujet est abordé dès le début du livre et donne le ton à cet ouvrage pour encore réclamer une commission d'enquête publique et indépendante.

* Politologue.

Quand le gouvernement a-t-il su que le CHSLD Herron était incapable de prendre soin de la centaine d'ainés qui y vivaient? Pourquoi n'est-il pas intervenu avant? Le 30 mars 2020, que savait-il des conditions insalubres dans lesquelles vivaient ces aînés et de l'abandon d'une majorité de soignants qui étaient déjà atteints de la Covid 19 ou fuyaient l'établissement pestiféré?

Gabrielle Duchaine, Katia Gagnon et Ariane Lacoursière sont des spécialistes du domaine de la santé et des services sociaux au Québec. Elles connaissent très bien le milieu et de nombreux dossiers bien documentés sont parus au cours des quinze dernières années dans *La Presse*. C'est une connaissance de terrain qui leur permet de cerner clairement les faiblesses de ce système, particulièrement la problématique de l'hébergement collectif des aînés vulnérables au Québec dans les CHSLD et les ressources intermédiaires (RI).

À tout de rôle, elles ont révélé de nombreux scandales qui minaient cette politique d'hébergement à rabais et par conséquent, sous-financée. C'est un système en désuétude qui perdure depuis toujours et l'achat de places dans les CHSLD et RPA privés n'a que repousser les problèmes jusqu'au point de rupture. Une pandémie et des choix politiques mal éclairés ont fait éclater ce système en mille morceaux.

De façon judicieuse, les auteures choisissent une fille ou un fils, un parent qui témoignent de la vie honorable d'un aîné décédé pendant la première vague. À la suite de ces témoignages émouvants, elles brossent de façon plus détaillée et saisissante la situation catastrophique de cinq établissements de ce réseau: du pire, le CHSLD Herron, à l'établissement le plus d'avant-garde, l'Institut universitaire

de gériatrie de Montréal (IUGM) en passant par le CHSLD Laflèche, à Shawinigan, le CHSLD Ste-Dorothée à Laval et finalement le CHSLD privé conventionné Vigi Mont-Royal.

Le procédé méthodologique des auteures constitue un moyen d'enquête approprié pour nous faire vivre de l'intérieur le chaos dans les CHSLD atteints de plein fouet par cette pandémie meurtrière. Mais le problème demeure entier pour ceux et celles qui veulent comprendre certains choix du gouvernement Legault, surtout entre mars et juin 2020 et ses relations avec l'administration Trudeau. Curieusement, le premier ministre Trudeau est à peu près absent dans ce document sur la pandémie sinon pour rappeler, selon les auteures, que le gouvernement Legault aurait tardé à faire appel aux forces armées canadiennes pour des motifs nationalistes, Justin Trudeau était irrité! Évidemment, les auteures mentionnent plusieurs faits plus politiques dans d'autres chapitres : les conditions perdantes, la cage à homards, la crise de confiance au sein de la cellule de crise, la guerre des masques...

Mais elles nous expliquent cependant pas clairement que la stratégie politique du premier ministre provincial Legault a changé en avril face au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et passent sous silence les tensions très importantes entre Justin Trudeau et François Legault lorsque le premier ministre du Canada tarde à fermer les frontières nationales et les aéroports ou bien diffère d'investir des milliards \$ en santé et les combine aussi à des conditions fédérales draconiennes. Mesdames les auteures, sommes-nous dans un Québec presque autonome ou dans la fédération canadienne? Le pouvoir exclusif du Québec en santé est-il illimité? Que le fédéral ne rembourse que 22 % des dépenses en santé ne

montre-t-il pas que le Québec est pris à la gorge dans cette fédération marquée par un déséquilibre fiscal sur le dos des provinces? Oublier que le gouvernement Trudeau a accusé Québec de mal gérer les CHSLD, ignorer le ministère fédéral Santé-Canada et surtout passer sous silence le travail central de l'Agence de Santé publique du Canada (ASPC) nous laisse croire que le Québec est un pays alors qu'il n'a pas tous les outils pour se comporter comme un véritable État.

Distinguer la dynamique politique de la dynamique étatique nous permet de mettre au premier plan les interactions entre les actions gouvernementales de deux niveaux de pouvoir, tout cela en lien avec la dynamique étatique. Nous pourrions même conclure à une inégalité des pouvoirs en faveur du fédéral, dont le carcan empêche le Québec de développer ses services de santé et services sociaux. Pour l'heure, nous faisons l'impasse sur cette investigation mais tenions à souligner cette aberration d'ignorer le fédéral dans cette crise de la Covid 19. Concentrons notre regard essentiellement sur les interactions décrites par les auteures entre le gouvernement Legault et la dynamique étatique, soit ses rapports avec le MSSS, qui est au cœur de ce livre.

Pour notre part, nous constatons, en avril 2020 que le gouvernement Legault change sa stratégie politique car il estime, selon nous, que s'attaquer directement à la nouvelle dynamique au sein du MSSS (la réforme Barrette, de 2015) dans laquelle les nouveaux mandarins des CIUSSS et des CISSS (environ 35) peuvent bloquer facilement les directives gouvernementales demanderait des efforts qu'il veut mettre ailleurs. Confrontée à une pandémie dévastatrice dès mars 2020, Mme McCann a été chargée d'une mission impossible.

L'ancien ministre Barrette avait eu le temps de verrouiller solidement le MSSS par la réforme fondamentale de son ministère: hypercentralisation de la santé et des services sociaux dans des superstructures gigantesques, les CIUSSS et les CISSS; nomination partisane d'une nouvelle strate de mandarins à la tête de ces organismes; vision hospitalocentriste. Mais la réforme va plus loin; elle s'attaque aux organismes régionaux: abolition de l'instance régionale, soit les agences de santé et services sociaux, d'où provenait Mme McCann; disparition des directeurs généraux dans tous les CHSLD; rattachement des Directions régionales de la santé publique au CISSS et au CIUSSS, particulièrement l'incorporation de Mme Mylène Drouin en tant que simple directrice liée au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, sans aucun pouvoir sur les quatre autres CIUSSS. Or la pandémie s'est installée très rapidement dans les CHSLD et le rattachement de la directrice de la santé publique de Montréal à un seul CIUSSS a amplifié la crise sur l'île de Montréal. Dans la première vague, Montréal et Laval ont connu le pire taux de surmortalité, soit 35 % dans les CHSLD.

Vers le 15 avril 2020, nous approchons les cinq cent décès et le chaos affecte déjà plusieurs CHSLD à Montréal et Laval. Le premier ministre Legault croit qu'une stratégie d'affrontement pour dénoncer la lenteur des CISSS et des CIUSSS (et peut-être mettre à pieds plusieurs directeurs généraux) ne peut pas être envisagée. Il s'agit plutôt de sauver les meubles en sachant que les morts vont s'accumuler dans les prochaines semaines. Que fait-il? Il va chercher deux libéraux notoires, Daniel Desharnais et Dominique Savoie et les assigne aux endroits stratégiques du MSSS. Nommer Daniel Desharnais, chef de cabinet du Dr Barrette entre 2014 et 2017, c'est comme demander à

l'ancien ministre Barrette de venir siéger sur le comité de crise! M. Desharnais est nommé pour cinq ans en tant sous-ministre adjoint aux projets spéciaux. Dans les faits, il s'occupe de la crise dans les CHSLD. Quelle ironie du sort d'observer celui qui a aidé le ministre Barrette à les noyer, sans direction, au sein des immenses CISSS et CIUSSS, est appelé à devenir le nouveau sauveur! Les auteures ont plutôt choisi de décrire l'homme comme un redoutable *operator* (sic), un spécialiste en gestion de crise. Pour ma part, il serait plutôt l'apprenti-sorcier que l'on essaie de réhabiliter.

Quant à Mme McCann, son départ n'était qu'une question de temps; elle est sacrifiée comme un gage du politique pour démontrer la bonne foi du gouvernement envers les mandarins au pouvoir.

Le sous-ministre nommé en 2018 par Mme McCann, M. Yvan Gendron, ancien PDG du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, est mis aussi sur la voie de garage par la nomination de Dominique Savoie qui hérite d'un poste hautement politique. Encore là, les auteures en font un bouc émissaire; un homme sur lequel on ne peut pas compter au sein de la cellule de crise. L'arrivée de Mme Dominique Savoie confirme sa déchéance et on lui donne, sans rire, l'aspect clinique de la pandémie! En effet, relevant directement du secrétaire général et greffier du Conseil exécutif, M. Yves Ouellet, Mme Dominique Savoie est nommé administratrice d'État à la gestion des ressources gouvernementales en santé du ministère de la Santé et des Services sociaux. Sa tâche principale est de rétablir les ponts entre le gouvernement Legault et la majorité des mandarins des CIUSSS et des CISSS, c'est-à-dire de voir au bon déroulement opérationnel concernant les infrastructures, les équipements

et les approvisionnements. Ces nominations impensables quelques mois auparavant sont le prix à payer pour obtenir des résultats rapides.

Nous pensons que les auteures n'ont pas compris la dévastation que causait la réforme Barrette. Elle a amplifié l'hécatombe dans les CHSLD en mettant de l'avant sa vision hospitalocentriste, à la base de la stratégie gouvernementale de sauvegarder intacte la capacité des hôpitaux à recevoir des patients Covid 19 – qui finalement ne se sont pas présentés en si grand nombre dans les urgences. À ce premier facteur, il faut ajouter les coupures budgétaires et le rattachement des Directions de la santé publique aux CIUSSS et aux CIUSS. Le Dr Arruda a passé plus de deux ans à faire des remplacements par intérim dans au moins six régions administratives du Québec puisque les directeurs démissionnaient à tour de rôle pour protester contre ce coup de force du Dr Barrette. Qui dans ce gouvernement libéral s'assurait que les réserves d'équipements de prévention et d'intervention (masques, tuniques, etc...) étaient bien approvisionnées? Qui se préoccupait de mettre à jour le plan d'urgence face à une possible pandémie? Le lanceur d'alerte était occupé ailleurs et la démoralisation au sein des directions de santé publique était à son comble en 2018.

Pour notre part, la demande d'une nouvelle enquête ne nous semble pas nécessaire. Nous pensons que nous devons faire appel à la Commission des droits et de la personne et des droits de la jeunesse qui jugera, à partir de la Charte des droits de la personne, si des droits ont été lésés dans les CHSLD.

Lors de la première vague (23 février au 11 juillet), les choix du gouvernement Legault font en sorte que de tous

les pays occidentaux, c'est la Belgique qui se rapproche le plus de notre hécatombe. En effet, sur les quelque 10 600 personnes décédées en Belgique suite à la contamination à la COVID-19, 6 467 résidaient dans des Maisons de Repos et Maisons de Repos avec Soins (MR/MRS), ce qui représente 61,3 % de tous les décès attribués à la COVID-19 (le Québec atteint 69 % du total des décès, dans les CHSLD). Pour parvenir à de tels niveaux, le Québec et la Belgique ont employé la même vision et la même stratégie : une stratégie visant à protéger d'abord les centres hospitaliers au détriment des centres d'hébergement pour aînés et en décrétant que les aînés atteints de la Covid 19 ne devaient pas quitter les établissements sans l'autorisation expresse du médecin du CHSLD. Cette directive du 19 mars se lisait ainsi : « Les patients COVID-19 suspectés ou confirmés en CHSLD ne doivent être transférés en CH que de façon exceptionnelle et après consultation avec le médecin de garde ».

Si le sous-ministre d'alors, Yvan Gendron, affirme lors de son témoignage devant la coroner Me Géhane Kamel, le 17 novembre 2021, que cette directive n'était pas un diktat, cette dernière a répliqué à l'ancien sous-ministre que les directives émanant de son ministère étaient suivies à la lettre. Elles étaient lues comme la Bible. L'étude commandée par la commissaire Joanne Castonguay confirme que les patients Covid 19 dans les CHSLD ont été privés de ce droit fondamental à la vie et à la non-discrimination selon l'âge. Dans leur rapport intitulé *Rapport épidémiologique sur l'évaluation de la performance, des soins et des services dans les milieux de vie pour aînés* lors de la première vague de la COVID 19, les chercheurs rapportent que : « [...] il y a eu 629 résidents contaminés des CHSLD admis à l'hôpital, représentant 7 % des 9 081 résidents infectés ».

Ainsi, concernant les personnes âgées dans les CHSLD, il est clair que ce sont principalement les personnes âgées atteintes de la Covid 19 dans les CHSLD qui ont été privées de leur droit à l'égalité, qui devrait les protéger de toute discrimination selon l'âge. Elles ont été privées de droits fondamentaux: droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de leur personne ainsi que le droit au respect de leur vie privée. Voilà l'avenue que je propose pour enfin reconnaître les abus et les dénis de droit vécus par les résidents dans les CHSLD du Québec.

Le 5 mai 2022

MARIE LAVIGNE ET MICHÈLE STANTON-JEAN

Joséphine Marchand et Raul Dandurand. Amour, politique et féminisme

Montréal, Les éditions du Boréal, 2021, 390 pages

Joséphine Marchand et Raoul Dandurand sont tous deux nés en 1861. Difficile de ne pas y voir un signe du destin. Ils se rencontrent pour la première fois en 1882. Raoul, éperdument amoureux, lui fait une cour assidue, pendant que Joséphine joue l'indépendante. Ils se marient enfin en 1886. Le témoin de Raoul est nul autre que Honoré Mercier. Quelques mois plus tard naît leur fille unique Gabrielle.

Durant leur vie, ils échangeront plus de 700 lettres. Ce sont d'ailleurs ces dernières qui «ont fait naître l'idée de raconter l'histoire de ce couple» (p. 11) révèlent les auteures de cette biographie croisée, Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean, qui ont également écrit *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* ainsi qu'une biographie intitulée *Idola Saint-Jean, l'insoumise*. Les biographes ont eu accès à des sources abondantes, Joséphine ayant laissé un journal intime, des articles, des chroniques, des discours, sans parler de nombreuses lettres. Raoul, en plus de ses écrits et de ses discours de circonstance, a publié ses mémoires. Le tout s'appuie sur une imposante bibliographie. Des historiennes moins chevronnées auraient pu s'enliser, entraînant avec elles le lecteur.

Les combats de Joséphine Marchand sont nombreux. Elle lutte aussi bien pour l'avancement du droit des femmes que pour l'accès à l'éducation, aux livres, et plus généralement, aux arts et à la culture. Écrivaine, elle publie des pièces de théâtre et un recueil de contes de Noël préfacé par Louis Fréchette. En 1893, elle fonde une revue, *Coin du feu*, « mensuel destiné au lectorat féminin de langue française considéré comme le premier magazine de ce type au Canada » (p. 106). Cette aventure durera quatre ans. C'est un véritable tour de force. Étrangement, les auteures n'accordent pas à ce sujet toute l'attention qu'il aurait à mon sens méritée. Raoul Dandurand, quant à lui, est à la fois avocat, organisateur politique, homme d'affaires, sénateur et diplomate. Il présidera moult organisations, dont l'Assemblée générale de la Société des Nations en 1925. Tous les deux patriotes, ils ont travaillé sans relâche à la défense de la langue française, d'où leur volonté d'accroître les échanges avec la France: « Joséphine et Raoul sont de bons représentants du vent francophile qui anime la vie intellectuelle au tournant du siècle » (p. 52).

J'étais perplexe à l'idée de lire une biographie retraçant non la vie d'un individu, mais celle d'un couple. Après avoir lu quelques pages, j'ai compris l'intérêt de l'exercice. Plus encore, j'étais étonné qu'une telle biographie n'ait pas été publiée avant! C'est dire comment les auteures ont atteint leur objectif. Elles démontrent qu'il est possible de conjuguer amour et politique:

Animés de la même vision du développement culturel, social et éducatif comme condition essentielle au progrès des Canadiens français en Amérique, Joséphine et Raoul ont marqué notre histoire, chacun de leur côté. C'est ce chemin parcouru l'un avec l'autre, l'un grâce à l'autre, durant quarante ans, que retrace cette biographie du couple Marchand-Dandurand (p. 16).

D'un style simple et accessible, cette plongée dans l'histoire de nos deux héros est un véritable plaisir de lecture. Outre le récit captivant de leur vie, les auteures peignent une fresque remarquable de la petite bourgeoisie canadienne-française de tendance patriote et libérale, moins attachée à l'argent qu'aux lettres. Ainsi, les valeurs qui ont animé Joséphine et Raoul sont, pour la plupart, un héritage de leurs familles respectives. En lui créant «un environnement favorable au développement de son talent et de sa carrière littéraire» (p. 39), le père de Joséphine, Félix-Gabriel Marchand, lui-même écrivain et futur premier ministre du Québec, a eu une grande influence sur sa fille. La famille de Raoul, quant à elle, lui a inculqué «les valeurs d'égalité et de justice qui l'habiteront toute sa vie et qui seront la trame de fond de ses futurs combats politiques et diplomatiques» (p. 44). Bref, c'est toute l'histoire politique, sociale, culturelle et religieuse de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e qui revit sous nos yeux.

C'est beau les idéaux, encore faut-il œuvrer à ce qu'ils se réalisent, d'où leur passion commune pour la politique. À ce sujet, notons ce fait en apparence paradoxal: même s'il est à l'avant-garde sur plusieurs sujets, le couple a sans cesse usé d'une rhétorique modérée. Pour ne donner qu'un exemple, on sait que Joséphine était féministe. Elle aspirait à ce que l'éducation soit obligatoire, accessible à tous, et particulièrement aux jeunes filles. Elle pensait que le clergé jouissait d'une trop grande influence en ce domaine: «Elle est probablement la première femme au Québec à prendre publiquement la parole en faveur de la séparation de l'Église et de l'État et contre les incursions du clergé dans le champ du politique et dans la vie civile» (p. 104). Bien que professant des idées en avance sur son temps, jamais elle n'adoptera le vocabulaire plus radical des militantes britanniques. Selon les auteures, ce

choix serait un reflet de la société dans laquelle elle vivait : « Lorsqu'elle écrit que Le coin du feu ne sera pas un organe revendicateur, son choix de mots est sans doute stratégique à une époque où les idées féministes peinent à faire leur place » (p. 112). Par ailleurs, au sujet du droit de vote des femmes, elles expliquent ainsi la prudence de Joséphine : « Se commettre sur cette question est à l'époque une position marginale d'avant-garde tenue principalement par les francs-maçons ou les socialistes » (p. 134-135).

Bien que remarquable, il reste que cette biographie croisée n'est pas sans petits défauts dont le principal tient au refus d'approfondir certaines questions d'intérêts historiographiques. Depuis plus de soixante ans, la plupart des historiens nous présentent les libéraux comme des victimes d'un clergé sectaire. Or, Lavigne et Stanton-Jean soulignent que les libéraux radicaux, soit les fameux « rouges », ont refusé de se joindre à la coalition nationale proposée par Honoré Mercier. Alors que Dandurand travaille à la renforcer, il se bute à leur intransigeance : « Cette vision était loin de faire consensus, et des libéraux radicaux, tel Honoré Beaugrand, qui se réclamaient de la tradition de Papineau, Dorion, Doutre et Dessaulles, se méfiaient de l'esprit de conciliation de Mercier, notamment sur les questions religieuses » (p. 67). Cette anecdote en dit long sur la modération de Raoul, d'une part, mais aussi, d'autre part, sur le sectarisme de ces « rouges ». Mais les auteures n'ont pas jugé opportun d'éclaircir ce sujet.

La question de l'éducation est centrale dans la vie du couple, et les auteures, avec raison, y accordent une large place. Si elles présentent les idées du couple, et des libéraux en général, elles omettent cependant de présenter celles de leurs adversaires comme si ces dernières étaient illégitimes. La réforme de l'éducation proposée par Félix-Gabriel Marchand

en 1897 a été battue au Sénat principalement à cause de l'opposition des sénateurs conservateurs et du clergé. Cette défaite se mérite cette petite phrase assassine: «Cette saga offre la démonstration de l'influence indue du clergé et de son pouvoir sur les autorités politiques» (p. 152). En 1911, Raoul s'implique dans la lutte pour l'instruction obligatoire, mais «[i]l se bute sans cesse à l'opposition du clergé à tous les projets susceptibles d'affaiblir sa mainmise sur ce secteur si l'État arrive à en prendre le contrôle» (p. 261). Plus loin, elles ajoutent que la modernisation et l'accessibilité à l'éducation «se heurtent à l'obstination et aux préjugés des ultramontains et de certains membres des autorités religieuses et du clergé. Les progrès sont lents et retardent l'accession du Québec à la modernité» (p. 282). Sur cette question, j'aurais apprécié que les auteures présentent les deux côtés de la médaille. En cantonnant le clergé dans le rôle éternel du méchant, elles ont privé le lecteur d'un portrait un peu plus équilibré des débats en éducation qui, à l'époque, enflammaient les esprits.

Un autre sujet a retenu mon attention. Il s'agit de la vision que Raoul Dandurand avait à propos de la place des Canadiens français dans le Canada. À l'image de ses compatriotes, la participation du Canada à la guerre des Boers en 1899 le révulse. Dans une lettre adressée à Wilfrid Laurier, il écrit: «Je ne vois pas d'issue, car nous ne sommes pas maîtres de nos destinées. La majorité doit gouverner et cette majorité ira s'augmentant toujours. Voudrions-nous nous retirer de la Confédération que nous ne le pourrions pas. Le *vae victis* pèse sur nous comme un manteau de plomb» (p. 232). Les auteures interprètent ainsi cette colère: «Cet événement, qui exacerbe les tensions entre francophones et anglophones, témoigne de l'incompatibilité des points de vue des deux communautés linguistiques dans leurs relations avec l'Empire (p. 233).

Dans le même chapitre, les auteures nous apprennent que Raoul s'est investi dans un autre combat, soit celui de l'indépendance du Canada. Pour ce faire, il profite de la présidence du Sénat, poste qu'il occupe de 1905 à 1909. En 1908, il participe «à des négociations commerciales avec la France, sans tutelle de l'Angleterre» (p. 241). En résumé, «Raoul, qui s'intéresse depuis quelques années à la politique internationale et aux questions de paix entre les nations, s'appuie sur ses nouvelles fonctions pour accroître la présence canadienne sur la scène internationale» (p. 242). Encore ici, il pourra compter sur l'appui de Joséphine: «La connivence du couple sur les questions liées à l'indépendance du Canada, au pacifisme et à la paix est manifeste» (p. 243). Est-ce que Raoul et Joséphine font un lien entre la participation du Canada aux guerres de l'Empire britannique et l'indépendance du Canada? On ne le sait pas car les auteures ne se posent pas la question alors qu'à mon avis, il y en a un. En effet, l'indépendance du Canada n'a pas réglé le problème que dénonçait Dandurand dans sa lettre à Laurier. Bien au contraire, c'est l'inverse qui s'est produit: de l'Acte d'Union de 1840 au rapatriement unilatéral de 1982, plus le Canada devenait indépendant, plus la majorité bafouait les droits de la minorité de langue française. Je ne peux que conclure que Raoul Dandurand s'inscrit dans la longue liste de fédéralistes québécois ayant oublié que ce ne sont pas les bonnes intentions qui déterminent la politique, mais les rapports de force qui, eux, sont tributaires de la démographie.

En terminant, j'ajouterais que cette biographie ne se résume pas à la vie singulière de ce couple singulier. C'est aussi un bréviaire sur les devoirs de l'élite dont le rôle consiste moins à faire la morale qu'à éduquer, ce verbe pris ici dans son sens le plus noble. Dans leur conclusion, les biographes écrivent:

Ensemble, ils ont fait ce qu'ils souhaitaient accomplir : promouvoir une éducation moderne, donner accès à la culture, défendre la langue française. Ensemble, ils ont tracé une voie différente en offrant un modèle de couple égalitaire aux antipodes de la rigidité des deux sphères traditionnelles. En cela, ils sont tous deux des pionniers (p. 351).

Lisant cela, j'ai noté que, malgré leur appétit pour les idées avant-gardistes, jamais Joséphine et Raoul n'ont démontré ne serait-ce qu'un soupçon de mépris envers leurs compatriotes, et ce, contrairement aux libéraux et à la gauche qui, influencés quelques décennies plus tard par les idées de Trudeau père, se sont évertués à répandre leur fiel sur leur propre peuple. Notre époque étant ce qu'elle est, les auteures n'ont pas plus sombré dans la mode victimaire si répandu dans les chapelles. Elles auraient pourtant pu s'y adonner sachant qu'à la fin du XIX^e siècle, début XX^e, les femmes n'avaient ni le droit de vote ni de reconnaissance juridique. À cet égard, la disparité entre les carrières de Joséphine et de Raoul est éloquente. Alors que le second est nommé à plusieurs postes officiels, il n'en va pas de même pour la première qui a des choix plus limités, pour dire le moins. Loin de s'en plaindre, elle en fera plutôt, avec l'éducation, le français, l'accès aux livres gratuit, aux arts et à la culture, les combats de sa vie. En un mot, les auteures racontent l'histoire de ce couple sur la base d'idées et de valeurs qui étaient les siens et non les nôtres. Cette hauteur de vue les honore et je me devais de le souligner.

Martin Lemay
Essayiste

RIEL MICHAUD-BEAUDRY

La retraite en commun. Fondements, enjeux et propositions
Québec, Presses de l'université Laval, 2022, 268 pages

Généralement perçues comme des enjeux complexes qui n'intéressent que les experts et les aînés, il est plutôt rare que les questions de retraite fassent la manchette. L'esprit du temps nous amène souvent à les reléguer au registre de la responsabilité individuelle et reposant en grande partie sur l'épargne personnelle. Or, la retraite concerne pourtant tout le monde, ne serait-ce qu'en raison de l'ampleur du filet social qui l'entoure. En dépit de son importance, la littérature visant à vulgariser la retraite dans sa globalité se faisait toujours attendre. Cet ouvrage vient combler ce vide. Car mieux saisir les fondements de cette étape de la vie et cerner davantage les enjeux sociaux qu'elle soulève est l'ambition de *La retraite en commun. Fondements, enjeux et propositions*.

Œuvrant dans le domaine de la recherche depuis plusieurs années, notamment comme chercheur à l'Observatoire de la retraite (OR), son auteur, Riel Michaud-Beaudry, offre un assemblage de ses travaux produits dans le cadre de ce groupe de recherche, assemblage qu'il a complété par une large part de contenu inédit.

Divisé en trois parties, le livre s'attelle, dans un premier temps, à tracer les grandes lignes du système de retraite au Québec. Le lecteur pourra y découvrir l'histoire de cette institution et les paramètres qui l'encadrent. Qu'est-ce que la retraite au Québec aujourd'hui? La retraite c'est «la sortie définitive du marché du travail après un certain nombre d'années» (p. 11). Durant cette période, les personnes retraitées recevront une rente qui est une forme de salaire différé. Un peu à la manière de l'immeuble qu'on peut voir en page couverture, l'architecture de notre système

de retraite compte trois étages. Le premier comprend les mesures universelles du gouvernement fédéral – Sécurité de la vieillesse (SV) et Supplément de revenu garanti (SRG) –, le deuxième est le régime de base obligatoire apportant une rente offrant environ 25 % du salaire moyen des cotisants tels que le Régime de retraite du Québec (RRQ) et son équivalent pour les Canadiens, le Régime de pension du Canada (RPC). Le troisième étage de l'édifice concerne particulièrement la classe moyenne et quiconque souhaite maintenir un train de vie confortable jusqu'à son décès : ce sont les régimes de retraite individuels (REER et épargnes personnelles) et collectifs qui viennent compléter l'édifice. La portée pédagogique de cette section est renforcée par la présence d'un glossaire à la fin de l'ouvrage.

Une fois les fondements posés, le lecteur pourra mieux naviguer à son gré dans la deuxième partie qui aborde les nombreux enjeux de la retraite. La lecture de cette section remettra sans doute en question un certain nombre d'idées reçues. Par exemple, faut-il augmenter l'âge de la retraite à 67 ans comme les conservateurs de Stephen Harper le proposaient il y a plusieurs années ? L'auteur démontre de façon assez convaincante que les économies ainsi générées seraient plutôt modestes et ne feraient que renforcer la précarité des plus âgés. Bref, il s'agit bien : « [d']une solution simpliste à des enjeux complexes » (p. 67). Autre exemple, le lecteur qui penserait qu'en 2022 la question des inégalités économiques entre les hommes et les femmes est réglée sera renversé de constater l'écart significatif entre les sexes au chapitre du revenu des personnes âgées de 65 ans et plus (p. 87).

Comment les immigrants s'insèrent-ils dans notre système de retraite ? À quel point les régimes collectifs des entreprises sont-ils protégés en cas de faillite ou de res-

tructuration? Quels sont les effets des crises économiques sur le système de retraite? Le lecteur trouvera la réponse à toutes ces questions et bien d'autres dans cette deuxième partie qui offre un bon tour d'horizon.

La troisième section est consacrée à l'élaboration de solutions pour améliorer les institutions de la retraite. Pour renforcer la protection des régimes collectifs des travailleurs en cas de faillite d'une entreprise, on y propose notamment de réformer les lois fédérales en matière de restructuration des entreprises et de faillite de même que la création d'une assurance protégeant les régimes collectifs. L'auteur suggère aussi d'établir des cibles quant au taux de remplacement du revenu pour les régimes de retraite tels que la SV et le RRQ de même que de reconnaître le travail socialement utile, mais non rémunéré comme l'aide à un proche malade ou la prise de responsabilités parentales. Enfin, il suggère la création d'un conseil des partenaires de la retraite dont le fonctionnement s'inspirerait de celui du Conseil du statut de la femme.

Dans un monde où l'individualisme est roi, l'idée maîtresse de ce livre est que la retraite est l'affaire de tous. Véritable *vade-mecum* de la retraite, *La retraite en commun* est un incontournable pour quiconque s'y intéresse et contribuera certainement à l'enrichissement du débat public grâce à sa portée à la fois civique et pédagogique. Il s'agit d'un ouvrage qui aura sans doute une longue vie et qui gagnerait à être réédité de façon périodique.

Louis-Philippe Sauvé
Coordonateur adminsitratif à l'IREC

CHRISTIAN RIOUX*Chroniques du monde qui vient*

Montréal, Les éditions du Boréal, Collection Papiers collés, 2021, 280 pages

Au Québec, depuis quelques années déjà, de nombreux observateurs constatent que la possibilité du débat est pratiquement suspendue. Tandis que la Société Radio-Canada n'a jamais déployé aussi peu d'efforts afin de dissimuler l'idéologie multiculturaliste derrière son mandat et que La Presse continue d'affectionner la frileuse plongée de son petit orteil dans l'océan des grands enjeux de notre siècle, Le Devoir effectue toujours sa transition lente, mais ô combien douloureuse, vers un journalisme consensuel, quand ce dernier ne verse tout simplement pas dans les séances de vaudou, gracieuseté des chroniqueuses Émilie Nicolas et Francine Pelletier.

Heureusement, au milieu de ce que Jacques Julliard appelle la «troisième glaciation», certaines fleurs parviennent encore à pousser. Christian Rioux, correspondant à Paris depuis 1995, est l'une d'entre elles. À la fin de l'année 2021, il a fait publier «Chroniques du monde qui vient. La nouvelle guerre culturelle» chez Boréal. En rassemblant près de quatre-vingts des plus illustres chroniques offertes aux lecteurs du Devoir depuis 2006, Christian Rioux a voulu retracer «l'évolution d'abord anodine puis fulgurante de ce qui pouvait passer il y a quelques années encore pour de simples dérives passagères» (Quatrième de couverture).

Si une recension de cet ouvrage s'impose, révélons d'abord quelques-uns des défis qui se présentent sur notre chemin. D'abord, comme tout recueil de chroniques, le livre de Rioux ne repose pas sur une thèse. Personne ne s'étonnera que la pensée du chroniqueur soit difficile à

analyser, puisqu'elle est brossée par le temps et sujette aux artifices de l'actualité s'étant opérés sur une période tout sauf modeste de quinze ans. Face au grand nombre de thématiques abordées par le chroniqueur, la recherche du fil conducteur découle d'un jeu ambivalent d'interprétations. C'est pourquoi devant cette tâche vertigineuse, nous avons préféré délimiter le territoire de la recension à quelques enjeux, trois en l'occurrence.

Le mouton noir face à la nouvelle histoire

La pénible expérience de Christian Rioux à l'émission *Plus on est de fous*, plus on lit en novembre dernier n'a laissé aucun doute: le métier de chroniqueur ne favorise pas toujours la rencontre d'interlocuteurs de qualité. Malgré les intempéries auxquelles se bute au quotidien le chroniqueur, dans son plus récent ouvrage, Christian Rioux est loin d'envier les historiens. Comme il le rapportait déjà en 2006 dans un texte intitulé «L'histoire prise en otage», les historiens évoluent aujourd'hui en Occident dans des sociétés qui sacralisent les sensibilités. Ces sensibilités, toujours de plus en plus singulières, menacent depuis au moins dix ans la recherche de la vérité, le combat le plus important des historiens.

Les exemples offerts par Rioux sont nombreux et violents.

Dans une chronique de 2012, Rioux nous apprenait que Paul de Chomedey Maisonneuve, dont on célébrait le 400^e anniversaire de naissance, se trouvait en France au cœur de célébrations normales alors que de l'autre côté de l'océan, à Montréal, la ville profitait plutôt de l'occasion pour essayer de célébrer une femme, histoire de faire dialoguer le passé et certains enjeux contemporains. C'est pourquoi cette année-là, on vit la thèse très farfelue vou-

lant que Jeanne Mance ait fondé Montréal obstruer les célébrations entourant le 400^e anniversaire de naissance de Maisonneuve. Tandis que certains esprits bien-pensants applaudissaient cette acrobatique interprétation de notre passé, Rioux répondait par une rigueur intellectuelle :

[la thèse] constitue non seulement une relecture tout à fait anachronique de l'histoire, mais un véritable détournement à des fins idéologiques. Comme l'explique fort bien Éric Bouchard, membre de la Société historique de Montréal, si Jeanne Mance a joué un rôle primordial dans la fondation de Montréal, Maisonneuve était le seul à être investi des pouvoirs souverains [...] de la part de la Société de Notre-Dame et de la part du Roi [...] C'est lui qui gouvernait, lui qui jugeait, lui qui réglementait, lui qui planifiait, lui qui concédait, lui qui assurait une âpre défense et, en insistant pour être celui qui coupe le premier arbre sur l'île au printemps 1642, consciemment et personnellement, lui qui fonde en acte l'aventure montréalaise (p. 45-46).

À la fin de sa chronique «L'histoire détournée», Rioux se demande s'il faudra «demain inventer de nouveaux cofondateurs de Montréal pour faire une place aux homosexuels, aux autochtones ou même aux immigrants» (p.46). Il regrette ensuite déjà la question, de peur que certains esprits engourdis n'en saisissent pas l'ironie. Dix ans plus tard, nombreux sont les lecteurs du recueil de Rioux qui se demandent si Valérie Plante n'incarnerait pas au fond la violente prophétie qui planait au-dessus des questionnements de l'auteur. Rappelons que la mairesse a publié en 2020 sur sa page Facebook un curieux montage d'une capsule de l'historien Laurent Turcot suggérant que l'histoire de Montréal a débuté au XIX^e siècle avec l'arrivée des Irlandais. Le récit de Turcot, trafiqué par la ville de Montréal, nous introduisait chronologiquement aux

grandes étapes de peuplement de Montréal, ceux-ci s'enchaînant à peu près ainsi : l'arrivée des saisonniers Italiens, des ouvriers juifs puis l'arrivée des réfugiés haïtiens dans les années 60 et suite au séisme de 2010.

La chorégraphie était bien exécutée. Aucune trace de ces maudits Français. Un dix sur dix.

Christian Rioux aurait pu à l'époque se contenter de prendre position en marge de cette bataille mémorielle. Cependant, il parvenait déjà à approfondir la réflexion, identifiant ici une conjoncture tout sauf bénigne : « Cette élévation de Jeanne Mance au rang de cofondatrice est d'autant plus paradoxale que le 400^e anniversaire de Jeanne Mance, célébré en 2006, était pratiquement passé inaperçu. Au fond, ce n'est peut-être pas un hasard. Les partisans de la rectitude historique ne cherchent pas tant à faire vivre l'histoire qu'à se débarrasser d'un passé encombrant » (p. 46).

Le lecteur du recueil de Rioux ne pourra s'empêcher ici de soumettre une autre explication. S'il est tout à fait vrai que les partisans de la rectitude historique élèvent la déconstruction au rang des vertus cardinales, le monde a changé entre 2006 et 2012. C'est d'ailleurs l'auteur qui le rappelle dans son avant-propos : « Il y a quelques années à peine, une décennie tout au plus, tout cela n'était encore que de la science-fiction. Nous avons changé de monde » (p. 12).

Le mouton noir défrise la nouvelle gauche

Oui, manifestement, le monde a changé.

C'est à se demander si c'est la vitesse de ce changement ou sa violence qui est la plus préoccupante. Au cours des quinze dernières années, le combat de Rioux face à

cette nouvelle gauche l'a amené à entreprendre plusieurs réflexions, à commencer par celle consistant à essayer de situer le lieu dans le temps d'où ont justement émergé l'antiracisme et plus largement cette grande expédition vers le Bien. Dans sa chronique «De la vertu» publiée en 2017, Rioux donne la parole à Pierre Nora, historien persuadé que seul le temps long puisse être appelé à témoigner: «[Il] a bien compris que l'on se trouve devant un phénomène plus religieux que politique, plus instinctif que rationnel, plus inconscient que raisonné. Pour lui, ce déferlement de rectitude morale, politique et sexuelle vient de notre incapacité à dire le Bien après l'âge totalitaire que fut le XX^e siècle. À défaut de croire au Bien, on chassera donc le Mal jusque dans ses derniers retranchements. Les seuls héros qui restent ne sont plus que des victimes. D'où cette concurrence éhontée des discours victimaires. Noirs, Autochtones, homosexuels, handicapés, jeunes, femmes, migrants et j'en oublie, c'est à qui aurait le plus souffert» (p. 129-130).

Si le raisonnement de Nora se défend bien, dans son avant-propos, Rioux se mouille en insistant plutôt sur la thèse du wokisme comme figure post-marxiste: «Cette montée des extrêmes évoque le souvenir d'un autre temps, celui de la lutte des classes. Elle est aujourd'hui bel et bien de retour, mais sous une autre forme. Cette radicalisation est caractérisée à droite par la colère des classes populaires abandonnées à la désindustrialisation, expulsées des villes et de leurs banlieues immédiates, ridiculisées et rejetées par la société du savoir, l'université "woke" et l'univers médiatique» (p. 14). À cette radicalisation, qui nous rappelle la formule de Sartre («Tout anticommuniste est un chien»), Rioux y oppose, nostalgique, la précieuse formule de Nora, associant l'après-guerre à «l'espace privilégié des controverses apaisées de l'âge démocratique» (p. 264).

Quelques lecteurs inattentifs pourraient conclure que Christian Rioux n'est rien d'autre qu'un grincheux s'ennuyant éperdument d'une époque passée et qui ne manque jamais l'occasion de remettre en question les mutations de la société. Ces lecteurs seraient alors tentés d'associer l'auteur à la figure pathétique du réactionnaire. Il semblerait pourtant que Rioux soit beaucoup plus nuancé, qu'il s'ennuie en réalité davantage d'un monde qui ne soit pas hystérisé que d'une représentation romantique du passé.

La preuve, c'est que tout au long de «Chroniques du monde qui vient. La nouvelle guerre culturelle», Rioux préfère décrire les dérives de cette gauche devenue folle que de vanter les mérites d'un programme politique alternatif ou qui aurait fait ses preuves par le passé. L'annulation du spectacle de SLÀV figure au tableau de chasse de l'auteur. Dans sa chronique «SLÀV» publiée en 2019, l'auteur prend le temps de décrire les méthodes de cette gauche juvénile, cette gauche I dare you! qui ne se satisfait de rien, surtout pas d'elle-même, cette gauche qui se nourrit de son ventre et qui crache du sang comme certains bâtissent des arguments.

Cette gauche est à prendre très au sérieux, bien qu'elle se déploie avec tant d'enthousiasme qu'on serait tenté de croire qu'elle finira bien par s'essouffler. C'est qu'elle fait carrément mentir René Descartes et son « Je pense donc je suis » : « dans un monde d'images et d'émotions, le "ressenti" est devenu la mesure de toute chose. Je rencontre de plus en plus de lecteurs qui disent avoir été choqués par un mot ou une phrase. Ils ne tentent pas de vous démontrer que ce mot ou cette phrase décrivaient mal la réalité. Là n'est pas la question. Ils ont simplement été choqués » (p.207).

Heureusement, il existe selon Rioux deux avenues. Il faut d'abord saisir que la contre-culture d'hier se fond

dans l'ambiance contemporaine, que les progressistes d'hier sont véritablement devenus les conformistes d'aujourd'hui. Cela signifie que les conservateurs sont les rebelles de demain et qu'ils ont une responsabilité. L'autre piste de solution se trouve peut-être de l'autre côté de l'océan.

Le mouton noir et l'espoir d'une idylle

Quand on lit Christian Rioux, on a parfois l'impression qu'il est le plus sévère des chroniqueurs québécois. Celui qui tient à rappeler que « [L]es journalistes ne choisissent pas leur époque » (p.17) observe la société québécoise avec intransigeance et ses verdicts sont parfois sans appel, toujours tranchants. Cette fermeté lui vient probablement de la France, ce pays où il est encore possible d'associer la GPA à une initiative visant à « satisfaire l'hubris d'individus en santé qui refusent toute limite rationnelle, et d'abord celle, fondatrice, de leur réalité biologique et de leur sexe » (p. 58). La France, Christian Rioux y habite depuis plus de vingt ans et nous rappelle avec ce recueil qu'elle nous appartient encore un peu. C'est avec la France qu'il faudrait peut-être entreprendre un processus de vérité et de réconciliation.

Et alors quelle forme emprunterait-il ?

Il faudrait d'abord diriger un regard attendri vers le Vieux Pays, cette France qui a encore à ce jour le courage de l'ordre auquel nous répondons trop souvent par la lâcheté de plaire. Le milieu de l'éducation est un exemple parmi tant d'autres : « Au Québec, il n'est généralement question que du "plaisir", du "désir", de ce qui va "plaire", "intéresser", "sera apprécié", va "toucher" ou "émouvoir" les élèves. Jamais de ce qui importe » (p. 42).

Convaincu que nous pouvons faire mieux, Rioux y oppose une scène du quotidien à Paris : « il m'arrive de tomber sur des élèves qui lisent *La Princesse de Clèves* ou *L'Étranger*. Bien sûr, ils sont moins nombreux que ceux qui écoutent du rap dans leur baladeur. Mais ils existent quand même. Comme existent ces professeurs que j'observe du coin de l'œil, assis sur la banquette avec un gros cartable sur les genoux. Ils corrigent les dissertations de leurs élèves sur ces mêmes romans de Madame de Lafayette et de Camus. Il faut les voir tracer minutieusement à l'encre rouge leurs commentaires dans la marge » (p. 41).

Le lecteur de Christian Rioux saisira-t-il un jour cette invitation qu'il nous lance depuis quinze ans ?

On se le rappelle si peu, mais le Québec et la France se sont déjà croisés, il y a de cela quelques centaines d'années.

L'avenir est incertain.

Et si pour l'embellir, ne serait-ce qu'un peu, les amants acceptaient enfin de se revoir ?

Rémi Villemure

MATHIEU LÉVESQUE*La couleur CAQ*

Gatineau, CAQ, 2022, 225 pages

Depuis la création de la Coalition avenir Québec, et plus encore depuis sa prise du pouvoir en octobre 2018, les commentateurs sont nombreux à tenter de cerner son positionnement idéologique précis, et sa place dans l'histoire longue de nos débats politiques. La tâche est plus difficile qu'elle n'en a l'air, car on a affaire à une formation politique plus pragmatique que dogmatique, qui se tient généralement loin des grands manifestes et des traités philosophiques. C'est là tout l'intérêt de *La Couleur CAQ* du député caquiste Mathieu Lévesque, qui a tenté de définir davantage l'identité de sa formation politique par écrit, quelques mois seulement avant l'élection du 3 octobre 2022.

Le livre se présente d'abord comme une autobiographie de Mathieu Lévesque, avocat originaire de l'Outaouais ayant débuté son implication politique au Parti libéral du Québec auprès de Benoît Pelletier, longtemps une figure phare de l'aile nationaliste du parti. Il a cependant « guéri de [son] rougisme » (p. 35) dès 2012, en devenant l'un des premiers membres de la CAQ naissante. Comme bien des électeurs fédéralistes qui demeurent Québécois avant tout, Mathieu Lévesque fut en quelque sorte expulsé de son propre parti par la radicalisation multiculturaliste entamée sous Jean Charest et officialisée sous Philippe Couillard.

Membre de l'équipe de tournée du chef lors de la campagne électorale de 2012, puis président de l'aile jeunesse de la CAQ de 2013 à 2014, Mathieu Lévesque est ensuite nommé candidat dans Chapleau en 2018. En remportant la circonscription, qui était celle de son mentor Benoît Pelletier, il inflige au PLQ sa première défaite dans cet ancien château fort, rouge depuis sa création en 1981.

Si bon nombre d'éléments de la majeure partie du livre, qui résume le premier mandat caquiste, seront familiers aux lecteurs qui suivent l'actualité, le chapitre de loin le plus intéressant de *La Couleur CAQ* s'intitule «Le réaligement des astres politiques». Dans ce passage, Lévesque prend de la hauteur et remonte jusqu'au début de la Confédération canadienne pour inscrire la Coalition dans l'histoire, dans le but avoué de prouver que cette nouvelle force politique est loin d'être une anomalie, mais qu'elle se situe plutôt dans une longue tradition nationaliste qui a de profondes racines dans le passé québécois.

En faisant appel à la notion de «parti générationnel» du politologue Vincent Lemieux, le député de Chapleau place la CAQ dans la continuité de trois grandes formations politiques: le Parti national d'Honoré Mercier, l'Union nationale de Maurice Duplessis et le Parti québécois de René Lévesque. Au-delà de l'analyse sociologique qui est celle de Lemieux, le grand point de convergence entre ces partis est évidemment leur capacité à incarner le nationalisme québécois à une époque donnée. On comprend donc que la «couleur CAQ» que décrit Mathieu Lévesque est en quelque sorte une nouvelle teinte de bleu, qui inclut d'anciens rouges comme lui-même. Cette nouvelle synthèse du nationalisme apparaît comme le produit d'un contexte politique où la question identitaire a pris le dessus sur la question constitutionnelle.

Lorsqu'il explique le programme de la CAQ avec «un esprit franchement partisan» (p. 17) revendiqué, l'auteur donne effectivement l'impression d'appartenir à une formation politique qui cherche à se définir idéologiquement autour du nationalisme. Face aux libéraux «obnubilés par leurs bases montréalaises» (p. 64) et à la «gauche radicale» (p. 67) de Québec solidaire, Mathieu Lévesque décrit

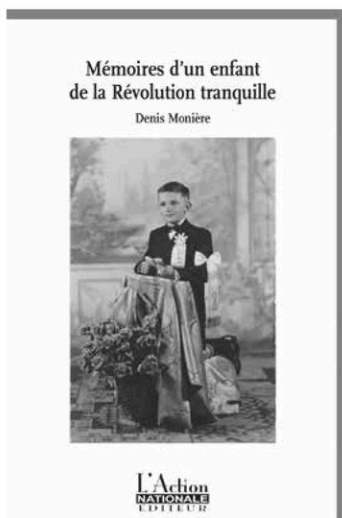
un parti déterminé à « assumer la primauté, sur notre territoire, de la spécificité culturelle québécoise face à l'idéal pancanadien du multiculturalisme » (p. 115). On apprend également dans l'essai que la « culture de convergence », défendue par Fernand Dumont et plus récemment par Guillaume Rousseau, est le modèle d'intégration préconisé par la CAQ, selon lequel « la langue française et la culture québécoise constituent le foyer de convergence de tous les Québécois, qu'ils soient de souche ancienne ou récente » (p. 116). Voilà un ajustement nécessaire, après que tous les partis nationalistes aient erré du côté de l'interculturalisme de Gérard Bouchard, identique dans son application concrète au multiculturalisme.

Au final, *La Couleur CAQ* de Mathieu Lévesque apparaît comme une tentative bienvenue de définir plus précisément l'identité idéologique d'un parti qui semble insaisissable pour bon nombre d'intellectuels et d'observateurs. Surtout, pour une jeune formation politique, il est fondamental de s'inscrire dans la durée, comme le résume d'ailleurs François Legault lui-même en préface : « En incarnant cette volonté de défendre nos valeurs, notre langue, notre culture et notre histoire, la CAQ succède à une longue lignée politique. Et même si notre formation est encore jeune, son enracinement historique ne fait aucun doute » (p. 13). Néanmoins, ne marche pas dans les pas de Mercier, Duplessis et Lévesque qui veut ! Maintenant qu'elle les a identifiés comme ses inspirations, la CAQ devra être à la hauteur de ces grands personnages dans sa défense du Québec, de son identité, de ses valeurs et de ses aspirations.

Étienne Beauregard

Étudiant, Université Laval, et auteur.

Des biographies qui en disent sur nous

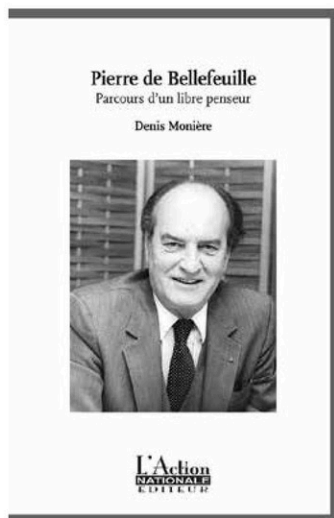


Mémoires d'un enfant de la Révolution tranquille

Autobiographie intellectuelle
par Denis Monière

L'Action nationale Éditeur
actionnationale.quebec

ISBN 978-2-89070-024-6
(224 pages)

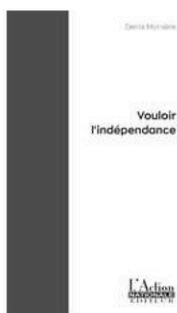


Pierre de Bellefeuille Parcours d'un libre penseur

Biographie intellectuelle
par Denis Monière

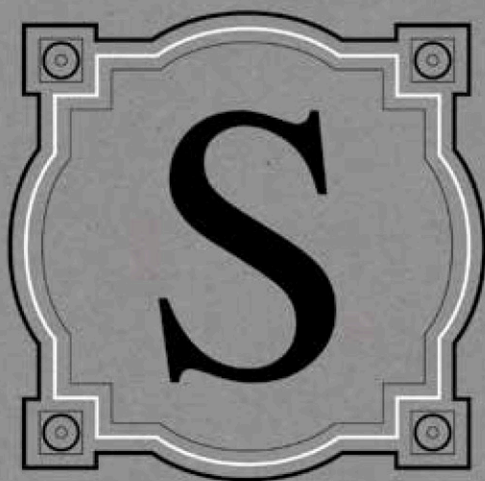
L'Action nationale Éditeur
actionnationale.quebec

ISBN 978-2-89070-047-5
(224 pages)



Des petits livres bleus qui clarifient les choses!

L'Action
NATIONALE
ÉDITEUR



La librairie du Square

Carré Saint-Louis

3453 rue Saint-Denis

Montréal, Québec

(514) 845-7617

info@librairiedusquare.com

Outremont

1061 avenue Bernard

Montréal, Québec

(514) 303-0612

outremont@librairiedusquare.com

Indépendante d'esprit

Poésie | Théâtre | Littérature | Sciences humaines

Mars-Avril 2022
Vol. XLII n° 3-4

**L'Action
NATIONALE**



REM de l'Est
Les mirages

Les combats de
L'Action nationale
sont utiles...

Septembre 2020
Vol. XLVI

**L'Action
NATIONALE**



Cégeps 101

Juin 2019
Vol. XLV n° 6

**L'Action
NATIONALE**



Gazoduc
Saguenay,
le gaz et le non-sens

Pour les suivre
actionnationale.quebec

La Caisse d'économie

solidaire est la

coopérative financière

des entreprises

collectives et des

citoyens engagés

pour une économie
sociale et durable.

CAISSE.

☒ D'ÉCONOMIE.

SOLIDAIRE.

1 877 647-1527

caissesolidaire.coop

Mesdames, Messieurs,

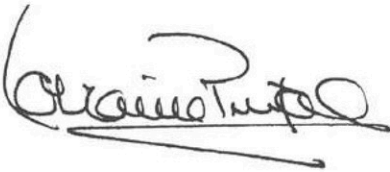
En ces temps tourmentés, le travail de la pensée est plus nécessaire que jamais. Les débats sont l'énergie vitale de la démocratie. Ils aident à la clarification des repères sociétaux, à la formulation des espérances et à la mobilisation des forces rassembleuses. C'est la poursuite de L'Action nationale depuis plus de 100 ans. C'est un lieu où s'élaborent, se discutent et se partagent les aspirations nationales. Sa mission est essentielle à la vitalité de notre culture, au partage et à la valorisation de ses manifestations dans tous les domaines de la vie.

La défense et la promotion de la langue française, la reconnaissance et la valorisation de la culture québécoise comme fondement de notre existence nationale et le combat pour que le Québec contrôle tous les instruments de son développement sont les dimensions fondamentales de son travail. À chacune de ses livraisons, la revue explore et discute des enjeux qui font le devenir de notre société, fait connaître et discute des œuvres de ses créateurs, exerce une pensée critique indispensable à la construction du bien commun. C'est un travail qu'elle réalise grâce à la fidélité de ses lecteurs, grâce à l'engagement des auteurs qu'elle publie et grâce à la générosité de ses donateurs.

Vos dons gardent L'Action nationale en vie. Ils lui apportent les moyens nécessaires à l'édition, mais c'est d'abord parce qu'ils sont des gestes de solidarité et d'engagement qui peuvent changer les choses. En soutenant L'Action nationale, vous redites votre attachement à la vie intellectuelle et à la place qu'elle doit occuper dans la culture.

L'avenir du Québec dépendra toujours de la force de sa culture. L'Action nationale y contribue à sa manière. Je vous invite à participer avec moi à l'essor de cet indispensable confluent de nos délibérations.

Je vous remercie d'avance pour votre don et je salue votre engagement à « faire lever l'horizon » (Gaston Miron).



L'Action nationale remet des reçus fiscaux à titre d'organisme d'éducation politique reconnu par le gouvernement du Québec (n° OEP/002).

L'Action nationale
82 rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

à partir du site internet de L'Action nationale actionnationale.quebec/campagne au téléphone avec votre carte de crédit VISA ou MasterCard 514 845-8533 ou sans frais 1 866 845-8533

Campagne de financement

2022

de L'Action nationale



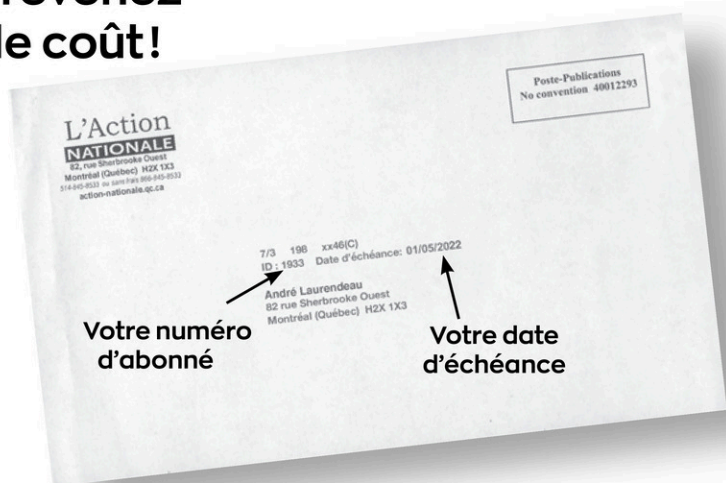
sous la présidence d'honneur de

Lorraine Pintal

Comédienne, metteuse en scène,
réalisatrice, directrice artistique et autrice

Première lauréate du prix du Québec
Denise-Filiatrault des arts de la scène en 2021

Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

* VISA et MASTERCARD acceptées

** VISA, MASTERCARD ou de votre compte PAYPAL

Paiement numérique

Compte fournisseur

Vous pouvez renouveler votre abonnement directement de votre compte bancaire en inscrivant la « **Ligue d'action nationale** » parmi vos fournisseurs (comme Hydro-Québec, Vidéotron, etc.) avec votre nom et votre numéro d'abonné.

C'est la solution de paiement la plus économique.

Virement interac

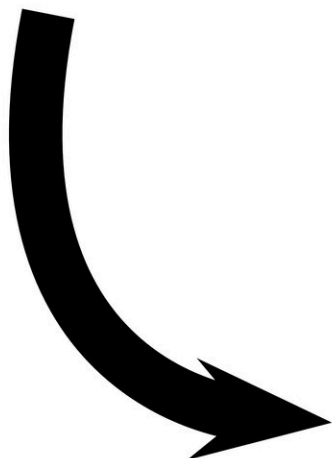
Vous pouvez payer votre abonnement par virement interac en expédiant votre paiement à

revue@action-nationale.qc.ca

La réponse à votre question devra être votre numéro d'abonné.

Boutique internet

Les abonnés qui renouvellent leur abonnement par la boutique internet doivent remplir le formulaire et peuvent payer directement avec leur carte de crédit ou de débit (il n'est pas nécessaire d'ouvrir un compte PayPal).

A screenshot of the PayPal payment interface. At the top left is the PayPal logo. To its right is a shopping cart icon and the text "90,00 \$ CAD". Below this is the heading "Payer avec Paypal". Underneath is the instruction "Saisissez votre adresse de courriel ou votre numéro de téléphone mobile pour commencer". There is a text input field with the placeholder text "Adresse de courriel ou numéro de téléphone mobile". Below the input field is a link that says "Adresse de courriel oubliée?". At the bottom of the interface are two buttons: a black button with the text "Suivant" and a grey button with the text "Payer avec une carte de débit ou de crédit".

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920

gfb1570@outlook.com

L'Action NATIONALE EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec plus d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars à laquelle vous avez souscrit il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS ET LÉGATAIRES DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

BÂTISSEURS ÉMÉRITES

plus de 50 000 \$

François	Gaston	Pierre Karl	André
Beaudoin	Beaudry †	Péladeau	Véronneau

GRANDS BÂTISSEURS

de 25 000 \$ à 49 999 \$

Hector Roy †

BÂTISSEURS

de 5 000 \$ à 24 999 \$

Gabriel Arsenault	Jacques C. Martin
Dominique Bédard †	Paul Mainville †
Bernard Lamarre †	Michel Moisan
Bernard Landry †	Ghislaine Raymond †
Isabelle Laporte	Ivan Roy
Bryan L'Archevêque	Cécile Vanier †

MEMBRES BIENFAITEURS

1500 \$ À 4999 \$

Robert Ascah
Robert Auclair
André Baillargeon
Jacques Baillargeon
Jean-François Barbe
Luc Bertrand
Antoinette Brassard
Jacques Cardinal
Paul Carrier
Jean-Paul Champagne
Roch Cloutier
Bernard Courteau
Guy Cormier
Normand Cossette
Richard Côté
Benoît Dubreuil
André Dubuc
Richard Dufresne
Harold Dumoulin
Lucia Ferretti
Christian Gagnon
Jean-Pierre Gagnon

Marcel Gaudreault
André Gaulin
Yvon Groulx †
Marcel Henry
Benoît Houde
Gérard N Houle
Marcel et Hélène Jacob
Henri Joli-Cœur
Marc Labelle
Georges Lacroix
Isabelle Lamarche
Gérald Larose
Isabelle Le Breton
Maurice Leboeuf
Richard Leclerc
Pascal Leduc
Laurent Mailhot †
Pauline Marois
Cécile Martin
Marcel Masse †
Yves Michaud
Estelle Monette †

Lucie Monette
Denis Monière
Réjean Néron
Reginald O'Donnell †
Gilbert Paquette
Hubert Payne
Gilles Pelletier †
Réal Pilon
Alain Prévost
Richard Rainville
Antoine Raspa
René Ricard
Paul-Émile Roy †
Hélène Savard-Jacob
Ginette Simard
Denise Simoneau
Rita Tardif
Frédéric Thériault
Robert G. Tessier †
Marcelle Viger
Florent Villeneuve
André Watier

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

1000 \$ À 1499 \$

Fernand Allard
Patrick Allen †
François-Albert Angers †
Gaston-A. Archambault †
Jean-Paul Auclair †
Paul Banville
Claude Belec
Yvan Bédard †
Jacqueline Claire Binette
Henri Blanc
René Blanchard
Réjane Blary
Charles Eugène Blier
Gilles Blondeau
Charles Eugène Blier
David Boardman
Yvon Boudreau
Gaétan Breault
Marcelle Brisson
Henri Brun
Édouard Cadotte
Jean-Charles Claveau
Robert Comeau
George Coulombe
Louis-J. Coulombe

Fernand Couturier
Paul De Bellefeuille
Gérard Deguire
Jean-Jacques Delisle
Richard Dufresne
Bob Dufour
Yves Duhaime
Marcel Fafard
Nicole Forest
Lynn-Ernest Fournier
Jean-Claude Gagnier
Raymond Gagnier
Léopold Gagnon
Paul A Garneau
Romain Gaudreault
Henri-F. Gautrin †
Claude Ghanimé
Yves Gilbert
Pierre Gosselin
Paul Grenier †
Michel Grimard
Yvan Hardy
Guy Houle
Pierre André Julien
Germain Jutras

Pierre Lacombe
Raymond Laflamme
Lucie Lafortune †
Anna Lagacé-Normand †
Gisèle Lapointe
Roger Lapointe
Alain Lavallée
Germain Lavallée
Denis Lazure †
André Leduc
Maurice Leduc
Gérard Lefebvre
Émile Lemaire
Jacques Libersan
Pierre Lincourt
Clément Martel
Clément Mercier
Yvon Martineau †
Roger Masson
Serge Ménard
Monique Michaud
Daniel Miroux
Lise Monette
Louis Morache
Rosaire Morin †

Gilles Ouimet
Jacques Parizeau †
Hélène Pelletier-
Baillargeon
Claude Pilote
Fernand Potvin
Arthur Prévost †
René Richard †
Dominique Richard †
Jacques Rivest
Jean-Denis Robillard
Louis Roquet
Pierre-Paul Sénéchal
Michel Taillefer
Réjean Talbot
Claudette Thériault
Serge Therrien
François C Thivierge
Marcel Trottier †
Réal Trudel
Denis Vaugeois
Claude-P. Vigeant
Madeleine Voora

L'Action NATIONALE

Liberté d'expression

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte-rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans «L'index des périodiques canadiens» (1948-2002), dans «Périodex» depuis 1984, dans «Repères» publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de 1917 à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BAnQ.

Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Mise en page et infographie

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Christian Gagnon

Vice-président

Pierre Serré

Secrétaire

Alexis Tétreault

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Denis Monière

Isabelle Le Breton

Gilbert Paquette

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib

Mathieu Bock-Côté

Nicolas Bourdon

Claude Coulombe

Myriam D'Arcy

Jules Gagné

Mathieu Gauthier-Pilote

Léolane Kemner

Philippe Lorange

Jacques C. Martin

Martine Ouellet

Danic Parenteau

Guillaume Rousseau

Mathieu Roy

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Henri Laberge, Jacques-Yvan Morin

Tarifs 2022

(taxes et expédition comprises)

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	90 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>	160 \$ <i>(139,15 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	190 \$	300 \$
Étudiant	60 \$ <i>(47,84 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>
Institution	160 \$ <i>(130,46 \$ + taxes)</i>	250 \$ <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	160 \$	275 \$

Abonnement PDF	60 \$ <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(86,97 \$ + taxes)</i>
-----------------------	---	--

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@actionnationale.quebec

www.actionnationale.quebec

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca